



# Bulletin

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA  
NATURE ET DE SES RESSOURCES - 1196 GLAND - SUISSE

NOUVELLE SÉRIE VOL. 14 Nos 4-5-6

AVRIL/MAI/JUIN 1983

PUBLIÉ AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DU PNUE, DE L'UNESCO ET DU WWF

## LA CITES RÉUNIE AU BOTSWANA

La 4<sup>e</sup> Session de la Conférence des Parties démontre que la Convention a atteint sa majorité

Plus de 300 délégués de 62 pays se sont réunis à Gaborone, Botswana à l'occasion de la 4<sup>e</sup> Session de la conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). La Conférence a démontré la souplesse de la CITES, capable à la fois de prendre des mesures de protection et, le cas échéant, de faciliter une utilisation légitime.

A Gaborone, des propositions visant à assouplir les restrictions pesant sur le commerce des produits du loup, du lynx roux, du lynx, de la loutre et sur certains produits en ivoire ont été retirées tandis qu'une proposition de réglementation du commerce des phoques à capuchon et du Groënland a été rejetée. La plus haute protection a été accordée à sept espèces de cétacés, notamment au petit rorqual, à la baleine franche naine et à quatre variétés de baleines à bec. Tout commerce international de ces espèces est désormais interdit à des fins autres que scientifiques. L'inscription du petit rorqual et de la baleine franche naine à l'Annexe I (*liste d'animaux et de plantes dont le commerce est interdit à des fins autres que scientifiques*) de la Convention entrera en vigueur à partir de janvier 1986, date à laquelle prendra effet le moratoire sur la chasse commerciale à la baleine adopté en 1982 par la Commission baleinière internationale (CBI). Les obligations découlant de l'inscription des cinq autres espèces prendront effet à partir de juillet. Ces décisions assurent le soutien total de la Convention à la campagne internationale en faveur de l'arrêt de la chasse jusqu'à ce que les scientifiques soient à même de contrôler et d'estimer les populations de cétacés avec suffisamment de précision pour permettre une utilisation durable, sans risque d'extinction.

Le Zimbabwe, soutenu par plusieurs Etats africains dont le Kenya, le Mozambique, le Malawi et le Botswana a proposé d'abaisser le statut de protection dont bénéficie le léopard pour transférer celui-ci de l'Annexe I à l'Annexe II (*l'Annexe II comprend des espèces qui ne sont pas nécessairement menacées mais qui pourraient le devenir faute de réglementer le commerce*). Selon l'argument avancé, en Afrique australe et de l'Est, la population de léopards



Plus de 300 délégués de 62 pays réunis au Botswana pour la 4<sup>e</sup> Session de la CITES.

Crédit: Michael Kahn

est saine, hautement adaptable et nullement menacée d'extinction. En revanche, les léopards constituent une menace pour le bétail et les populations rurales. En abaissant le statut accordé par la CITES, il devient possible d'éliminer les animaux posant problème, d'exporter leur peau et leur tête afin d'en retirer un revenu qui serait attribué aux opérations de gestion. Cette proposition a provoqué une vive opposition de délégués craignant que cette mesure n'entraîne un renouveau du commerce des fourrures, qui aurait un effet désastreux pour les félins menacés comme le tigre et le jaguar dont la fourrure est très prisée. On a aussi noté que plusieurs sous-espèces telles que le léopard iranien sont menacées de façon critique et qu'il est difficile, voire impossible, de distinguer leur peau de celles de variétés plus courantes ce qui ouvre un créneau aux commerçants sans scrupules.

Un compromis a été trouvé, permettant de maintenir le léopard à l'Annexe I: les pays ayant présenté la proposition se voient accorder un quota rigoureusement fixé et géré de léopards qui pourront être chassés et faire

l'objet de transactions sans pour cela ranimer le commerce de la fourrure. Cette mesure sera réexaminée dans deux ans, lors de la prochaine Conférence des Parties.

Des propositions similaires présentées par les Etats-Unis et le Canada en vue d'abaisser partiellement ou totalement le statut de protection de plusieurs espèces à fourrure d'Amérique du Nord très prisées pour la chasse ou le

Suite en page 37

### SOMMAIRE

|                                |         |
|--------------------------------|---------|
| UICN Actualités                | page 34 |
| Editorial                      | 35      |
| Demande de corne de rhinocéros | 36      |
| Le tigre aujourd'hui           | 38      |
| Plan d'action de Bali          | 40      |
| Charte mondiale de la nature   | 42      |
| Rapports des Commissions       | 44      |
| Pleins feux: la Suède          | 48      |
| A mon avis                     | 52      |
| Autour du monde                | 54      |
| Le Coin du Lecteur             | 58      |



# UICN ACTUALITÉS

**L'UICN sera représentée à la CNUCED.** Le conseil d'administration de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a accordé à l'UICN le statut «catégorie spéciale». L'UICN a donc la possibilité d'être représentée aux réunions du comité des matières premières et aux réunions du conseil d'administration lorsque celui-ci examine des questions précises, du ressort de ce comité.

**Selon une étude, le crocodile des Philippines serait au bord de l'extinction.** Une des espèces de crocodiliens les plus menacées risque de disparaître bientôt à l'état sauvage. Le crocodile de Mindoro (*Crocodylus mindorensis*) est gravement menacé d'extinction en raison surtout de la mise en valeur agricole et industrielle de son habitat en plaine. Sa survie semble très aléatoire étant donné que les efforts de protection de l'habitat entrent en conflit avec la priorité accordée par le gouvernement aux programmes de développement des zones rurales.

En 1980, l'UICN et le WWF ont entamé une étude de la distribution, de l'état, de l'histoire naturelle et de la conservation du crocodile de Mindoro. Le projet était géré par la Smithsonian Institution et le travail sur le terrain conduit avec l'aide du Centre de l'environnement de l'université Silliman. Il est maintenant clair que peu de populations ou d'individus subsistent à l'état sauvage. En 1981 a été confirmé le fait que quelques individus vivent dans le voisinage de Maatrop Barrio, Pagatban River, Negros oriental. Un individu a été observé dans le lac Calarian, à Zamboanga, en 1979 et un autre à Midsayap (Marais de Linguasan), Cotabato nord, en 1981. Les spécimens de *Crocodylus mindorensis* figurant dans les collections privées indiquent que l'espèce existe dans la région du lac Naujan, Mindoro oriental (1981) et dans la région de Nabunturan, Davao del Norte (1979). Pour sauver cette espèce, il importe de prendre des mesures de toute urgence.

Le Centre pour l'environnement de l'université Silliman s'est récemment engagé dans un programme d'élevage du crocodile, au laboratoire marin de l'université, à Dumaguete City, afin de multiplier l'espèce en captivité et d'approfondir les connaissances sur son comportement, notamment la biologie de la reproduction. Finalement, lorsque des sanctuaires auront été établis, les crocodiles élevés à Dumaguete City seront remis en liberté.

Le crocodile des Philippines est une des deux espèces qui vivent sur l'archipel des Philippines. L'autre, le crocodile indo-pacifique (*Crocodylus porosus*) est largement distribué dans la région indo-pacifique, du sud-ouest de l'Inde au nord de l'Australie et à la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Autrefois, les crocodiles abondaient dans la faune de plaine des Philippines. Ils peuplaient les mangroves, les estuaires, les rivières, les lacs et les marais. Depuis longtemps, les spécialistes de la conservation s'inquiètent de la détérioration rapide des habitats de plaine aux Philippines et de l'effet de l'agriculture commerciale et du développement sur la faune de plaine, terrestre et aquatique. Les crocodiles sont tout particulièrement vulnérables parce que confinés à des habitats aquatiques que l'homme modifie facilement pour la pisciculture et la riziculture.

**La population d'éléphants en déclin au Malawi.** Selon une étude récente parrainée en partie par l'UICN/WWF, en coopération avec les pouvoirs publics locaux et concordant avec d'importantes études de gestion des éléphants conduites pour le gouvernement du Malawi par Richard Bell, vice-président du Groupe de spécialistes des éléphants de la Commission de la sauvegarde des espèces/UICN, il apparaît que le braconnage est un des facteurs essentiels du déclin brutal des éléphants du Malawi. Il en reste aujourd'hui environ 1 900, dans les parcs et réserves du pays. Cette tendance affligeante est encouragée par un accès facile aux permis de chasse et aux munitions. L'utilisation croissante de fusils de chasse a un autre effet: beaucoup d'éléphanteaux souffrent de blessures par balles qui s'infectent et ils meurent à petit feu, dans d'atroces souffrances. Parfois, ils sont tués par les chasseurs protégeant les plantations. Une nouvelle méthode de chasse recueille de plus en plus la faveur des braconniers: des planches criblées de longs clous que l'on cache dans l'herbe, sur le passage des éléphants. Le renforcement des moyens d'application des lois dans les zones de conservation pourrait aider à préserver ce qu'il reste de la population d'éléphants du Malawi.

**Membres de l'UICN.** A la date d'impression de ce **Bulletin**, les membres de l'UICN sont répartis comme suit:

|                                    |     |
|------------------------------------|-----|
| Etats                              | 58  |
| Organismes de droit public         | 118 |
| Organisations non gouvernementales |     |
| — nationales                       | 285 |
| — internationales                  | 24  |
| Affiliés                           | 6   |
| Total                              | 491 |
| Pays représentés                   | 114 |

**Bonnes nouvelles de Grèce.** Le 14 mars 1983, la Grèce a ratifié la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (1979).

**Séminaires sur l'environnement pour la communauté maritime grecque.** M. Georges Katsifaras, ministre grec de la Marine marchande a inauguré une série de séminaires afin de sensibiliser la communauté marine grecque dans le but d'éliminer la pollution marine due aux navires. Le séminaire d'ouverture du 28 avril, destiné aux propriétaires et aux administrateurs a été suivi par des séminaires techniques s'adressant aux capitaines et officiers. Les séminaires étaient organisés par l'Association grecque de protection de l'environnement marin HELMEPA, constituée en 1982 avec l'aide et les conseils d'un groupe d'organisations importantes dans le domaine de l'environnement, notamment le Club de Rome, l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), le World Wildlife Fund (WWF), l'International Ocean Institute et l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED). HELMEPA estime que 80 à 90 pour cent de la pollution produite par les navires est due à la négligence opérationnelle et à un manque de connaissances — les techniques visant à éliminer la pollution marine ont été au nombre des sujets traités au cours des séminaires.



# LA RÉCOMPENSE D'UN PIONNIER

*Le Bulletin de l'UICN a demandé au Professeur Jean-Paul Harroy, un des pères fondateurs de l'Union, de raconter les débuts de l'UICN et de réfléchir aux activités présentes de l'Union, à ses perspectives d'avenir.*

Le 5 octobre 1948, je fus élu secrétaire général de l'Union internationale pour la protection de la nature (UIPN). Simultanément, je devenais directeur de l'OIPN, Office International pour la Protection de la Nature, créé à Bruxelles par le grand précurseur néerlandais P.G. van Tienhoven. J'avais mission de le faire absorber par l'UIPN, laquelle héritait ainsi, notamment, de sa déjà riche bibliothèque.

Le mérite de la naissance physique de l'UIPN est partagé entre la Ligue suisse pour la protection de la nature, qui avait organisé deux conférences préliminaires (1946, 1947), le gouvernement français qui assumait les charges de la conférence de Fontainebleau, et l'Unesco, encore toute jeune, qui apportait à la future Union son parrainage et quelque indispensable subsidence pour ses premiers mois d'activité.

Le rôle important de la Ligue suisse fut reconnu par l'attribution à son Président, le Dr Charles Bernard, de la présidence de l'Union, fonction qu'il occupa jusqu'en 1954. La France, autre promoteur, soutint l'Union à ses débuts, notamment par l'action du Prof. Roger Heim, lequel devint président lors de l'Assemblée de Copenhague en 1954. Enfin, Sir Julian Huxley, à cette époque encore directeur général de l'Unesco, s'occupait personnellement des premiers pas de l'Union, veillant à les faire assister financièrement, participant lui-même à des premières réunions notamment du Conseil exécutif UIPN tout nouvellement nommé dans lequel siégeait déjà un autre futur président et pilier de l'Union, Harold Coolidge, réunions où devait s'élaborer le premier programme d'action de notre jeune institution.

Pour juger correctement les premières lignes d'activité que se fixa puis qu'essaya de suivre l'Union du début, il est essentiel de se replacer dans le contexte de l'époque.

Avant 1940, ceux qui avaient déjà perçu la nécessité de «protéger la Nature» étaient encore peu nombreux, naturalistes pour la plupart, mal connectés entre eux, pratiquement concentrés en Europe et en Amérique du Nord, se préoccupant surtout de disparitions d'espèces et, dans l'ensemble, sans réelle influence politique.

Entre 1940 et Fontainebleau, les idées avaient progressé. Le danger de gaspillage et de mésusage des ressources naturelles devenait de plus en plus évident. Une volonté de s'unir pour mieux connaître puis combattre ce danger s'affirmait. Au plan régional, elle engendrait de premières conférences importantes: en 1948, Denver (interaméricaine) et Honolulu (Pacifique). Et au plan planétaire, cette impulsion se concrétisait simultanément par les négociations visant à la création de l'UIPN et par la convocation, par les Nations Unies, à Lake Success, pour 1949, d'une Conférence



Jean-Paul Harroy

Ars-Nova, Bruxelles

scientifique des Nations Unies sur la conservation et l'utilisation des ressources.

On notera que l'ONU mettait déjà en avant l'utilisation rationnelle des ressources naturelles renouvelables alors que les fondateurs de l'Union en restaient à la notion d'UIPN. Jusqu'à mon départ en 1955 je n'ai cessé, à la direction de l'Union, de percevoir des critiques sur cette appellation «tardigrade», qui prit fin d'ailleurs dès l'année suivante, en 1956, à Edimbourg, où UIPN devint officiellement UICN.

La question est alors souvent posée aujourd'hui: quels ont été les premiers objectifs des dirigeants de l'UIPN après la création de celle-ci? Voici, sommairement, l'essentiel du premier programme que le Conseil fixa en 1948 et me demanda de respecter jusqu'à mon départ en 1955:

1. Muer le très petit noyau préexistant de naturalistes euraméricains déjà acquis à la conservation en un puissant réseau mondial (accent sur le tiers monde), sans cesse en expansion, de spécialistes de la conservation de tous horizons: hommes politiques, grands responsables de l'économie, fonctionnaires, écologistes du noyau de départ, gens de terrain, juristes, dirigeants d'ONG, etc., se connaissant parce que se rencontrant, puis, s'écrivant, se documentant mutuellement, s'entraînant.

2. Dans la mesure des minuscules moyens de l'Union du début, mais en s'acharnant à sans cesse renforcer ceux-ci, commencer à promouvoir dans les pays, surtout du tiers monde:

- a) l'information, l'éducation du public et des autorités;
- b) des actions locales, principalement par la législation, l'administration et le volontariat, en faveur de la conservation;
- c) la recherche écologique coordonnée sous toutes ses formes, portant spécialement sur l'identification et le contrôle des processus résultant principalement

de l'explosion démographique planétaire déjà très inquiétante;

- d) l'association volontaire à toute grande action internationale en faveur de la «protection de la nature».

Dans cette conjoncture mondiale alors très différente de celle d'aujourd'hui et qu'il faut donc avoir en mémoire si l'on veut juger objectivement l'œuvre des pionniers, que fit alors l'UIPN de 1948-1955 pour se rapprocher de ces divers objectifs?

Les conférences de Lake Success, en 1949, assurèrent un magnifique démarrage à la poursuite de l'objectif no 1, et cela grâce à l'Unesco.

Voulant poursuivre pendant quelques années cette politique de contacts personnels répétés et de premières réflexions interdisciplinaires collectives, le Conseil rendit provisoirement ces rencontres annuelles, associant une «réunion technique» à chacune de ses assemblées générales alors bisannuelles (Bruxelles 1950, Caracas 1952, Copenhague 1954) mais convoquant de surcroît entre celles-ci (La Haye 1951, Salzbourg 1953) des réunions purement techniques supplémentaires. Ces travaux donnèrent lieu à un très gros effort de préparation et aussi de publication. Par la suite, la périodicité s'espaca. Mais l'obtention des deux premiers buts était sur rail. La notoriété de l'Union s'affirmait. Et le réseau mondial des «Frères de la conservation» s'était considérablement élargi et diversifié, dans une atmosphère remarquable d'enthousiasme et d'amitié.

A la base des premières actions concrètes apparut dès Fontainebleau le travail des Commissions: la première fut celle de l'éducation. Le service de sauvegarde ne devint commission qu'en 1956. La commission de l'écologie fut créée en 1954.

Des «projets» déjà assez nombreux (leçons dans le tiers-monde, camps Nature internationaux, enquête Lee Talbot sur une douzaine de grands mammifères du monde menacés de devenir «les fossiles de demain», etc.) furent financés par l'Unesco ou des mécènes. En 1952 à Caracas, le risque fut pris d'aborder le vrai problème: la surpopulation. Les clameurs déclenchées furent telles que, hélas, ce risque ne fut pas repris avant 1983 et l'accord UICN-IPPF (Fédération Internationale pour la Planification Familiale). (NDLR: lors de la 15<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale en Nouvelle-Zélande, en octobre 1981, une résolution fut votée reconnaissant que «la conservation de l'environnement, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et la stabilisation de la population sont des problèmes fondamentalement interdépendants». Ce thème a été repris dans la Stratégie mondiale de la conservation).

Et pour terminer ce survol par un ultime plaidoyer en faveur des combattants de la première décennie, je dirai encore qu'ils ont peut-être eu surtout un mérite, c'est celui d'avoir «tenu».

Suite en page 43



# NOUVELLES INTERNES

## LA DEMANDE DE CORNE DE RHINOCÉROS FLÉCHIT

Depuis la publication de son ouvrage faisant autorité en la matière, **Run Rhino Run**, en 1982, Esmond Bradley Martin a poursuivi, sous l'égide de l'UICN et du WWF, ses recherches sur le commerce international des produits du rhinocéros. D'octobre 1982 à février 1983, il s'est rendu dans dix pays d'Asie en vue de dissuader les grossistes de produits pharmaceutiques de poursuivre leurs transactions en produits du rhinocéros et d'expliquer aux praticiens de la médecine chinoise traditionnelle pourquoi il ne faut plus prescrire de médicaments à base de produits du rhinocéros. Il a eu la possibilité de mettre à jour ses données sur la situation présente du commerce international de produits du rhinocéros.

Esmond Bradley Martin note: «J'ai découvert que malgré un repli net de la quantité de nouvelles cornes de rhinocéros ayant pénétré sur le marché international entre 1980 et 1982, le prix de vente n'a généralement que peu augmenté dans la plupart des Etats d'Asie». Ce fait encourageant est indicateur d'une possible baisse de la demande de corne de rhinocéros. Si celle-ci avait continué à augmenter au même rythme que ces trois dernières années, les prix auraient considérablement renchéri en raison de la raréfaction des cornes.

M. Bradley Martin a découvert que la quantité de nouvelles cornes atteignant le marché mondial est passée de huit tonnes par an entre 1972 et 1978 à quatre tonnes par an entre 1979 et 1982. Les effectifs de rhinocéros africains ayant été réduits de moitié dans les années 70, les braconniers ont de plus en plus de difficultés à trouver des proies. En outre, certains des pays africains qui furent les pourvoyeurs principaux de cornes (le Kenya, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud) ont pris des mesures pour restreindre fortement les mouvements de cornes de rhinocéros hors de leurs frontières.

En faisant son rapport sur les prix de détail de la corne en Asie, M. Martin a constaté qu'ils n'ont augmenté que de 20 pour cent par an, plus ou moins dans les mêmes proportions que l'inflation. En revanche, les prix de détail de la peau de rhinocéros ont baissé. A Hong Kong, les prix de détail au kilogramme sont passés de 423 dollars en 1979 à 376 dollars. La baisse est encore plus spectaculaire à Singapour, dans la même période: de 923 à 635 dollars.

La faiblesse de la demande s'explique par plusieurs raisons, évidentes aujourd'hui. En voici quelques-unes:

1. Hong Kong et le Japon ont cessé d'importer les produits du rhinocéros, respectivement en 1979 et 1980 (ces deux pays comptaient le plus grand nombre de consommateurs de corne de rhinocéros à des fins médicales). A Hong Kong, les commerçants en produits pharmaceutiques publient nombre de livres et brochures sur les médicaments traditionnels et désormais ces ouvrages expliquent pourquoi la corne de rhinocéros n'est plus importée. Au Japon, le gouvernement lui-même a écrit aux pharmaciens, leur demandant de prôner l'utilisation de produits de substitution.

2. Aujourd'hui en Asie, la corne de saïga est plus largement utilisée comme médicament antipyrétique. Elle est moins chère et acceptable comme produit de substitution en médecine traditionnelle.

3. Hong Kong, le principal port d'entrée de la plupart des médicaments chinois ne peut désormais fournir que les cornes de rhinocéros importées avant la réglementation de 1979. Les commerçants de corne de rhinocéros de Hong Kong qui ne veulent pas perdre leurs clients au profit de compagnies pharmaceutiques étrangères s'efforcent de vendre des produits de substitution.

4. La montée brutale du prix de gros de la corne de rhinocéros (35 dollars le kilo en 1972) a entraîné l'apparition de copeaux en fausse corne ou de morceaux de cornes de cobe vendus sous l'appellation «corne de rhinocéros». Ceci a rendu les consommateurs méfiants et beaucoup préfèrent acheter un paquet d'herbes sèches ou de corne de saïga lorsqu'ils doutent de l'authenticité du produit qu'on leur propose.

5. La publicité donnée à la disparition des rhinocéros a porté ses fruits en Asie, décourageant les consommateurs potentiels (rarement par souci de conservation mais plutôt à l'idée de ne plus trouver bientôt de cornes de rhinocéros).

Cependant l'arrêt du commerce véritable n'est pas encore pour demain. M. Martin indique quels seront les principaux défis à relever dans les années à venir.

1. **Yémen du Nord**: bien que le gouvernement ait déclaré illégale l'importation de cornes de rhinocéros vers la fin de 1982, celles-ci entrent encore dans le pays. Le Yémen du Nord est proche des sources africaines de cornes et la demande reste élevée dans le pays. Les vendeurs arrivent à Sanaa par vols réguliers depuis le sud du Soudan avec la corne dans leurs bagages.

2. **Singapour**: ces dernières années, la quantité de cornes et de peaux de rhinocéros entrant à Singapour depuis Sumatra a nettement augmenté car les commerçants

de Singapour offrent généralement des prix plus élevés et que la corne pénètre librement dans le pays. Les produits ne sont même pas soumis à des droits de douane. C'est pour cela que les cornes de rhinocéros indien partent de Calcutta en contrebande pour rejoindre Singapour. Il y a également une résurgence récente du braconnage de rhinocéros indiens en Assam.

3. **Chine**: l'exportation de grandes quantités de toutes sortes de pilules contenant de la corne de rhinocéros se poursuit. On les trouve dans les magasins traditionnels de toute l'Asie — au Japon, en Corée, aux Philippines de même qu'à Singapour, à Hong Kong et Macao. Etant donné que la corne de rhinocéros n'est pas facilement identifiable dans les médicaments chinois, ceux-ci sont autorisés, d'un point de vue technique, à l'importation dans les pays ayant ratifié la CITES.

4. **Hong Kong**: les commerçants de Hong Kong ont légalement le droit d'exporter leurs anciens stocks de cornes de rhinocéros. Depuis 1976, date à partir de laquelle ils durent se procurer des permis pour la corne de rhinocéros, 2535 kilos ont été soit consommés dans le pays, soit exportés. En outre, certains stocks détenus à Hong Kong n'ont jamais été déclarés et certains sont exportés en contrebande, par la Corée du Sud, en particulier.

5. **Corée du Sud**: à l'heure actuelle, ce pays est un des principaux consommateurs de cornes de rhinocéros. L'importation de la corne y est encore légale à condition qu'elle soit déclarée et que l'importateur acquitte une taxe de 42,5 pour cent. A Séoul comme à Pusan, la corne est vendue au public. Les statistiques officielles d'importation de 1981 font état de 142 kilos de corne de rhinocéros entrant dans le pays mais les importations annuelles totales pourraient bien dépasser ce chiffre.

La survie du rhinocéros dépend de la résolution de ces problèmes et d'autres questions de conservation connexes. □



Pharmacie chinoise avec des cornes de rhinocéros en devanture.

Crédit: Michèle Dépraz/WWF



# NOUVELLES INTERNES

Suite de la page 33

commerce comme le loup, le lynx, le lynx roux et la loutre ont été retirées. Plusieurs organisations de conservation de la nature ont exprimé leurs craintes que le commerce international des fourrures de ces animaux ne donne lieu à la chasse illicite et, éventuellement, n'entraîne la disparition d'espèces européennes voisines extrêmement menacées. On a également exprimé la crainte que la chasse légale de ces animaux, déjà forte et en expansion en Amérique du Nord (90 000 lynx roux tués chaque année pour une population de un million) ne prenne des proportions gigantesques en cas de relâchement des contrôles portant sur le commerce.

Les perroquets sont des proies particulières pour le commerce et la Conférence des Parties a accordé la plus haute protection à trois perroquets d'Amérique latine, extrêmement rares, notamment l'ara à tête rouge. Toutes les espèces de perroquets sont inscrites à la CITES, à l'exception de trois.

Les collectionneurs représentent une menace non négligeable pour plusieurs milliers de plantes et ce fait a été reconnu par les propositions des Etats-Unis, concernant l'inscription de plusieurs dizaines d'espèces végétales (surtout des cactées) à l'Annexe I; plus de la moitié des propositions ont été acceptées.

Les accords de la CITES, connus sous le nom de Convention de Washington, ont été élaborés dans le but de réglementer le commerce mondial des animaux et des produits sauvages tels que les fourrures et l'ivoire. La Convention vise à empêcher l'extinction par surexploitation commerciale d'espèces en danger ou menacées. La Session du Botswana marquait le dixième anniversaire de la Convention à laquelle 81 Etats ont déjà adhéré. La CITES se réunit tous les deux ans afin de réexaminer les règlements commerciaux et l'application générale de la Convention.

La Session a été officiellement ouverte par M. Masire, président de la République du Botswana qui a déclaré que, si les peuples et les nations doivent être les protecteurs de leurs propres ressources sauvages, la coopération internationale est essentielle à la protection de certaines espèces contre la surexploitation par le commerce international. «Seuls les braconniers et les trafiquants de faune et de flore sauvages ont des raisons de craindre cette Convention; d'ailleurs, plus ils la craindront, mieux cela vaudra» a-t-il ajouté.

M. Mostafa K. Tolba, directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement a rendu hommage aux réalisations de la CITES dans ces dix dernières années, disant qu'il s'agit d'une «Convention qui, en moins d'une décennie est devenue la mieux reconnue de toutes les conventions de conservation». Il a ajouté que la CITES a joué un rôle fondamental «en démontrant l'importance économique du contrôle du commerce des espèces de faune et de flore de même que la valeur de la conservation dans son ensemble».

Après avoir relevé que la Session célébrait le dixième anniversaire de la CITES, M. Samar Singh (Inde), président du Comité permanent a noté que la Conven-



En dix ans la CITES a acquis sa majorité sur le plan international. La convention compte 81 Etats Parties.

Crédit: Michael Kahn

tion avait vu le jour dans un des principaux pays consommateurs. «Il est donc tout à fait approprié que son dixième anniversaire soit célébré ici, dans la région qui compte le plus grand nombre de pays producteurs. Ce fait est significatif car toute la philosophie de la CITES repose sur les fondations solides de l'intérêt profond et de la coopération liant les pays producteurs aux pays consommateurs».

La réunion du Botswana a fourni une excellente occasion aux délégués des pays consommateurs de consulter leurs collègues, dans une importante région en développement, d'écouter leurs avis, de prendre connaissance de leurs problèmes et de constater de visu les conditions locales nécessitant une conservation judicieuse servant à la fois les ressources sauvages et l'homme.

Pour résumer cette Session de deux semaines, Eugène Lapointe, secrétaire général de la CITES a fait remarquer qu'un nombre des résultats les plus positifs de la Conférence se trouvait l'accession de la Convention à sa maturité au niveau international: «CITES a obtenu sa majorité au niveau international par sa philosophie et sa conception des solutions à donner aux

problèmes... Chacun assiste maintenant aux séances plénières en ayant une connaissance approfondie du fonctionnement des systèmes internationaux; pré-négociations et consultations ont lieu avant les séances». Il a ensuite souligné d'autres signes de la maturité de la Convention: «certains principes établis en résultat de certaines décisions telle l'instauration de quotas pour l'exploitation du léopard pourraient se révéler particulièrement importants pour le futur de la CITES. Dans ces dix courtes années, la CITES a parcouru un long chemin».

Cet article s'appuie sur le compte rendu de Robert Soutter, du WWF qui a assisté à la Session de la CITES au Botswana.

**Note:** le Bulletin de l'UICN attire l'attention de ses lecteurs sur le fait que dans l'article de Duncan Poore *Forêts: les forces de destruction* (Bulletin de janvier-mars 1983), l'évaluation forestière mentionnée est un projet joint PNUE-FAO dans le cadre du programme GEMS soutenu largement par le Fonds pour l'environnement du PNUE.



## LE TIGRE AUJOURD'HUI

Peter Jackson

Si vous allez aujourd'hui en Inde avec l'espoir de voir un tigre, vous avez toutes vos chances. Il n'en était pas de même il y a dix ans. Les tigres alors étaient en voie de disparition et la chasse les forçait à vivre encore plus cachés que de coutume. Mais aujourd'hui, après des efforts de conservation considérables, les tigres prospèrent. On peut donc les voir plus facilement, en particulier dans les réserves où ils se sont habitués à la présence des visiteurs.

La conservation du tigre, en Inde et au Népal est une réussite de même qu'un modèle de coopération entre les gouvernements et les organisations de conservation, principalement l'UICN, le WWF et la Smithsonian Institution de Washington.

C'est à l'Assemblée générale de l'UICN à New Delhi en 1969, que fut donnée l'alarme concernant le déclin du tigre, lorsque le directeur du zoo de New Delhi, Kailash Sankhala présenta une estimation selon laquelle il ne restait que 2500 tigres en Inde. La chasse commerciale allait encore bon train et sévissait de plus en plus lourdement, à mesure que le tigre faisait place à l'homme et aux agglomérations. Sept autres variétés de tigres figuraient au *Red Data Book*, on y inscrivit donc aussi le tigre indien et le tigre du Bengale: l'espèce dans son ensemble était menacée.

Guy Mountfort, un des administrateurs du WWF international proposa de lancer une collecte de fonds visant à rassembler 1 million de dollars pour l'Opération tigre. Pour cet animal magnifique et bien connu du public, l'argent se mit rapidement à affluer. Cependant, pour la réussite de l'Opération tigre, la réaction des gouvernements du Népal et de l'Inde était capitale. En 1972, Guy Mountfort rencontra Madame Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde qui, immédiatement, constitua un groupe de travail de spécialistes du tigre. Ce groupe prépara rapidement un plan complet reposant sur la sauvegarde des écosystèmes entiers des régions convenant au tigre. Au Népal, le gouvernement du roi Birendra transforma trois des meilleures réserves royales de chasse en réserves pour le tigre.

Le 1er avril 1973, le «Projet tigre»\* indien démarra symboliquement au Corbett National Park, dédié par le gouvernement à la mémoire d'un homme qui tout en ayant dû chasser le «mangeur d'hommes» était son plus grand défenseur et avait prédit, il y a des années, que le tigre disparaîtrait s'il n'était pas protégé. Kailash Sankhala qui s'était fait le champion du tigre lors de l'Assemblée générale de l'UICN fut nommé directeur du Projet et l'un des ministres les plus dynamiques du cabinet Gandhi, M. Karan Singh, devint président du comité de direction du Projet tigre.

En priorité, le tigre et d'autres animaux furent protégés contre la chasse, la forêt



Il y a peut-être 6 000 tigres dans le monde aujourd'hui.

Crédit: John Mackinnon/WWF

contre le surpâturage par le bétail, la récolte excessive du bois et d'autres produits. En 1972, la chasse avait été interdite. Toutefois le braconnage pour la peau, laquelle atteignait des prix considérables sur le marché international, se poursuivait et les agriculteurs empoisonnaient les tigres en remplissant de pesticides des carcasses d'animaux qu'ils avaient tués.

Ce fut la guerre contre les braconniers avec mort d'hommes dans les deux camps, la bagarre avec les pasteurs qui cherchaient à asseoir leur droit de pâturage dans les réserves, lesquelles embellissaient, à mesure que la végétation protégée revivait. Des villages entiers furent déplacés hors de la réserve et le gouvernement les dota, entre autres, de puits et prépara la terre pour la culture. Des centres médicaux, des écoles et des temples furent également construits.

C'est le gouvernement indien qui a fourni la plus grande partie des fonds, l'UICN et le WWF ayant contribué au Projet tigre sous forme de matériel et de conseils d'experts. L'aide comprenait de l'équipement de terrain: jeeps, camions, motocyclettes, jumelles avec vision de nuit, matériel de repérage et de capture; réseaux radio particulièrement utiles pour lutter contre le braconnage et les incendies de forêts mais aussi pour les communications en général; matériel de bureau et notamment, machines à écrire, calculatrices, livres et journaux. L'UICN a fait en sorte que l'équipe responsable bénéficie de l'appui d'experts mondiaux en matière de capture et de techniques de tranquillisation d'animaux sauvages et de surveillance continue des populations animales et végétales. Le recensement

de 1979 faisait état de 3 012 tigres en Inde, soit une augmentation de 60 pour cent par rapport aux 1 927 tigres comptés en 1972.

Pendant ce temps, au Népal, la Smithsonian Institution lançait une étude de longue haleine sur l'écologie du tigre, sous la responsabilité de scientifiques népalais et américains dans le Parc national royal de Chitwan. Des tigres mais aussi des léopards, des ours, des cerfs furent capturés au moyen de fléchettes de tranquillisants et dotés de colliers-radios pour qu'on puisse suivre leurs mouvements. L'étude a donné des renseignements inestimables sur la vie quotidienne, les déplacements et les relations de ces divers animaux, permettant de jeter les bases scientifiques de leur gestion. L'UICN et le WWF ont appuyé l'étude en question mais ont aussi fourni du matériel pour les réserves népalaises. On estime qu'il y aurait aujourd'hui environ 300 tigres au Népal.

Avec l'aide de l'UICN et du WWF, l'Indonésie et la Thaïlande ont aussi lancé d'importants programmes de conservation du tigre. Malheureusement, il est trop tard pour le tigre de Bali, le dernier ayant été tué en 1937 et malgré les efforts entrepris pour sauver le tigre de Java dans son dernier sanctuaire de Meru Betiri, Java orientale, il semble que cette sous-espèce ait maintenant disparu de la surface de la Terre.

Le tigre de Sumatra survit mais, en dépit de la protection légale, il est encore chassé dans toute l'île, même par des personnalités officielles. Il n'existe encore aucune réserve spécifique pour le tigre et, par endroits, la cause de la conservation du tigre souffre, certains animaux attaquant le bétail ou se transformant en mangeurs d'hommes.



# NOUVELLES INTERNES

On pense qu'un ensemble de réserves du nord de la Thaïlande abritent de grandes populations de tigres indochinois; cette sous-espèce existe aussi dans d'autres réserves thaïlandaises tel le Parc national Khao Yai. Il y a également des tigres indochinois dans la péninsule Malaise (200 à 250) et un nombre non défini vit au Laos, au Cambodge, au Viêt-nam et en Birmanie, pays où l'on trouve aussi le tigre indien.

On estime qu'il y a au Bangladesh 300 à 350 tigres dans les forêts de mangroves des Sunderbans, en bordure de la baie du Bengale. Les mangeurs d'hommes sont exceptionnellement nombreux dans les Sunderbans séparant le Bangladesh et l'Inde. L'UICN et le WWF ont contribué à une étude sur le problème et ont fourni du matériel pour les programmes de conservation.

Le tigre de la Caspienne est une autre sous-espèce qui serait maintenant éteinte. Les scientifiques soviétiques indiquent qu'il a définitivement disparu de leur territoire. Avec l'espoir d'en trouver encore quelques-uns dans le nord de l'Iran, a eu lieu une recherche de traces, intensive mais malheureusement vaine.

En Asie du Nord-Est survivent environ 300 tigres de Sibérie dans des réserves d'Union soviétique et de Chine. Cependant les tigres de Chine ne dépasseraient pas le nombre de 100. Leur aire de répartition inclut certaines des régions les plus peuplées de Chine et ils ont énormément souffert pour avoir été officiellement déclarés nuisibles et chassés jusqu'à ces dernières années. Dorénavant ils sont protégés mais les scientifiques chinois précisent que les gens essaient encore de tuer les tigres.

Il y a aujourd'hui environ 6000 tigres sauvages dans le monde. Partout, sauf en Birmanie, ils sont totalement et légalement protégés et grâce à la réussite de l'Opération tigre, l'espèce est raisonnablement en sécurité, à condition que les mesures de conservation soient maintenues. Le programme a eu des répercussions plus vastes sur la conservation de la faune et de la flore en général, d'abord grâce à la publicité dont il a été entouré et ensuite parce que le tigre ne peut survivre que si ses proies abondent dans un habitat forestier sain. En Inde, cette idée a présidé à l'adoption de l'optique d'un Projet tigre replacé dans le contexte de l'écosystème, optique qui a conduit à la réussite pleine et entière.

De tout temps, les rapports de l'homme à la faune sauvage ont reflété amour et haine, les intérêts de la faune entrant souvent en conflit avec les activités de l'homme. Les cerfs, les singes, les oiseaux et les insectes ravagent les cultures; des gens sont tués ou blessés par des éléphants, des ours, des serpents mais aussi par des lions, des léopards et des tigres. Mais le tigre mangeur d'hommes évoque plus que les autres des images d'horreur. Ainsi de nouveaux incidents dans un Etat du nord de l'Inde où environ 100 personnes ont été tuées par des tigres depuis 1976 ont inévitablement fait monter la tension et soulevé des questions sur l'utilité de conserver un animal potentiellement dangereux.

Les experts du Projet tigre soulignent que l'homme n'est pas la proie habituelle

du tigre mais que des accidents peuvent avoir lieu lorsque l'animal est surpris et attaque pour se défendre. Quelques tigres se transforment en mangeurs d'hommes parce qu'ils sont blessés et donc handicapés dans leur chasse d'une proie habituelle ou parce que, l'occasion aidant, ils apprennent que l'homme est une proie facile. Ces mangeurs d'hommes doivent être abattus ou endormis et transférés dans un zoo.

L'homme et le tigre ont cohabité pendant des siècles. Cependant aujourd'hui beaucoup d'habitants des aires de répartition du tigre sont des immigrants sans aucune expérience des animaux sauvages dangereux. Il se peut qu'ils s'exposent eux-mêmes aux attaques, de par leur attitude. Les experts du Projet tigre ont donc recommandé aux habitants des terres fréquentées par le tigre des moyens d'adapter leurs activités afin de minimiser les risques. Parallèlement, ils proposent d'améliorer la gestion d'une réserve proche, d'une part pour

empêcher que les cerfs et les tigres soient attirés par les zones agricoles et, d'autre part pour renforcer la surveillance continue du comportement des tigres qui s'y trouvent afin que les sujets potentiellement dangereux soient éliminés.

Si les mangeurs d'hommes posent un problème limité mais néanmoins grave, ce n'est qu'une des facettes de la coexistence entre l'homme et la faune. Les animaux sont un élément nécessaire des écosystèmes naturels, vitaux pour la survie de l'homme et il se peut que l'homme doive adapter son mode de vie en conséquence. □

*\*La campagne du WWF est intitulée «Opération tigre». Le programme du gouvernement indien est baptisé «Projet tigre».*

*Peter Jackson est un ancien correspondant de l'Agence Reuters et ancien directeur de l'information du WWF international. Il était responsable du projet pour l'Opération tigre.*

## DES IBIS CHAUVES À LA CRÉATION D'UN PARC



*L'ibis chauve à Biregik, Turquie.*

*Credit: Udo Hirsch/WWF*

Au Maroc, des études de la population de l'ibis chauve menacé d'extinction ont conduit à un projet de création d'un parc national. Le premier ministre du Maroc, Monsieur Maâti Bouabid, a déclaré, lors d'un Symposium international sur la gestion et la conservation de la faune sauvage méditerranéenne, tenu à Fès (16-17 mars 1983), que le projet de création du Parc national de Massa (région d'Agadir) était en bonne voie. Les évaluations conduites par l'UICN et le WWF ont montré qu'en 1983, la population mondiale de l'ibis chauve est estimée à moins de 400 individus dont 364 vivent au Maroc. Le projet de création du parc a été proposé par l'Administration des Eaux et Forêts avec le concours de l'UICN/WWF.

Le futur Parc national de Massa sera conçu de manière à prendre en considération les impératifs humains tout en conser-

vant les processus écologiques, les animaux et les plantes et en encourageant un tourisme de vision. Pour ce faire, le futur parc sera divisé en zones spécifiques: une zone d'espace naturel, une zone d'utilisation traditionnelle et une zone de développement. Dans la zone naturelle, les espèces de flore et de faune seront totalement protégées et aucune exploitation des terres par l'homme ne pourra avoir lieu. La protection de la flore et de la faune sera aussi un élément clé dans la zone d'utilisation traditionnelle mais certaines pratiques traditionnelles d'utilisation de l'espace agro-sylvo-pastoral pourront être mises en oeuvre. La zone de développement comprendra les secteurs où réside la majorité des populations et dont la vocation est de contribuer à la qualité de la vie grâce à des pratiques rationnelles d'utilisation des sols.

Le territoire du futur parc national (près de 760 km<sup>2</sup>) s'étend sur environ 65 km entre Agadir et Tiznit et sur une largeur variant entre 10 et 15 km. Sa situation géographique favorise le transit et l'hivernage d'un grand nombre d'espèces d'oiseaux migrateurs. De plus, la région de l'Oued Massa abrite plus de la moitié de la population nicheuse mondiale de l'ibis chauve et l'une des plus importantes colonies du grand Cormoran du Maroc. Ce projet de parc national permettra de protéger les ressources naturelles contre les effets d'un tourisme anarchique et d'une mauvaise gestion de l'utilisation des terres, menaces bien réelles en raison du développement touristique et agricole prévu dans la région d'Agadir, pour les années à venir. A la demande des autorités marocaines, l'UICN s'est engagée à préparer la planification nécessaire à l'aménagement du futur parc national, à réaliser un programme de formation et de sensibilisation ainsi qu'à fournir un appui logistique avec le concours financier du World Wildlife Fund. □



# NOUVELLES INTERNES

## LE PLAN D'ACTION DE BALI

Le Congrès mondial des parcs nationaux tenu à Bali, Indonésie en octobre dernier, a pris très au sérieux sa mission consistant à décider de priorités pour une action future. Les 450 spécialistes de la planification des parcs nationaux, de la gestion, de la recherche et de la promotion ont concentré l'essentiel de leurs activités à la préparation de lignes directrices explicites pour l'avenir.

Les 20 recommandations publiées dans le **Bulletin** de l'UICN ont constitué le cadre de l'action. En outre, des groupes de travail des huit provinces biogéographiques du monde ont présenté des rapports sur les priorités concernant chaque province et nombre d'études de cas et autres documents constituent des exemples à imiter davantage à l'avenir. Les discours sur «l'orientation future» de chaque province furent particulièrement pertinents et ont donné des analyses réfléchies des tendances. S'appuyant sur ces documents, les éléments principaux d'un plan d'action ont été soumis à la séance de clôture du Congrès. Le secrétariat a poursuivi l'oeuvre et le résultat est le **Plan d'action de Bali** distribué aujourd'hui largement dans le but de recueillir de l'aide et de préparer des projets d'application du plan.

Le **Plan d'action de Bali** reconnaît que dans la plupart des pays existent déjà des organismes de droit public compétents, responsables de la gestion des parcs nationaux et autres aires protégées et que chacun de ces organismes a un programme de travail en rapport avec les besoins et priorités du pays concerné. Cependant, les participants au Congrès ont relevé qu'il régnait une certaine méconnaissance des outils de gestion (biogéographie, zonage, surveillance continue, cours de formation, économie des aires protégées, etc.) que les budgets ne sont pas toujours alloués aux priorités les plus importantes, que les plans de gestion forment encore l'exception plutôt que la règle, que l'information utile n'est pas transmise comme elle le devrait, que la formation n'est pas au niveau des besoins et que les responsables gouvernementaux comme le public sous-estiment généralement l'intérêt des aires protégées pour un développement respectant l'environnement.

Le **Plan d'action de Bali** a pour mission de fournir avis et assistance aux organismes qui souhaitent améliorer l'efficacité de leur gestion en atteignant les objectifs pour lesquels les aires protégées ont été créées. De toute évidence, ce n'est pas le travail du seul secrétariat de l'UICN; il faut que chaque élément constituant l'Union y participe — Etats Parties, organismes de droit public, organisations non gouvernementales — de même que les partenaires principaux de l'UICN: le PNUE, l'Unesco, la FAO et le World Wildlife Fund.

Voici les 10 objectifs du Plan d'action de Bali accompagnés d'une courte liste des activités indispensables.

**Objectif 1. ÉTABLIR D'ICI À 1982 UN RÉSEAU MONDIAL DE PARCS NATIONAUX ET D'AIRES PROTÉGÉES COUVRANT TOUTES LES**

**RÉGIONS ÉCOLOGIQUES TERRESTRES.**

**Activité 1.1** Mettre au point et à la disposition des responsables d'aires protégées les instruments et directives d'identification et de sélection des aires naturelles critiques afin de remplir les objectifs de la conservation et de contribuer au développement.

**Activité 1.2** Rechercher les appuis techniques, scientifiques et financiers nécessaires à l'identification, à la sélection, à la planification et à la gestion des aires protégées ayant une place stratégique dans le réseau mondial.

**Activité 1.3** Affiner et diffuser un système de classification biogéographique applicable dans le cadre de l'analyse de la couverture mondiale des aires protégées.

**Activité 1.4** Préparer et diffuser un système de classification biogéographique plus précis avec une échelle suffisamment flexible pour être appliquée dans l'analyse de la couverture des aires protégées à divers niveaux régionaux et nationaux.

**Activité 1.5** Promouvoir l'évaluation détaillée au niveau régional et national de la couverture des aires protégées.



**Objectif 2. INCLURE LES AIRES PROTÉGÉES MARINES, CÔTIÈRES ET D'EAU DOUCE DANS LE RÉSEAU MONDIAL.**

**Activité 2.1** Mettre au point et diffuser les concepts et instruments pour l'établissement des aires protégées dans les milieux marins, côtiers et d'eau douce.

**Activité 2.2** Préparer un système de classification par catégories des aires protégées marines, côtières et d'eau douce.

**Activité 2.3** Affiner et diffuser les systèmes de classification biogéographique des aires protégées marines, côtières et d'eau douce au niveau mondial, régional ou national.

**Activité 2.4** Amener les scientifiques, administrateurs et partisans de la conservation marine, côtière et d'eau douce à entrer dans la communauté concernée par les aires protégées.

**Activité 2.5** Promouvoir la création d'aires protégées marines, côtières et d'eau douce par tous les Etats de même que l'extension de toutes les aires littorales existant en milieu aquatique.

**Activité 2.6** Promouvoir la coopération entre nations partageant des espèces résidentes ou migratrices afin d'établir des réseaux d'aires protégées et autres réglementations en vue de répondre aux besoins critiques de ces espèces, la priorité étant donnée aux espèces menacées ou en danger.

**Objectif 3. AMÉLIORER LA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE ET LA GESTION DES AIRES PROTÉGÉES EXISTANTES.**

**Activité 3.1** Mettre au point et à disposition les instruments et directives pour l'évaluation de la capacité écologique des aires protégées à entretenir les ressources biologiques et pour l'évaluation de la gestion des aires afin de garantir que les mesures voulues sont appliquées.

**Activité 3.2** Promouvoir l'élaboration de concepts et de méthodes qui conduiront à énoncer des principes scientifiques de gestion et renforcer l'analyse continue des impératifs de conservation de chaque aire.

**Activité 3.3** Décrire les ressources vivantes contenues dans les aires protégées, notamment en préparant et en diffusant des inventaires d'espèces et de populations sauvages dont la valeur, en tant que ressources génétiques, est connue ou présumée.

**Activité 3.4** Préparer et mettre en oeuvre un système de rapports sur les aires protégées particulièrement menacées.

**Activité 3.5** Soutenir une conception systématique de la préparation des plans de gestion des aires et des systèmes qui prévoient une gestion et un développement en harmonie avec une gamme appropriée d'objectifs de conservation.

**Activité 3.6** Renforcer les mesures visant à atténuer les menaces extérieures pesant sur les aires protégées.

**Objectif 4. DÉVELOPPER TOUTE LA GAMME DES CATÉGORIES DE GESTION DES TERRES PRIMITIVES.**

**Activité 4.1** Mettre en oeuvre et à disposition les concepts et instruments nécessaires à la description et à l'application de chaque catégorie d'habitats terrestres et aquatiques.

**Activité 4.2** Etablir des aires protégées pilotes pour chaque catégorie, dans chaque province, afin de démontrer aux responsables politiques et aux populations locales l'importance de ces aires pour le développement socio-économique par une conception durable de la gestion des ressources.

**Activité 4.3** Incorporer les 10 catégories de gestion des terres primitives à la Liste des Nations Unies des parcs nationaux et des aires protégées.

**Activité 4.4** Prévoir la création de banques génétiques *in situ*.

**Objectif 5. RENFORCER LES LIENS ENTRE GESTION DES AIRES PROTÉGÉES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

**Activité 5.1** Préparer et distribuer les instruments d'étude des processus écologiques, des impératifs pour les habitats et autres composantes de l'intégrité des aires protégées pour permettre aux administrateurs de faire l'examen critique du contexte de la conservation des aires et d'être à même d'associer conservation et développement sur des territoires contigus.

**Activité 5.2** Oeuvrer avec les gouvernements et les agences d'aide au développement pour l'intégration de la notion d'aire



protégée et de soutien aux aires protégées dans les projets de développement.

**Activité 5.3** Préparer des lignes directrices politiques et des instruments normatifs concernant l'utilisation des aires protégées pour la recherche, la surveillance continue de l'environnement et la collecte de documents scientifiques.

**Activité 5.4** Préparer les instruments et directives pour l'incorporation pratique de nouveaux objectifs de gestion des aires protégées d'importance particulière vis-à-vis du développement durable et notamment concernant la surveillance continue et la conservation des ressources génétiques.

**Activité 5.5** Etudier et utiliser le savoir ancestral des communautés touchées par les mesures de conservation et appliquer des accords de gestion conclus entre les responsables des aires protégées et les sociétés qui géraient, traditionnellement, les ressources.

**Activité 5.6** Faire des travaux de recherche afin de déterminer les moyens de favoriser les activités récréatives et touristiques appropriées dans les aires protégées dont le tourisme est l'objectif et à atténuer les effets négatifs de ces activités.

**Activité 5.7** Mettre au point des méthodes et moyens d'augmenter le soutien du public pour les aires protégées.

**Objectif 6. ATTEINDRE LA PLEINE CAPACITÉ DE GESTION DES AIRES PROTÉGÉES.**

**Activité 6.1** Promouvoir l'institution et la reconnaissance de la gestion des aires protégées comme métier à part entière, d'importance vitale pour la société.

**Activité 6.2** Préparer et promouvoir l'organisation de séminaires, de cours et d'ateliers de formation d'administrateurs d'aires protégées aux niveaux local et régional.

**Activité 6.3** Renforcer le soutien aux écoles de formation régionales et nationales.

**Activité 6.4** Encourager l'organisation au niveau local de cours de formation «sur le tas» pour tout le personnel.

**Objectif 7. METTRE AU POINT DES INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES DE SOUTIEN AUX AIRES PROTÉGÉES.**

**Activité 7.1** Préparer et distribuer des instruments d'analyse de l'intérêt tangible ou non, monétaire ou non des aires protégées.

**Activité 7.2** Promouvoir la quantification des intérêts liant la conservation au développement, notamment la protection des bassins d'alimentation mais aussi les ressources génétiques, la lutte contre la pollution, la formation des sols, l'amélioration des climats, l'organisation d'activités récréatives et touristiques et autres services offerts par la nature.

**Activité 7.3** Etudier et publier les concepts et instruments liant écologie et économie afin de promouvoir une perspective d'analyse et d'explication plus consistante de la contribution des aires protégées au développement.

**Objectif 8. ÉTABLIR UN SERVICE EFFICACE D'INVENTAIRE ET DE SURVEILLANCE CONTINUE.**

**Activité 8.1** Étendre et renforcer l'Unité de données sur les aires protégées et les services liés appartenant au Centre de surveillance continue de la conservation de la

nature/UICN afin qu'ils puissent fournir des données sur les aires protégées, permettre de déterminer les priorités et aider les agences d'assistance au développement (nationales et internationales) à préparer des projets de développement tenant compte des aires protégées critiques.

**Activité 8.2** Publier et diffuser des répertoires et rapports périodiques sur les provinces biogéographiques afin d'informer les organisations nationales et internationales et de les aider à planifier leurs activités.

**Activité 8.3** Encourager les organisations internationales, les gouvernements, les associations régionales d'Etats à développer à long terme et utiliser les systèmes de collecte des données tels que la surveillance à distance par satellite couvrant l'ensemble des aires protégées.

**Activité 8.4** Promouvoir et appliquer une méthodologie pour la mise en place de systèmes de surveillance continue.

**Objectif 9. APPLIQUER LES MÉCANISMES DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE.**

**Activité 9.1** Intégrer et renforcer les liens entre la gestion des aires protégées et le Programme pour l'homme et la biosphère, le Système mondial de surveillance continue de l'environnement et la Convention du patrimoine mondial afin de profiter au mieux du potentiel de ces instruments pour les objectifs communs de la conservation et du développement durable.

**Activité 9.2** Encourager et conseiller tous les Etats dans la préparation, l'utilisation et, le cas échéant, la mise à jour des instruments normatifs internationaux concernant les aires protégées.

**Activité 9.3** Etudier et promouvoir la mise au point d'instruments et de mécanismes régissant le partage équitable des coûts et bénéfices liés à la gestion des aires protégées, entre les communautés du voisinage.

**Activité 9.4** Explorer la possibilité de préparer de nouveaux accords et instruments en vue de renforcer encore la coopération internationale en ce qui concerne les ressources génétiques.

**Objectif 10. PRÉPARER ET APPLIQUER UN PROGRAMME MONDIAL DE SOUTIEN À LA GESTION DES AIRES PROTÉGÉES.**

**Activité 10.1** Préparer et mettre en oeuvre des programmes d'action régionaux pour garantir des réalisations pratiques et réalistes, tenant compte de la diversité culturelle et institutionnelle et pour répondre aux besoins locaux.

**Activité 10.2** Donner des conseils techniques et scientifiques par la publication de documents sur des sujets pratiques d'intérêt général pour la gestion des aires protégées, tels que ceux dont il est question dans les points précédents.

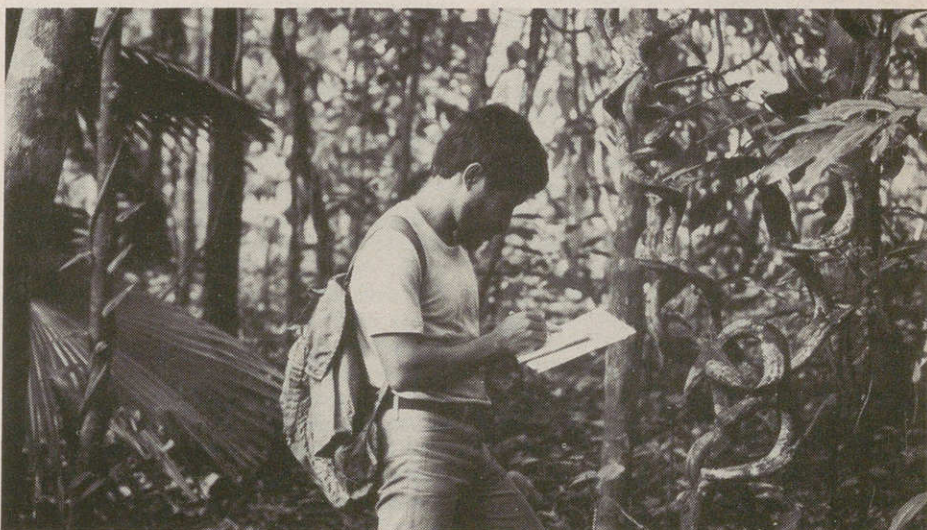
**Activité 10.3** Etablir un réseau de communications avec la communauté mondiale responsable des aires protégées ou les soutenant afin que l'information soit diffusée et pour apporter un appui aux professions du domaine des aires protégées.

**Activité 10.4** Edifier le soutien institutionnel nécessaire à la mise en oeuvre de ces activités dans le cadre de la suite donnée au congrès.

**Activité 10.5** Entreprendre des démarches pour la réunion du prochain congrès mondial des parcs nationaux en 1992 et en vue de réunions internationales, régionales et nationales intermédiaires destinées à mettre en oeuvre le Plan d'action de Bali.

**Activité 10.6** Charger l'UICN de la surveillance continue de la mise en oeuvre de ce plan et de faire rapport sur l'état des travaux au prochain congrès.

Le **Plan d'action de Bali** constitue un progrès révolutionnaire car il lie la conservation des aires protégées au développement socio-économique; quoique l'avenir nous réserve, il ne fait aucun doute que les ressources naturelles contenues dans les aires protégées forment un bon investissement. Les 10 objectifs du Plan d'action de Bali, s'ils reçoivent l'appui des gouvernements et des organisations de conservation et s'ils sont mis en oeuvre de concert et de manière cohérente, contribueront à garantir que les ressources des aires protégées sont conservées en tant que part inaliénable du patrimoine de l'homme moderne. □



*Le Plan d'action de Bali a pour mission de fournir avis et assistance aux organismes qui souhaitent améliorer l'efficacité de leur gestion en atteignant les objectifs pour lesquels les aires protégées ont été créées.*

*Crédit: Michèle Dépraz/WWF*



# NOUVELLES INTERNES

## LA CHARTE MONDIALE DE LA NATURE

*La Charte mondiale de la nature, soumise à l'Assemblée générale des Nations Unies de 1982 renforce les principes de la conservation. Peter Jackson examine la Charte et sa signification dans le contexte de l'environnement mondial.*

En 1948, l'Assemblée générale adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme pour réaliser la coopération internationale en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

Il a fallu 34 ans à l'ONU pour élever le droit à un environnement sain au rang de droit fondamental de l'homme et cependant, la Charte mondiale de la nature, adoptée le 28 octobre 1982 est passée généralement inaperçue au milieu des confrontations sur l'armement et des conflits.

La Charte déclare «l'humanité fait partie de la nature et la vie dépend du fonctionnement ininterrompu des systèmes naturels qui sont la source d'énergie et de matières nutritives». «La civilisation a ses racines dans la nature, qui a modelé la culture humaine et influencé toutes les œuvres artistiques et scientifiques, et c'est en vivant en harmonie avec la nature que l'homme a les meilleures possibilités de développer sa créativité, de se détendre et d'occuper ses loisirs».

La Charte stipule qu'une consommation excessive et l'abus de ressources naturelles ainsi que l'incapacité d'instaurer parmi les peuples et les Etats un ordre économique approprié, conduit à l'effondrement des structures économiques, sociales et politiques de la civilisation.

«La course aux ressources rares est génératrice de conflits tandis que la conservation de la nature et de ses ressources va dans le sens de la justice et contribue au maintien de la paix, et elle ne sera assurée que lorsque l'humanité aura appris à vivre en paix et à renoncer à la guerre et aux armements».

Ayant énoncé comme principe que «la nature sera respectée et ses processus essentiels ne seront pas altérés», la Charte accorde une haute priorité à l'intégration de la conservation de la nature aux activités de développement économique et social, à l'utilisation durable des ressources vivantes, au maintien de la productivité des sols, à l'exploitation mesurée des ressources non renouvelables et au contrôle de la technologie afin de diminuer les risques et les effets nuisibles sur la nature.

Ce n'est pas le seul document énonçant les principes d'un monde idéal. Cependant, parce qu'elle traite des fondations mêmes de la vie sur Terre, la Charte mondiale de la nature mérite d'être examinée et mise en œuvre au mieux des possibilités de chaque nation et de chaque individu. La Charte reflète les préoccupations de l'UICN depuis la fondation de celle-ci en 1948. Il était donc approprié que la Commission de



*La Charte mondiale de la nature prône la conservation du patrimoine naturel de l'homme y compris les nombreux écosystèmes fragiles dont la mer des Wadden est un exemple.*

*Credit: foto rob de wina/Utrecht*

l'UICN des politiques, du droit et de l'administration de l'environnement soit chargée de préparer le projet sur proposition de M. Mobutu Sese Seko, Président de la République du Zaïre, lors de l'Assemblée générale de l'UICN à Kinshasa en 1975.

Le projet final a été soumis par le gouvernement du Zaïre et 35 pays co-responsables à la session de 1982 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Certains pays, parmi lesquels les Etats-Unis souhaitaient approfondir les termes de la charte afin de parvenir à un consensus. Cependant le vote a eu lieu et le projet a été adopté par 111 voix.

Les Etats-Unis ont voté contre alors qu'ils avaient soutenu le premier projet et 18 pays se sont abstenus: Algérie, Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Ghana, Guyane, Liban, Mexique, Paraguay, Pérou, Philippines, République dominicaine, Surinam, Trinité-et-Tobago et Venezuela.

Dans une certaine mesure, la réalisation des objectifs de la Charte était déjà en cours avant l'adoption de celle-ci. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement, réunie à Stockholm en 1972 a coïncidé avec la reconnaissance par la communauté internationale des problèmes qui se posaient et le PNUE a été créé pour s'y adresser. Le PNUE, à son tour, a demandé à l'UICN de préparer la *Stratégie mondiale de la conservation* qui a été lancée en 1980. La Charte de la nature renforce la Stratégie car elle est la déclaration fondamentale des grands principes acceptés pratiquement par toutes les nations du monde.

Les responsables du développement économique considèrent souvent la conservation de la nature comme un obstacle poten-

tiel, opinion qui est apparue dans le discours du représentant du Brésil parlant au nom des 8 pays de la région amazonienne qui se sont abstenus de voter. Il a souligné le droit des Etats à utiliser leurs ressources naturelles à leur gré.

Toutefois l'idée selon laquelle la conservation fait partie intégrante du développement si l'on veut que celui-ci soit durable est de plus en plus largement acceptée et la charte précise que les plans de développement à long terme doivent tenir véritablement compte de la capacité de charge des systèmes naturels pour les populations et les installations humaines.

La Charte souligne l'importance des évaluations des impacts environnementaux des projets qui ne devraient être mis en œuvre qu'au cas où les avantages l'emporteraient sur les éventuels dommages causés à la nature.

Dans la partie traitant de la mise en œuvre, une grande place est accordée à l'éducation environnementale qui, selon les termes de la Charte, devrait former partie intégrante de l'éducation en général. C'est un des moyens les plus importants de promouvoir le respect de la nature à long terme. Cependant, il est tout aussi important de faire, dès maintenant, connaître la Charte dans les sphères politiques, sociales et dans le monde des affaires, responsables en dernier ressort des décisions portant sur les fondements naturels de la vie.

La Charte mondiale de la nature ne changera pas le monde en un tournemain, pas plus que la Déclaration universelle des droits de l'homme n'y a réussi. Mais l'élévation de la conservation au rang des principes fondamentaux des Nations Unies est une étape essentielle. □



## L'HOMME ET LE DÉSERT

*Le Professeur Mohamed Kassas, président de l'UICN réfléchit au problème de la désertification et à ses liens avec la démographie. Ces commentaires sont extraits d'une interview recueillie par John Rowley de la Fédération Internationale pour la Planification Familiale*

Beaucoup de choses ont été faites depuis la Conférence des Nations Unies sur la désertification organisée il y a cinq ans mais pas autant que nous l'espérons, surtout parce que les gouvernements semblent incapables de faire de la lutte contre la désertification ou de la récupération des terres désertifiées l'une des priorités du développement national. La lutte contre la désertification ne figure pas en bonne place dans les demandes d'aide internationale, si vitale soit-elle.

Je crois que c'est parce que «l'économie du développement rural», la lutte contre la désertification et la récupération des terres sont devenues très coûteuses. Il existe une vive compétition pour les fonds d'investissement, et le faible rapport du développement agricole en général et de la lutte contre la désertification en particulier les rend peu compétitifs. Il faut que les gouvernements offrent des encouragements et d'importantes subventions pour la réalisation de leurs plans et c'est là que l'aide internationale peut se révéler particulièrement utile. Il y a un élément humain dans le problème des terres arides et de la désertification. La désertification est le résultat d'une rupture des rapports entre l'homme et la terre. Il existe un équilibre qui doit être maintenu et toute rupture amène une dislocation du système. Laissez-moi vous don-

ner deux exemples opposés. Au Soudan, la désertification est évidente dans ce que nous appelons la ceinture de la gomme arabique: la zone qui s'étend entre les lignes de pluviosité de 250 mm et 450-500 mm. La gomme arabique est la deuxième culture d'exportation du Soudan (plus de 80 pour cent de la production mondiale). Elle est produite par le système de la culture itinérante qui est adapté à l'écologie et existe depuis des millénaires.

Mais au cours des 50 dernières années, ce type de culture a été affecté par les pressions démographiques. Il y a trop de gens et la demande est trop grande; les périodes de jachère deviennent de plus en plus courtes et les périodes de culture de plus en plus longues. La terre perd sa fertilité et la désertification commence. Dans ce cas, les pressions démographiques affectent sensiblement les ressources.

Dans les hautes terres du Yémen, par contre la culture dépend de l'utilisation intensive de terrasses exigeant une importante main-d'œuvre. Ce système de culture est pratiqué dans le pays depuis des milliers d'années. Mais aujourd'hui, les ouvriers agricoles yéménites préfèrent aller travailler dans les riches pays pétroliers du Golfe, ce qui amène une réduction de la population et une pénurie de main-d'œuvre. Les terrasses sont négligées et la désertification s'installe. Dans ce cas, la baisse de la population cause la détérioration du système par manque de main-d'œuvre. Ces deux exemples opposés montrent bien que, dans les systèmes fragiles des terres arides, nous devons maintenir l'équilibre voulu entre la population et le développement des ressources.

L'accroissement de la population se produit lorsque les nomades commencent à se sédentariser. Examinons par exemple ce qui s'est passé dans le nord du Nigeria depuis le début du siècle où les deux groupes ethniques de la région — les Haoussas et les Peuls nomades — étaient perpétuellement en guerre. Les guerres ont pris fin, les communautés se sont sédentarisées et la population a commencé à croître. La demande a elle aussi augmenté et, en conséquence, tout le système a commencé à se disloquer.

Le développement des services vétérinaires et l'amélioration des races de bétail ont conduit à un accroissement du cheptel. Dans le nord du Nigeria, le nombre des animaux est passé de 4 à 10 millions entre 1925 et 1965, tandis que la superficie des pâturages diminuait à cause de l'expansion de l'agriculture. De même, l'amélioration des services de santé a amené un accroissement de la population humaine.

La solution du problème doit associer la planification de la population et le développement intégré des ressources. Si l'on veut développer les ressources de l'élevage, il faut disposer d'une zone de pâturages irrigués par l'eau des petits cours d'eau ou des nappes souterraines. Il faut confiner le bétail dans des ranches naturels selon la capacité de charge du système — en limitant l'effectif au nombre d'animaux approprié, pendant la période et la saison appropriées. Le reste de l'année, le bétail et les communautés doivent être sédentarisés dans des zones d'agriculture irriguées, avec des pâturages irrigués. C'est ce qui se passe en Australie et aux Etats-Unis.

Mais de tels systèmes doivent être incorporés à un développement national intégré et, en Afrique, cela est souvent impossible dans les limites politiques. Il faut donc que l'industrie de l'élevage prenne un caractère transnational, utilise tous les cours d'eau et toutes les nappes d'eau disponibles et mobilise véritablement toutes les possibilités offertes par la région.

Une telle stratégie permettrait d'accroître la capacité de charge des pays et de nourrir les populations. La réponse doit donc associer le développement intégré et à grande échelle des ressources — y compris le développement transnational des ressources naturelles — et la régulation de la population. Il n'est toutefois pas possible d'assurer la régulation de la population sans un développement social et culturel qui doit comprendre notamment l'émancipation des femmes, et j'entends par là leur participation continue au système de production, parce que les technologies agricoles importées me semblent en fait repousser les femmes hors du système.

En ce qui concerne la planification de la population, chaque pays doit prévoir un plafond. On ne peut pas laisser la population s'accroître indéfiniment en ignorant l'équilibre et les plans de développement. □

*Suite de la page 35*

Les cotisations, minimales même de la part des premiers gouvernements membres (Suisse, Belgique, etc.), rentraient mal. Les subsides de l'Unesco avaient des affectations précises. Les affaires de la faillite, de la liquidation ne cessaient de se profiler à l'horizon. Vraiment, avoir laissé partir de rien, après ce septennat d'acrobaties financières et d'austérité, une UIPN vivante, déjà passablement connue et estimée, consitue, je crois, le mérite majeur des pionniers d'après-Fontainebleau. Et j'ajouterais que jamais ces années budgétaires sombres n'eussent été franchies sans issue fatale si un génie bienfaisant, inlassablement, ne s'était dépensé pour procurer au secrétariat des ballons d'oxygène. Faut-il préciser que ce bon génie s'appelait Harold Coolidge? Encore merci, Hal...

### Le Présent

Le lecteur sait ce qu'est devenue l'UICN. Il comprend dès lors ce que recouvre pour moi le titre de cet article: la récompense d'un pionnier. Rien n'est plus reconfor-

tant, en effet, pour quelqu'un qui a combattu pratiquement un demi-siècle et sous les formes les plus diverses au service de la conservation que de constater la remarquable réussite du nourrisson dont on lui avait un jour confié l'aléatoire garde.

C'est l'avenir qui est inquiétant. La nature et les ressources naturelles du tiers monde intertropical sont livrées au pillage. Le péril est surtout mortel parce qu'il est défendu d'en parler, les seuls qui détiennent le pouvoir politique de le combattre refusant que l'on énonce la vérité à son propos. Il faut agir vite et efficacement si nous voulons prévenir la catastrophe qui nous menace au début du siècle prochain. □

*Le Professeur Jean-Paul Harroy a été secrétaire général de l'UICN (alors UIPN) de 1948 à 1955 et président de la Commission des parcs nationaux et des aires protégées de 1966 à 1972. Il est membre d'honneur de l'UICN. Il a également été secrétaire de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique Centrale et de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge. Il fut en outre gouverneur du Rwanda-Burundi. Il vit à Bruxelles, Belgique.*



# NOUVELLES INTERNES

## RAPPORTS DES COMMISSIONS

### COMMISSION DE LA PLANIFICATION ENVIRONNEMENTALE

#### Peuples tribaux et indigènes.

Dans le monde entier, l'expérience montre qu'il faut accorder de plus en plus d'attention aux groupes sociaux particulièrement pauvres ou démunis. En intégrant conservation et développement, cet objectif pourrait devenir central car c'est souvent l'environnement des plus pauvres qui est le plus menacé. Ce sont peut-être les peuples tribaux et indigènes — définis par la Banque mondiale comme ayant des systèmes économiques stables, à faible consommation d'énergie et à rendement durable — qui forment le principal groupe parmi les plus pauvres (estimés à 200 à 300 millions de personnes).

La Commission de l'UICN de la planification environnementale (CPE) a inauguré récemment un projet concernant les peuples tribaux et indigènes. Il s'agissait, à l'origine, de mettre en œuvre la recommandation de la 15e session de l'Assemblée générale de l'UICN (Christchurch, Nouvelle-Zélande, 1981) qui reconnaissait l'importance des cultures traditionnelles pour la conservation et le développement. La conception de base du projet a ensuite été approfondie lors d'une réunion de la CPE à Morges, en novembre 1982. Avec la Commission des parcs nationaux et des aires protégées, la CPE prépare un ouvrage auquel contribuent plus de 40 spécialistes sur le thème de la culture et la conservation. Il comprendra de nombreux documents sur les peuples tribaux et indigènes.

Jusqu'à fin 1983, les documents seront réunis. Plus de 500 groupes tribaux ont déjà été identifiés et un fichier a été ouvert. Il regroupera des données portant, en particulier, sur le savoir traditionnel des peuples tribaux en matière d'environnement, savoir qui sera utile, non seulement aux organismes qui s'efforcent d'aider à la planification environnementale mais aussi aux peuples qui cherchent à résoudre eux-mêmes leurs problèmes. La Commission de la planification environnementale souhaite recevoir tous commentaires des lecteurs du *Bulletin* désireux d'aider dans cette tâche importante ou qui pourraient suggérer le nom de personnes susceptibles d'aider.

#### Réunions de la CPE

##### Réunion élargie du Comité directeur

Le Comité directeur de la CPE élargi à quelques membres s'est réuni à Coppet, Suisse (6 au 8 juillet 1983). Le Comité a étudié les projets d'activités en cours de même que l'organisation des réunions pour 1983 et le projet de collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement pour 1984-1985.

##### Réunion de la CPE en 1983

Les plans visant à organiser la réunion annuelle de la CPE en deux sessions se concrétisent. Dans les derniers jours d'août, la première partie de la réunion aura lieu à

New Delhi; elle examinera les efforts consentis par l'Inde pour mettre en œuvre la *Stratégie mondiale de la conservation* et préparera des projets pour le programme de l'UICN/WWF pour les plantes en Inde. La deuxième partie aura lieu au début de septembre à Stockholm et étudiera les problèmes de planification environnementale en Scandinavie. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétaire exécutif de la CPE.

### COMMISSION DES PARCS NATIONAUX ET DES AIRES PROTÉGÉES

#### La 22e session de travail de la CPNAP a eu lieu au Zimbabwe

Plus de 50 experts des parcs nationaux de 28 pays se sont réunis lors de la 22e session de travail de la CPNAP au Parc national des chutes Victoria, Zimbabwe, du 23 au 27 mai. La participation des pays africains était particulièrement forte avec 18 délégations représentant l'ensemble du continent et démontrant que la gestion des aires protégées progresse en Afrique.

La session de travail visait à obtenir des résultats concrets: feuillets de données révisés pour le Répertoire UICN des aires protégées afrotropicales (dont la publication est prévue pour fin 1983); examen de la couverture réelle des aires protégées fondée sur la nouvelle carte de la végétation de l'Unesco et conduisant à préparer un plan du réseau d'aires protégées de la province afrotropicale afin de mettre en évidence les habitats — terrestres, d'eau douce, côtiers et marins — qui ont besoin d'une protection accrue; étude des documents principaux issus du Congrès de Bali, notamment «Gestion des aires protégées sous les Tropiques» (avant-projet) de même que des procès-verbaux (version finale à soumettre à l'éditeur); plan d'action pour promouvoir la préparation de plans de gestion à l'usage de tout le personnel des aires protégées afrotropicales; lignes directrices sur la conduite à adopter vis-à-vis des grands mammifères dans les aires protégées, destinées à être appliquées par les administrateurs d'aires protégées; programme de mise en œuvre du Plan d'action de Bali dans le domaine afrotropical et notamment, détermination des priorités pour le financement et la préparation de projets conjoints entre pays (la coopération nouvelle entre l'Angola, le Mozambique et le Portugal est, à cet égard, très importante); examen de 3 nominations au patrimoine mondial concernant le Zimbabwe, soit Mana Pools, les chutes Victoria et Matopos; examen d'un projet PNUE/UICN pour les mers régionales d'Afrique de l'Est et suggestions visant à étendre le projet plus généralement à l'Afrique.

La prochaine session de travail de la CPNAP aura lieu à Minsk, URSS, pendant la Conférence sur les réserves de la biosphère, en septembre 1983.

### COMMISSION DE L'ÉDUCATION

Le comité directeur de la Commission a tenu sa réunion annuelle au Collège de Mal-

vern, Royaume-Uni, du 28 au 31 mars. La réunion avait pour objectif d'évaluer le statut actuel et le travail de la Commission et de planifier ses efforts futurs. Des rapports présentés par des membres du comité directeur ou d'autres participants ont été examinés. A la réunion assistaient des représentants d'organismes concernés par l'environnement, notamment du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de la Confédération mondiale des professions de l'enseignement (WCOTP), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), de la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF), de la Young Women's Christian Association (YWCA), de la Fédération internationale de la jeunesse (IYF), du Elsa Wild Animal Appeal et du Wildfowl Trust, Royaume-Uni.

M. Albert Baez, président de la Commission a été nommé, par le directeur exécutif du PNUE, membre du groupe consultatif d'experts qui conseille le PNUE sur l'éducation environnementale et la formation.

Le secrétaire exécutif a participé à la Conférence mondiale sur l'éducation environnementale réunie au Caire, Egypte, du 5 au 8 avril et au Congrès de la Confédération des organisations internationales scientifiques et techniques pour le développement, tenu à Tunis du 11 au 15 avril. Un ouvrage regroupant les documents présentés au congrès sera publié. Pour tout renseignement, écrire au Secrétaire exécutif, Congrès de la Confédération des organisations internationales scientifiques et techniques pour le développement, 51 Bld. de Montmorency, F-75016 Paris, France.

Le Comité américain de la Commission de l'éducation pour la région mid-atlantique a reçu des membres de la communauté scientifique et diplomatique de même que des membres du Environmental Attaches' Club de Washington le 18 mai au Centre d'études de l'environnement de Chesapeake Bay, Edgewater, Maryland. La réunion était axée sur les organisations internationales de l'environnement et le rôle que jouent à leur égard l'UICN, la Commission de l'éducation et la *Stratégie mondiale de la conservation*. La réunion s'est tenue en collaboration avec la Smithsonian Institution.

### COMMISSION DE L'ÉCOLOGIE

#### Réunion à Lima, Pérou

La Commission de l'écologie s'est réunie du 6 au 9 avril à Lima, Pérou, à l'invitation de la Universidad Nacional Agraria.

#### Symposium sur les zones arides des Amériques

Dans le cadre de cette réunion, un symposium a eu lieu le 7 avril, consacré aux zones arides des Amériques et organisé par la Commission conjointement avec la Universidad Nacional Agraria. Onze scientifiques d'Amérique du Nord, centrale et du Sud, de même que des membres de la Commission y participaient. On a discuté, entre autres, des stratégies pour l'aménagement



# NOUVELLES INTERNES

## RAPPORTS DES COMMISSIONS

des zones arides. Les problèmes des mangroves dans les zones arides et de la restauration des forêts de brouillard dans le désert littoral du Pérou ont aussi retenu l'attention. Plusieurs documents traitaient des zones arides de pays donnés: Argentine, Venezuela, Chili, Mexique, Etats-Unis d'Amérique. M. C. Lopez Ocana a servi de médiateur.

A la suite du symposium, une réception a été donnée à l'Ambassade des Pays-Bas.

### Réunion d'avril

La réunion du 5 au 9 avril de la Commission de l'écologie s'est intéressée aux déclarations de l'UICN sur les écosystèmes de mangroves et les marais saumâtres. Ces déclarations ont été préparées par les groupes de travail de la Commission sur les écosystèmes de mangroves et l'écologie des littoraux.

Le rapport sur les effets de la pollution par le pétrole sur les ressources naturelles vivantes préparé par J. Baker avec le groupe de travail sur la pollution par le pétrole sera publié en 1983.

Un rapport intermédiaire sur la population humaine et les ressources naturelles a été étudié et les participants ont été favorables à la réunion d'un atelier sur le sujet, du 4 au 6 juillet, à Oxford, Royaume-Uni. Cet atelier sera réuni en collaboration avec la Fédération Internationale pour la Planification Familiale et essaiera de préparer une prise de position de même qu'un nouveau projet de chapitre de la *Stratégie mondiale de la conservation* sur la population et les ressources naturelles.

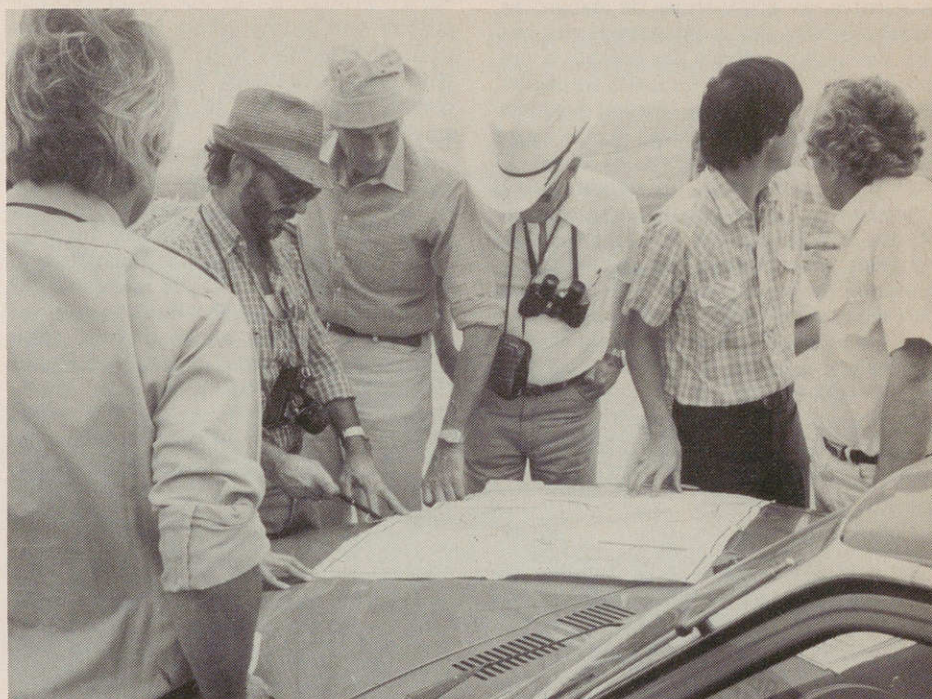
A la réunion d'avril, les membres de la commission ont félicité M. J. Davidson, président adjoint du groupe de travail sur les forêts tropicales humides et les participants à la séance de travail tenue à Bandung en octobre 1982 pour le document «Utilisation économique des forêts tropicales humides».

M. T. Antezana a présenté les grandes lignes de la position de l'UICN sur la conservation de l'Antarctique. Le projet de document sera élaboré par le groupe de travail de la Commission sur l'écologie des océans.

Il a été reconnu qu'il serait souhaitable de préparer un manuel en espagnol sur la conservation en Amérique latine et on a examiné un modèle de plan pour des projets d'éducation environnementale portant sur les forêts tropicales, à la demande de la Commission de l'éducation de l'UICN.

Le Professeur F.W. Wielgolaski a présenté un avant-projet de rapport d'ensemble sur les pluies acides. La Commission a décidé que la version suivante du projet serait transmise pour commentaire aux membres de la Commission de l'écologie. Elle a également résolu d'établir un groupe de travail chargé d'élaborer une vue d'ensemble sur le sujet et de préparer un atelier international pour discuter d'une stratégie mondiale sur les pluies acides.

La Commission a examiné et accepté un



La Commission de l'écologie discutant la gestion des lagons de Mejia, Pérou.

Crédit: Maarten Bijleveld



Réunion à la Universidad Nacional Agraria, Lima Pérou.

Crédit: Maarten Bijleveld

rapport d'une réunion *ad hoc* de la Commission tenue à Oxford, Royaume-Uni du 12 au 14 janvier et qui conseillait de publier une série de courts rapports sur divers écosystèmes et leurs problèmes, partant de l'idée que des rapports plus courts portent souvent les messages avec plus d'efficacité.

On a également examiné un rapport sur une réunion tenue entre la Commission et les membres du personnel du Centre de surveillance continue de la conservation de la nature (Kew/Cambridge) dont l'objet était

d'identifier les possibilités de coopération en matière de collecte et de traitement des données écologiques. La Commission s'est montrée reconnaissante des efforts entrepris et a reçu favorablement l'idée d'élaborer un projet en vue de la réunion de Kuala Lumpur en septembre.

La Commission a pris note des rapports des groupes de travail sur les zones arides, les mers continentales, les aspects écologiques des réintroductions, les polluants de l'environnement, les écosystèmes d'eaux



# NOUVELLES INTERNES

## RAPPORTS DES COMMISSIONS

intérieures, les écosystèmes de mangroves, l'aménagement des montagnes et des bassins fluviaux, l'écologie des océans, la pollution par le pétrole et les forêts tropicales. Elle a été informée de la réunion des présidents des groupes de travail sur la mer à Goldaming, Royaume-Uni, les 26 et 27 mai. Après la réunion, les membres de la Commission se sont rendus au sud du Pérou, à la demande du gouvernement péruvien, pour donner leur avis sur la restauration des lagons littoraux de Mejia, un des points de passage les plus importants pour les oiseaux migrateurs suivant la route orientale. Les lagons de Mejia ont été drainés par accident dans le cadre d'un projet de développement. La Commission a conclu que l'on pouvait remédier à la chose et a donné des lignes directrices dans un rapport maintenant disponible.

### Prochaines réunions

La prochaine réunion de la Commission aura lieu du 29 août au 5 septembre 1983 à l'Institut de recherche forestière de Kepong, Malaisie et comprendra un séminaire sur les terres dégradées autrefois couvertes de forêts tropicales de même qu'un symposium sur l'avenir des forêts tropicales humides en Asie du Sud-Est. Il a été convenu d'organiser la réunion de printemps de 1984 au East West Center, Hawaï, du 6 au 14 avril.

### COMMISSION DE LA SAUVEGARDE DES ESPÈCES

#### Réunion au Zimbabwe

La 59<sup>e</sup> session de la Commission de la sauvegarde des espèces (SSC) s'est réunie à Harare, Zimbabwe du 14 au 16 avril avec l'assistance du département des parcs nationaux et de la gestion des ressources sauvages. Richard Fitter remplaçait Gren Lucas, président de la SSC. Une réunion d'une journée du Groupe de spécialistes de l'éléphant et du rhinocéros africains a également eu lieu le 17 avril, présidée par le vice-président du groupe, Richard Bell.

Environ 60 participants accrédités ont été accueillis au Zimbabwe par Mme Victoria Chitepo, ministre des Ressources naturelles et du Tourisme qui fut aussi l'hôte des participants lors d'une réception donnée le soir de l'inauguration. Dans son discours d'ouverture, le ministre a souligné que le gouvernement du Zimbabwe prend ses responsabilités très au sérieux afin de préserver toute la gamme de plantes et d'animaux indigènes, non seulement pour leur valeur intrinsèque et «parce qu'ils forment partie intégrante de notre patrimoine» mais aussi parce qu'il importe de préserver toute la diversité génétique comme une assurance pour l'avenir. Elle s'est déclarée «particulièrement satisfaite» qu'une séance soit consacrée à «toutes les questions importantes de conservation des plantes et communautés de plantes de cette région».

Le ministre a poursuivi en disant que préserver toutes les espèces indigènes était une rude tâche, surtout en l'absence d'un inventaire complet de toutes les espèces;

elle a cependant ajouté que parmi les mammifères seul le rhinocéros blanc indigène avait été exterminé et qu'il avait depuis été réintroduit avec succès. Elle a cité le lycaon comme mammifère le plus en danger actuellement.

En avant-propos à un thème qui revint lors de plusieurs séances ultérieures, le ministre a rappelé aux participants que l'utilisation légale et réglementée des espèces peut être un puissant instrument de conservation et que la meilleure illustration de cet argument était la réhabilitation et la gestion des crocodiles au Zimbabwe. Dans l'esprit des populations locales, les animaux ont désormais une valeur, une valeur financière et les gens préfèrent que les animaux causant des problèmes soient déplacés plutôt que détruits. A moins d'avoir une valeur que ce soit esthétique ou monétaire, un animal peut facilement devenir nuisance a-t-elle déclaré. Même si la survie de quelques espèces dans les parcs nationaux et autres aires protégées est raisonnablement assurée, la survie des espèces en populations viables et en bonne santé dans tout le pays dépend du propriétaire terrien. S'il est bienveillant à leur égard, il les protégera sans doute. C'est l'homme qui prend l'ultime décision quant à la destruction des derniers spécimens d'une espèce.

Un autre aspect des facteurs économiques relatifs à une espèce a été étudié à travers une série de rapports sur les effets des barrières vétérinaires au Botswana et au Zimbabwe. Douglas Williamson a décrit la situation au Botswana où des centaines de kilomètres de barrières ont été dressés pour contrôler les mouvements des animaux sauvages afin, entre autre, d'enrayer la propagation de la fièvre aphteuse.

Les résultats sont graves pour la faune dont les mouvements saisonniers naturels sont ainsi perturbés et qui se voit interdire l'accès à certains points d'eau. Grâce en partie à ces barrières, le Botswana peut, semble-t-il, certifier à la Communauté économique européenne que de vastes étendues du pays ne sont pas touchées par la fièvre aphteuse, condition nécessaire à l'exportation des produits de boucherie vers la Communauté. La CEE étant le principal client du Botswana et l'exportation de viande une des principales activités économiques de ce pays, cette situation pose un problème très réel face à l'utilisation des terres et à la conservation. D'autres aspects de l'utilisation des barrières au Zimbabwe ont été décrits par J. Condry, R. Taylor et R. Martin.

Toute une matinée a été consacrée aux rapports et discussions sur la conservation des plantes, en particulier en Afrique australe. Sara Oldfield du Comité des plantes menacées (Kew) a décrit les travaux en cours sous la responsabilité de l'Unité des plantes menacées du Centre de surveillance continue de la conservation de la nature. M. A.V. Hall, du Bolus Herbarium (Le Cap), a souligné le caractère unique de la flore du Cap et son état particulièrement précaire; il a décrit les activités en cours

pour sensibiliser le public et l'amener à soutenir la conservation des plantes. M. T. Muller, directeur du Government Herbarium and Botanic Garden de Harare a indiqué les efforts entrepris au Zimbabwe et demandé une plus grande intégration des impératifs de conservation de la flore dans la planification régionale et locale de l'utilisation des terres. Les problèmes soulevés par le contrôle du commerce des plantes ont été examinés par L. McMahan de TRAFFIC (Etats-Unis).

Une autre séance du matin a poursuivi l'examen des problèmes issus de l'utilisation bonne ou mauvaise de diverses catégories menacées pour désigner le statut des espèces. Ces questions ont été abordées pour la première fois lors de la 58<sup>e</sup> session de la SSC à Kuala Lumpur. Les rapports ont mis en lumière le sens juridique et les autres sens désormais attachés, universellement, aux termes «en danger» et «menacé». La Commission, avec l'aide du Centre de surveillance continue de la conservation de la nature poursuit son enquête sur la question dans l'espoir de pouvoir formuler des lignes directrices utiles sur ce problème de plus en plus généralisé.

Parmi les points forts de la session, on note les rapports sur les travaux du nouveau bureau régional de TRAFFIC au Japon par Hideo Obara et Tom Milliken et du bureau américain par Linda McMahan. Un rapport sur les progrès de la conservation en Chine a été présenté par un membre de la Commission, le Professeur Wang Sung (accompagné d'un film au texte anglais sur l'alligator chinois). M. José L. Tello a présenté un rapport détaillé sur le développement de la zone d'utilisation pour la faune du delta du Zambèze au Mozambique. Une séance d'après-midi a examiné les questions qui seraient soulevées à la session de la CITES qui devait se réunir la semaine suivante à Gaborone (voir p. 1).

#### Réunion du Comité directeur de la SSC

Une réunion spéciale du Comité directeur a eu lieu du 16 au 18 juin à Gainesville, Floride afin d'étudier en détail les nouvelles orientations du programme de la Commission.

Des négociations sont en cours avec les autorités tchécoslovaques pour décider de la réunion de la 60<sup>e</sup> session de la SSC dans ce pays, à l'automne. Le Comité de l'éducation environnementale pour l'Europe de l'Est de la Commission de l'éducation a offert de coordonner la réunion avec l'aide de membres de l'UICN. Le programme provisoire prévoit que la séance d'inauguration aura lieu à Prague le 4 octobre; les participants seront ensuite conduits en bus spécial vers le Parc national de Krokonoše pour les séances de travail et voyages sur le terrain jusqu'au 7 octobre. Des efforts particuliers sont engagés pour encourager la participation de membres et collaborateurs d'Europe de l'Est qui n'auraient sans cela pas la possibilité de rencontrer les membres de la SSC. L'ordre du jour comptera des sujets d'intérêt spécial pour la région. □



# LA STRATÉGIE MONDIALE DE LA CONSERVATION À L'ŒUVRE



Une des priorités mises en relief par la Stratégie mondiale de la conservation est la nécessité de préparer et d'appliquer des stratégies nationales ou sub-nationales de conservation (SNC). Cette étape est considérée comme un élément vital du processus de planification de tout pays — processus visant à guider le pays vers le développement durable et le maintien des systèmes essentiels entretenant la vie.

Ce supplément du **Bulletin** de l'**IUCN** donne des nouvelles de la SMC à l'œuvre et des progrès des stratégies nationales de conservation dans le monde. En outre, ce supplément examine trois aspects spécifiques des SNC: la dimension culturelle, la frange urbaine et la politique étrangère des pays industrialisés par rapport aux SNC. Ces articles issus de l'expérience en la matière de leurs auteurs cherchent à susci-

ter des réactions chez tous ceux qui participent à la préparation de stratégies.

Comme d'habitude, les nouvelles imprimées ici sont aussi précises et complètes qu'elles nous ont été transmises. Ce supplément s'appuie sur des informations reçues avant mai 1983 et nous souhaiterions recevoir des informations pour le prochain supplément.

## QU'EST-CE QU'UNE SNC?

par **David Munro**, directeur général de l'**IUCN** à l'époque où la Stratégie mondiale de la conservation est née. Il est maintenant consultant auprès du Centre de la conservation pour le développement et membre de la Commission de la planification environnementale.

Lancée en mars 1980, la Stratégie mondiale de la conservation (SMC) a été accueillie comme une contribution nouvelle et significative à la planification du développement mondial. La SMC définit ce qui doit être fait pour conserver les ressources vivantes et rendre le développement durable. Parce qu'elle s'adresse à la conservation et au développement à l'échelle mondiale, la SMC n'énonce que principes et lignes directrices quant aux actions que les pays (ou les états ou provinces qui les composent) doivent prendre. Mais lorsqu'il s'agit d'appliquer la SMC, chaque pays doit élaborer une stratégie nationale de conservation (SNC) fidèle aux principes et adaptant les lignes directrices énoncées dans la SMC.

Une stratégie est un plan d'action. Une SNC est un plan d'action de conservation à l'intérieur d'un pays, action qui garantira la survie du patrimoine afin que les avantages issus du développement profitent aux générations successives. Préparer une SNC revient à déterminer et évaluer les problèmes de conservation et de développement pour définir les mesures à prendre.

Prenons un exemple simplifié mais loin d'être simple, hypothétique dans le détail mais bien réel d'un point de vue général, le genre de problème intéressant une SNC.

Considérons un pays équatorial autrefois couvert de forêts tropicales humides. Au taux d'exploitation actuel du bois, ce pays n'aura plus de forêts dans dix ans. Cette disparition concernera peut-être dix espèces d'arbres connus comme sources de bois précieux, de bois de construction, de fibres et de résines, etc. Six espèces donnant des produits à usage local pour la construction d'abris, de canots, la fabrication de paniers, de cordes, de nattes, etc. sont condamnées. Six autres espèces portant des



Pour éviter une mise en pièces de leurs forêts tropicales, les nations doivent adopter une optique stratégique. L'évaluation précise des coûts et des bénéfices de chaque solution de développement est essentielle si l'on veut satisfaire les besoins des populations sur une base durable.

Crédit: MJC

fruits comestibles ou des noix et quatre espèces dont les feuilles sont utilisées pour la médecine traditionnelle ou dans des préparations pharmaceutiques seront détruites. Enfin une cinquantaine d'espèces moins connues, n'ayant pas d'utilisation immédiate suivront le même chemin.

Si la forêt meurt, c'est l'habitat de quelque 200 espèces d'oiseaux, 40 de mammifères, 20 de reptiles et d'amphibiens et bien plus encore d'insectes, araignées, vers,

plantes herbacées, champignons et micro-organismes qui disparaît. C'est une perte pour le pays et, dans certains cas, pour le monde entier.

Dans les régions où de telles forêts ont été détruites, les sols sont fragiles, stériles et inadaptés à l'agriculture durable. Depuis que la forêt a été coupée et la forêt secondaire brûlée, il n'y a eu que trois ou quatre récoltes, de plus en plus pauvres, de cassava ou de maïs; le sol cuit et se craquelle pendant les périodes de sécheresse toujours plus fréquentes, et devient lac de boue pendant les fortes pluies.

Les variations annuelles du débit des cours d'eau drainant les zones anciennement boisées sont beaucoup plus accusées



IUCN



UNEP



WWF





que lorsque la forêt était là. Les eaux boueuses ne contiennent plus les poissons nombreux et variés qui constituaient la subsistance et faisaient la joie des habitants des quelque 100 villages riverains.

Plus loin, en avant, sur le principal cours d'eau de la région, le taux accru de sédimentation du lac de retenue du barrage hydroélectrique réduit de moitié la vie utile du barrage, menaçant la continuité des approvisionnements d'énergie de la métropole avec ses nouvelles industries et sa population croissante d'immigrants venus de la campagne deshéritée.

Les plantations réduites à une seule espèce, en général l'eucalyptus, si elles constituent une source de combustible indispensable mais insuffisante et permettent une petite exploitation de poteaux et de planches n'entretiennent qu'un nombre restreint des plantes et des animaux qui vivaient là auparavant.

Ayant établi les conséquences de la disparition des forêts, si possible en termes qualitatifs, la SNC décrit les actions prioritaires nécessaires pour conserver la forêt tropicale. Cela implique la préservation complète de certaines aires, l'exploitation sélective d'autres avec les méthodes les moins destructrices pour l'environnement et le reboisement, de manière à créer une mosaïque d'espèces dans une aire ayant au moins certaines des caractéristiques de la forêt d'origine.

Pour déterminer le «dosage» approximatif des mesures de conservation prioritaires, il convient d'adopter des critères de faisabilité, de coûts et d'avantages à long terme. Parmi ces derniers, il ne faut pas seulement inclure les avantages tangibles tels que la possibilité de couper sélectivement des arbres de valeur pendant des années et la préservation d'autres espèces sauvages importantes mais aussi l'avantage de n'avoir pas à payer le prix social et économique élevé attaché à la destruction des forêts déjà décrite.

Il ne fait aucun doute que la conservation et le développement sont étroitement liés l'un à l'autre. De nombreux facteurs influent sur le style et sur le rythme du développement: les aspirations des peuples, les structures des diverses sociétés et leur fonctionnement, les tendances générales et les conditions des échanges commerciaux, la diffusion de l'information, la technologie mais l'ultime facteur limitatif est constitué par les éléments dont dépend la vie même. Ce sont les processus écologiques et les systèmes entretenant la vie fonctionnant efficacement, de même que la disponibilité permanente de ressources vivantes.

Le but d'une SNC est donc de garantir un développement réaliste et durable afin d'aider les peuples, maintenant et à l'avenir, à satisfaire au moins leurs besoins matériels et culturels de base et à améliorer leur niveau de vie. Une SNC va droit au coeur des problèmes de développement d'un pays en se concentrant sur la gestion raisonnable des ressources vivantes et sur la qualité de l'environnement.

Si les ressources ne sont pas utilisées de telle sorte que la population jouisse, demain comme aujourd'hui, des avantages

qu'elles procurent et si l'environnement ne demeure pas sain et productif, la capacité de toute nation à satisfaire les besoins de son peuple diminuera progressivement. Un Etat qui gaspille ses ressources vivantes risque de perdre son indépendance car il aura de plus en plus besoin de l'aide d'autres Etats — pour autant que ceux-ci puissent accorder leur aide.

Les objectifs d'une SNC sont les mêmes que ceux de la SMC, mais les mesures d'application doivent être élaborées dans le cadre imposé par les caractéristiques écologiques et socio-économiques propres à chaque pays. Les objectifs sont de maintenir les processus écologiques essentiels et les systèmes entretenant la vie, de préserver la diversité génétique et de garantir l'utilisation durable des ressources vivantes.

Au Népal où la préparation d'une SNC a bien avancé, le gouvernement souhaite expliciter l'objectif général en adoptant un autre objectif, soit: «satisfaire les besoins matériels, spirituels et culturels fondamentaux de toute la population du Népal, des générations présentes et à venir».

La formulation d'une SNC donne lieu à un processus complexe d'examen, d'analyse et d'évaluation. L'examen doit être complet, tenir compte de la géographie physique du pays et notamment de ses écosystèmes naturels et modifiés. Il ne doit pas négliger les effectifs, les activités et la répartition de la population non plus que les objectifs, méthodes et instruments du développement, c'est-à-dire la manière dont la population utilise et gère les écosystèmes dont elle fait partie. L'information portant sur les villages, les transports, systèmes de communication et de transmission qui les relient, les aspects culturels et traditionnels relatifs aux modes de vie, aux structures de la consommation, aux aspirations et à l'attitude de chacun est essentielle. Enfin, il importe d'étudier comment la nation gère ses affaires. Quelles lois, organisation et procédures touchent les orientations données au développement et à la gestion de l'environnement.

Tous ces faits assemblés, ayant à l'esprit d'une part les objectifs de toutes les activités de conservation requises et d'autre part les objectifs déclarés et les tendances constatées du développement, on peut analyser l'interaction entre conservation et développement. L'exemple de la forêt tropicale donné plus haut indique certains des facteurs à considérer dans cette analyse.

Analyser l'interaction entre conservation et développement est une des étapes les plus importantes de la préparation d'une SNC. Cela conduit à une compréhension plus totale des problèmes qui se posent et permet de prévoir les problèmes jusque là demeurés occultes.

L'analyse doit être complète. Elle doit examiner toutes les mesures nécessaires à l'aboutissement de la conservation (maintien de la fertilité des sols, santé de l'air et de l'eau, survie des espèces et productivité durable des écosystèmes et des espèces exploitées).

Elle doit concerner le pays dans son entier — champs, pâturages, forêts, savanes, montagnes et littoraux et doit prendre

en compte les besoins de base des hommes. Elle doit évaluer les effets sur la conservation de toutes les activités planifiées ou en cours visant à produire des aliments, des matières pour l'habillement ou le logement, des matériaux pour les fabriques et usines, à fournir de l'énergie, à éliminer les déchets, à construire et entretenir villes et villages et à transporter des biens et des personnes et à assurer les communications.

Lorsque toutes les interactions entre conservation et développement sont analysées et que leur importance, leur caractère urgent, voire irréversible sont établis, il est temps de définir les actions prioritaires pour la conservation. Il devient alors évident que si le développement doit avoir des avantages à long terme, il faudra investir davantage dans la conservation ce qui implique que les revenus du développement pourraient être inférieurs à court terme.

A ce stade, les gouvernements souhaiteront peut-être reconsidérer leurs objectifs et plans de développement, pas nécessairement dans le cadre de la préparation de la SNC mais pour éclaircir les politiques qui conditionneront les conclusions de la stratégie. Les gouvernements voudront éventuellement réexaminer les coûts et bénéfices inhérents à la construction et l'entretien de villages avec approvisionnement d'eau et système d'élimination des déchets, la construction d'écoles, le recrutement et la formation des enseignants, la construction et l'entretien de routes et d'aéroports, la construction et l'aménagement de bâtiments publics, l'importation de biens que le pays ne produit pas ou ne peut pas produire, l'équipement et l'entretien de forces armées et l'investissement dans des secteurs devant procurer un revenu additionnel.

Les gouvernements peuvent en conclure qu'un investissement plus élevé pour la conservation ne peut se faire si le développement doit se poursuivre comme prévu. Mais, ayant analysé les conséquences catastrophiques d'une politique négligeant la conservation, ils peuvent également conclure qu'ils ne sauraient se permettre de ne pas investir pour la conservation.

Placé devant un tel dilemme, un gouvernement étudie deux groupes de questions. Tout d'abord: comment la nation peut-elle continuer à tirer des avantages de ses ressources vivantes sans finalement les détruire? Quel est ou sera l'effet sur le revenu, l'emploi, la répartition de la population, etc. de différents niveaux d'exploitation des ressources, allant de l'exploitation qui consomme une ressource rapidement à la quasi préservation? Y-a-t-il des techniques acceptables sur le plan écologique ou économique pour les différents degrés d'exploitation? Pouvons-nous remplacer les écosystèmes naturels qui ont été détruits par des écosystèmes ayant certaines des caractéristiques essentielles de leurs prédécesseurs et à quel prix?

La deuxième série de questions a trait aux priorités du développement: les investissements de développement prévus et les dépenses continues répondent-ils aux besoins de base de l'homme? Si ces besoins de base ne sont pas satisfaits, est-il possible

*Suite en page 65*





# BELIZE: LA CONSERVATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Une première mission de l'UICN au Belize vient d'avoir lieu. Il en est résulté un projet de rapport résumant l'état de l'environnement dans le pays et dressant les grandes lignes de la préparation d'une stratégie. Pierre Hunkeler qui conduisait l'équipe de l'UICN au Belize, résume ici les résultats de la mission et les effets possibles d'une SNC pour le Belize.*

Le Belize qui a récemment accédé à l'indépendance\* et dont l'économie repose largement sur l'exploitation des ressources naturelles vivantes doit procéder à des choix de développement ayant les meilleures chances de satisfaire aux besoins des Belizéens et d'améliorer leur niveau de vie. En outre, le gouvernement doit garantir que les choix futurs pouvant être générateurs d'avantages considérables ne seront pas obliérés par des décisions prises aujourd'hui, en vue de recettes à court terme.

Le gouvernement a reconnu le potentiel offert à cet égard par les principes de la Stratégie mondiale de la conservation. C'est pourquoi, à la suite de discussions avec Bernardo Zentilli, responsable des régions à l'UICN, le ministère des Ressources naturelles, a demandé l'aide de l'Union pour une stratégie nationale de conservation.

En novembre-décembre 1982, lors d'une visite au Belize, une mission de l'UICN appuyée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le World Wildlife Fund, l'U.S. Agency for International Development et la New York Zoological Society a posé les fondements solides de la stratégie. L'utilité et les objectifs de la stratégie ont été examinés avec nombre de hauts fonctionnaires appartenant à presque tous les ministères, de même qu'avec des représentants du public et d'organismes privés.

Un atelier de deux jours a été organisé, fournissant le cadre voulu pour l'examen détaillé de l'état actuel de l'utilisation des ressources, des besoins de conservation les plus pressants et de la contribution de la conservation au développement.

A la suite des diverses réunions et discussions la mission de l'UICN a dressé un rapport qui se trouve maintenant dans les mains du gouvernement. L'UICN a exprimé sa volonté d'aider dans la phase suivante afin de participer à la préparation puis à la mise en oeuvre de la stratégie.

Le moment est bien choisi d'élaborer une stratégie car le Belize se trouve encore dans une situation privilégiée pour avoir bien géré ses ressources naturelles, ne connaissant que peu de cas de surexploitation ou de dégradation. Ce n'est pas un hasard si le Belize, avec son environnement presque intact, est le seul pays de la région à accueillir activement des réfugiés venant de lieux

ou le déboisement et l'érosion ont privé la population de moyens d'existence de base.

Malgré sa superficie relativement réduite (22 965 km<sup>2</sup>), le Belize est doté de ressources naturelles riches et variées. Ainsi, la côte est semée d'îlots (*cayos*) et protégée par la plus grande barrière corallienne de l'hémisphère Nord. On trouve de vastes étendues de mangroves, de savanes et de forêts de pins, divers types de forêts tropicales et des lagons intérieurs qui forment d'excellents habitats pour les espèces sauvages comme le jaguar, le lamantin, le crocodile de Morelet qui sont gravement menacés ailleurs.

Cependant, se trouvant à l'orée du développement, le Belize a besoin d'un plan d'utilisation raisonnable de ses ressources naturelles. Une stratégie nationale de conservation peut aider à bien des égards à promouvoir un style de développement respectueux des valeurs naturelles en intégrant les considérations environnementales nécessaires au processus de planification du développement.

Aujourd'hui, de nombreuses propositions de développement émanant de sources internationales publiques ou privées sont évaluées en termes économiques et tiennent à peine compte de la pression exercée sur les ressources naturelles du Belize. Il a donc été recommandé d'établir un groupe de travail pour la stratégie de conservation pour compléter, du point de vue de la conservation, les efforts du groupe de travail gouvernemental pour le développement.

Une stratégie peut permettre d'harmoniser les activités de différents secteurs et ministères concernés par les ressources vivantes. Par exemple, le développement du tourisme sur la côte ou dans les cayos ne devrait pas entraîner un assainissement massif des terres ou la destruction des mangroves, ce qui serait préjudiciable aux lieux

de nourrissage des poissons. La petite industrie de pêche est la seule qui appartienne aux Belizéens et qui soit entièrement dirigée par eux.

La stratégie peut aussi encourager la prise de conscience et fortifier l'identité nationale en favorisant une connaissance et une appréciation de la diversité, de la richesse et de l'aspect unique des ressources naturelles du Belize. Elle indique les priorités d'action, identifie les domaines clés à protéger et dénonce les projets qui peuvent avoir des conséquences foncièrement négatives pour l'environnement (tel celui qui vise à augmenter la production d'électricité par l'installation d'une usine brûlant des copeaux).

Même s'il existe d'excellentes possibilités pour la conservation, il ne faut pas ignorer les contraintes. Avec une population d'environ 150 000 personnes et un taux d'émigration élevé, la main d'oeuvre manque et les experts locaux surchargés de travail auront sûrement besoin d'aide extérieure pour préparer la stratégie. Le financement est un autre problème à résoudre. En outre, les catastrophes naturelles (inondations, ouragans et cyclones dévastateurs) font partie de l'histoire du pays, et les plans devront en tenir compte. Assurer la protection des barrières naturelles (coraux, mangroves) contre les catastrophes doit avoir une place de choix dans tout projet de conservation.

Cependant, vu l'enthousiasme et le dévouement montrés par les Belizéens, en particulier les jeunes générations, pour la préservation du patrimoine national (naturel et culturel — le Belize était un grand centre maya) on peut former l'espoir de voir la conservation recevoir l'attention qu'elle mérite pour le bien à long terme du pays. □



Débat sur une SNC au Belize: M. George Price, premier ministre (au centre) et, de gauche à droite, James Waight (président de la Société Audubon pour le Belize), Cyril de Klemm, Pierre Hunkeler et Merilio Morell (UICN).

Crédit: Pierre Hunkeler

\* Le Belize est indépendant depuis le 21 septembre 1981





# CULTURE ET STRATÉGIE MONDIALE DE LA CONSERVATION: UNE NOUVELLE ARLÉSIENNE ?

*Le facteur culturel joue-t-il pour la Stratégie mondiale de la conservation le rôle de l'Arlésienne? Nul n'ignore que le personnage principal de la pièce d'Alphonse Daudet est le seul à ne pas apparaître sur scène. David Pitt, consultant et membre de la Commission de la planification environnementale/UICN examine le facteur culturel oublié dans la SMC et dans plusieurs stratégies nationales.*

Si l'on s'en tient à l'accueil fait à la Stratégie mondiale de la conservation, il semble que nombre de critiques dénoncent ce qui n'apparaît pas dans la Stratégie et non ce qui s'y trouve.

De tous les éléments manquants, il semble que ce que l'on appelle les «facteurs culturels» sont les plus remarquables, en particulier dans les pays en développement.

Un commentateur\* écrit: «une des principales inquiétudes des peuples du tiers monde est de se sentir culturellement menacés. Seules les stratégies qui respectent et encouragent les cultures traditionnelles et la propriété culturelle motivent les peuples du tiers monde vis-à-vis de la conservation de la nature et de ses ressources».

Ce genre de commentaire ne s'applique pas seulement aux pays en développement. Les documents britanniques «*Earth's Survival: A Conservation and Development Programme for the U.K.*» indiquent que tout pays a sa propre voie culturelle et que la *Stratégie mondiale de la conservation* commet une «omission grave» en ne traitant pas directement de sujets tels que les valeurs éthiques sous-jacentes des sensibilités culturelles nationales.

Aujourd'hui, 34 pays ont adopté la SMC et 15 environ préparent leur stratégie nationale. Qu'en est-il de la culture? Pour répondre à cette question, il importe de savoir clairement ce que signifie le mot *culture*.

Il a plusieurs acceptions générales. D'abord la culture qui est un ensemble d'idées, pragmatiques ou philosophiques que les gens se font sur la société en général et l'environnement en particulier. Ces idées s'expriment souvent dans la vie culturelle et surtout dans les arts. Ensuite il y a les cultures, c'est-à-dire les groupes (souvent appelés sous-cultures) qui vivent à l'intérieur de frontières nationales et partagent des caractéristiques culturelles communes.

L'importance de la culture et des cultures dans les processus de conservation et de développement ne doit pas être surévaluée; les actes et réactions sont souvent dictés par la pensée. Le cadre culturel donne une clé quant à la manière dont les gens usent et abusent de leur environnement; il indique également pourquoi des critères strictement économiques ou administratifs imposés par les autorités sont parfois inadéquats, pourquoi des plans soigneusement préparés échouent.

Un autre point important est l'aspect global de la culture et des cultures. La notion d'environnement est étroitement liée à celle de population (autre élément omis dans la SMC selon certaines critiques) comme à tous les secteurs du développement. L'action et la recherche dans le contexte culturel sont donc par nature intersectorielles et interdisciplinaires.

Enfin culture et cultures n'existent et ne survivent que dans le cadre d'un système de communications interne et externe efficace. C'est pour cela que les médias et la révolution actuelle des télécommunications sont d'importance primordiale pour les stratégies de conservation.

Les stratégies nationales ont en général encore beaucoup à faire pour apprécier l'importance du contexte culturel mais il y a des signes d'espoir. La stratégie du Royaume-Uni est tout à fait unique, en ce sens qu'elle comprend un chapitre entier sur l'éthique environnementale et l'action de conservation; la proposition néo-zélandaise a un chapitre sur les besoins «non matériels». Cependant, ni l'une ni l'autre ne traite en profondeur des sociétés multiculturelles qui composent ces nations.

La stratégie italienne a aussi un chapitre sur l'aspect culturel et traite de manière rafraîchissante d'une nouvelle mentalité et de nouvelles attitudes culturelles nécessaires à la conservation et au développement, en particulier dans le travail des organisations non gouvernementales qui, plus que les ministères reflètent une hétérogénéité culturelle.

## ÉQUILIBRE ENTRE TRADITION ET MODERNISME

*Pour tenir compte du facteur culturel, un quatrième objectif a été inclus dans la brochure de la stratégie de conservation pour le Népal: «satisfaire les besoins matériels, spirituels et culturels de base de tout le peuple du Népal, des générations présentes et futures». Corneille Jest du Centre national de la recherche scientifique, Paris, a travaillé avec la mission UICN/CCD au Népal et décrit ici pourquoi il importe de tenir compte de la culture du Népal dans la stratégie.*

A bien des égards, le royaume du Népal est le lieu rêvé pour préparer une stratégie nationale de conservation.

Situé au milieu de la chaîne de l'Himalaya, isolé entre la Chine et l'Inde, son territoire s'étend des tropiques (dans le Terai) aux plus hauts sommets de l'imposante Himalaya.

Ses richesses écologiques sont immenses. On recense plus de 9000 espèces de plantes et 900 espèces d'oiseaux.

Certes, la nécessité de faire participer des cultures différentes aux processus de conservation et de développement est reconnue dans une certaine mesure. Ainsi, dans le plan canadien, *Stratégie mondiale de la conservation: un examen fédéral*, l'action nationale prioritaire 13 prévoit la participation des peuples tribaux et indigènes du Canada.

La dimension culturelle est beaucoup moins apparente dans les stratégies des pays en développement. Certaines (Malaisie) sont conscientes de différences sous-nationales mais ne reflètent pas forcément le schéma sous-culturel, même lorsque la dynamique principale est ethnique (plan pour Fidji).

L'exception est peut-être le Népal où brochure a adopté un objectif supplémentaire: «satisfaire les besoins matériels, spirituels et culturels de base de tout le peuple du Népal, des générations présentes et futures». Les objectifs du Népal sont remarquables, non seulement parce qu'ils reconnaissent l'importance des facteurs culturels mais aussi la dimension future et les jeunes d'aujourd'hui qui sont l'avenir du pays.

Il se peut que la «culture jeune» soit, prise séparément, le facteur le plus important à partir duquel doit émaner toute tentative d'éducation, de communication, de mobilisation et de participation, si ce n'est l'action elle-même. Les stratégies nationales qui négligent la dimension culturelle rencontreront des problèmes graves au moment d'inculquer l'éthique de la conservation à la population. □

Si l'on considère la section nord-sud de l'Himalaya, on réalise la diversité des habitats, des activités agro-pastorales allant de la riziculture dans le Terai à l'élevage purement pastoral du yak et du mouton dans les montagnes. Le paysage est lui-même expression de la culture particulière.

Le Népal entretient les multiples facettes de sa diversité culturelle due notamment aux origines différentes de ses peuples: castes indo-népalaises, groupes de langues tibéto-birmanes des hautes collines et habitants d'origine tibétaine des hautes vallées.

Le pays est unique par le fait que le bouddhisme et l'hindouisme s'y sont rencontrés pour former une culture spécifique dans la vallée de Katmandou. Les pèlerinages, une des manifestations des croyances religieuses (et points de départ du tourisme national) ont encouragé la protection des paysages, des montagnes, des lacs et des rivières.

Au rang des principaux éléments qui touchent la vie quotidienne et le futur du pays se trouvent la croissance démographique et

*Suite en page suivante*

\* New Scientist, 14 août 1980 (Vol. 87, No 1214, p. 540)





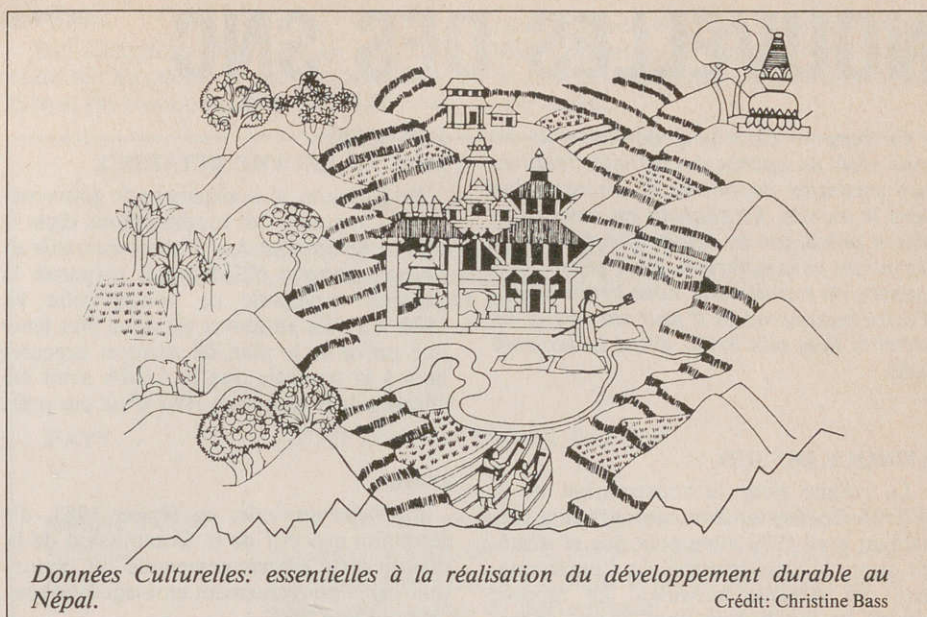
## Equilibre... Suite

l'influence étrangère (tourisme et technologie moderne).

La croissance démographique qui résulte de l'amélioration de la santé influe sur l'environnement et, en conséquence, certaines régions voient leur écologie et leur économie profondément modifiées. C'est le cas du Terai ou les forêts font place à des terres agricoles.

Le Népal est ouvert à l'influence étrangère et au tourisme depuis 1951. Si les résultats sont souvent positifs, les ressources naturelles et culturelles sont parfois gravement menacées. Le développement apporte des modes nouvelles, mettant les traditions en péril et pire encore, détruisant les paysages et les sites culturels par l'urbanisation et l'expansion industrielle non contrôlées.

Ceci nous conduit à énoncer les problèmes qui doivent être résolus en matière de conservation et de promotion du patrimoine naturel et culturel. Le comportement des hommes, imprégné des philosophies bouddhiste et hindouiste, les limites imposées par un milieu écologique exceptionnel et les priorités à respecter dans un pays en développement, restreignent le champ



Données Culturelles: essentielles à la réalisation du développement durable au Népal.

Crédit: Christine Bass

d'action. En outre, le principe selon lequel la conservation ne doit jamais être un obstacle dans la lutte pour de meilleures conditions de vie est reconnu.

Pour réaliser l'objectif d'une SNC, dans un pays comme le Népal, il est difficile

d'établir un équilibre entre les traditions et le modernisme tenant compte du nécessaire développement d'un pays dont la seule richesse réside dans ses ressources naturelles et de la volonté de ses habitants de préserver un environnement intact. □

## Suite de la page 62

de réorienter vers ces besoins les dépenses ou investissements destinés à d'autres secteurs? En d'autres termes, est-il possible de changer de priorités? Si les besoins de base de l'homme sont déjà satisfaits, les coûts additionnels de développement sont-ils dirigés vers le développement durable — un développement qui ne dégrade pas l'environnement?

Les décisions découlant de l'examen de ces deux groupes de questions et d'autres qui sont liées, mettent en place le cadre dans lequel les conclusions d'une SNC sont définies.

Celles-ci ne doivent pas se borner à des actions prioritaires «sur le terrain». Une SNC doit également examiner et faire des recommandations concernant les organisations, les procédures et les lois influant sur la conservation.

Les processus régionaux et nationaux de planification économique et physique doivent être également examinés; le concept d'évaluation des écosystèmes, tel qu'il apparaît dans la SMC, de même que la planification environnementale devraient former partie intégrante de systèmes de planification élargis.

L'importance de l'éducation, institutionnelle ou non, qui transmet une compréhension de la gestion environnementale a été soulignée à maintes reprises. Une SNC devrait recommander les mesures utiles à l'organisation d'une éducation environnementale efficace.

L'analyse de l'interaction entre conservation et développement aura aussi pour résultat de mettre en relief les domaines où l'information de base fait défaut. On pourra donc établir des priorités pour une recherche tournée vers la conservation.

Enfin, ayant présent à l'esprit qu'aucune

nation n'est une entité isolée, il faudra examiner en détail les conséquences des problèmes de conservation et de développement. Les habitudes migratoires de nombreuses espèces animales, le cours de grands fleuves traversant plusieurs pays, le fait que plusieurs nations partagent parfois le même littoral dénotent l'importance de la coopération en matière de conservation.

Une SNC n'est pas simplement la conception technique de systèmes d'exploitation des ressources vivantes dans le cadre de la conservation, non plus que la procédure de mise en œuvre d'une planification régionale qui tiendrait compte des ressources et de considérations environnementales. Il faut la concevoir comme conceptuellement, sinon matériellement intégrée aux plans nationaux de développement.

La préparation d'une SNC risque de soulever des questions politiques au plus haut niveau. L'application d'une SNC influe sur la vie de chacun — pour le meilleur, à long terme, même s'il faut parfois consentir des sacrifices à court terme. La préparation de la SNC est donc aussi importante que le produit.

Il faut que les responsables politiques comprennent et acceptent à l'avance le processus de préparation et les conséquences possibles d'une SNC. Il n'y a aucun intérêt à préparer une SNC pour la ranger dans un tiroir. Les gouvernements doivent être prêts à modifier leurs priorités et leurs méthodes si la stratégie révèle que le développement ne saurait autrement être durable.

L'élaboration d'un programme de conservation est nécessairement un processus interdisciplinaire. L'équipe qui examine et analyse l'information de base doit comprendre, au moins temporairement, non seulement des écologistes, des agronomes, des forestiers, des ingénieurs et autres spécialistes des sciences physiques mais aussi

des économistes, des sociologues, des planificateurs et des administrateurs. La préparation d'une SNC doit se faire en collaboration étroite avec tout organisme ayant un rôle clé à jouer dans le choix des priorités nationales et dans la planification des moyens d'application.

Le petit noyau d'experts chargé de gérer la collecte et l'analyse de l'information devrait se réunir régulièrement avec les planificateurs et les responsables politiques concernés par les divers aspects du développement et de l'économie de la nation afin d'échanger des données et d'améliorer la compréhension mutuelle. La participation du public est également essentielle. Il faudrait donc informer et consulter les citoyens et les groupes d'intérêt public: les spécialistes n'ont pas le monopole de la sagesse.

Le chapitre final de la SNC doit résumer les recommandations sur les mesures à prendre. Celles-ci devraient être présentées sous forme de programme avec estimation des coûts, indication de la responsabilité en matière d'organisation et délais d'application. La présentation devrait permettre d'extraire facilement chaque proposition de projet du programme dans son ensemble.

Même si les objectifs et principes de la SMC sont universellement applicables, le processus de préparation d'une SNC et le produit qui en résulte ne seront certainement pas identiques dans deux pays différents. Dans chaque pays il faudra réunir une équipe compétente et motivée, composée surtout de résidents mais pouvant inclure des experts étrangers.

La préparation d'une SNC ne sera simple ou facile pour personne. Partout, tous ceux qui travaillent à une SNC auront pour récompense le fait de savoir qu'ils apportent une contribution essentielle à l'avenir de leur pays. □





# NOUVELLES DES SNC

*Ce rapport cherche à donner tous les trois mois un aperçu des activités relatives aux stratégies nationales de conservation dans le monde. Le contenu est aussi complet et précis que les informations transmises par les pays intéressés. Pour le prochain numéro du supplément, nous avons besoin d'informations mises à jour sur toutes les activités liées aux SNC, avant le 1er août 1983.*

## AFRIQUE DU SUD

Le comité pour la conservation de la *Wildlife Society of Southern Africa* a préparé en avril 1978 «une politique et stratégie pour la conservation de l'environnement en Afrique australe». Le rapport résume les conclusions d'un groupe de travail réuni par le comité pour la conservation et qui a formulé un ensemble de principes correspondant aux besoins nationaux pour l'avenir. Ce rapport a été examiné par deux fois et il sera réexaminé chaque année. Il est prévu que les groupes de travail préparent une politique détaillée et un plan d'action pour la Société dans le cadre de la stratégie nationale.

## AUSTRALIE: CONFÉRENCE ANNULÉE

Le projet de stratégie nationale de conservation de l'Australie aurait dû être examiné lors d'une conférence nationale, à Canberra, du 25 au 28 février 1983. Cependant, en raison des élections fédérales du 5 mars, la conférence a été remise au 10-13 juin 1983.

L'orientation que prendra le projet sera plus claire lorsque les résultats seront connus. Le nouveau gouvernement travailliste d'Australie a néanmoins déclaré qu'il «appliquerait, en coopération avec les États et Territoires, une stratégie nationale de conservation afin de protéger les ressources naturelles renouvelables d'Australie».

## BELIZE

À la suite de la mission UICN au Belize, en décembre 1982, un projet de rapport a été préparé et présenté au gouvernement.

## CANADA

Un rapport du *Département de l'environnement* analyse et résume l'attribution des responsabilités concernant la mise en œuvre de la SMC par le gouvernement fédéral du Canada. La coordination générale a été confiée au *Service de la conservation de l'environnement* tandis que la Direction du développement du programme surveillera la mise en œuvre.

## CÔTE D'IVOIRE

Le gouvernement de la Côte d'Ivoire a demandé l'aide de l'UICN pour préparer une stratégie nationale et les premières réunions sont prévues pour juin et juillet.

## ESPAGNE:

### MISE EN ŒUVRE RETARDÉE

En Espagne, le changement de gouvernement a entraîné des modifications dans le rôle de la *Commission interministérielle de l'environnement* (CIMA) qui préparait la stratégie espagnole de conservation en 1980. La mise en œuvre est donc plus lente que prévu et le plan de mesures urgentes liées à la stratégie que la CIMA avait été chargée de préparer en 1981 n'est pas prêt.

## INDE

La visite en Inde, en février 1983, du secrétaire exécutif de la Commission de la planification environnementale fut opportune car le gouvernement envisage la préparation d'une SNC.

Pendant cette visite, il a été décidé que le meilleur moyen de promouvoir une stratégie, à ce stade, consistait à examiner les considérations de conservation figurant dans le prochain plan de développement de l'Inde pour 1985-1989.

Le plan comprendra un chapitre séparé sur l'environnement. Il déterminera les principaux problèmes et fournira des données spécifiques au plan dans son ensemble, en se concentrant sur l'utilisation durable des ressources.

Le *ministère de l'Environnement* a l'intention de convoquer un petit groupe d'experts afin de préparer la documentation de base de même qu'un groupe consultatif officiel comprenant des représentants de la Commission indienne de planification nationale.

## INDONÉSIE

Le gouvernement de l'Indonésie a préparé une sorte de SNC qui n'est pas encore largement diffusée et serait de portée limitée. Cette initiative a été prise à la suite d'une série de rapports de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) intitulés «Plan de conservation nationale pour l'Indonésie» et qui traitent des parcs et des aires protégées.

## MADAGASCAR

Des discussions ont eu lieu en avril entre des représentants du WWF/UICN et du gouvernement malgache à la demande de celui-ci et l'on étudie à présent le cadre précis dans lequel préparer une SNC.

## MALAISIE: DE NOUVEAUX RAPPORTS NATIONAUX

Les stratégies de conservation pour les états de Malacca et de Trengganu, Malaisie, ont été publiées en mars 1983 par le *World Wildlife Fund - Malaisie* qui prépare des stratégies pour chaque état. Le rapport concernant le Negri Sembilan est terminé et celui de Kedah sera terminé avant août 1983.

## MEXIQUE

L'*Instituto Mexicano de Recursos Naturales Renovables, A.C.* coopère avec les autorités nationales à la promotion des principes de la SMC dans le travail des diverses organisations nationales mexicaines.

## NÉPAL

Le gouvernement de Sa Majesté le roi du Népal examine la brochure de la stratégie nationale de conservation rédigée par un groupe interministériel en collaboration avec l'UICN. On espère que la phase principale de la stratégie commencera fin 1983, après la publication de la brochure.

## UGANDA

En réponse à une demande du gouvernement, une mission préalable a eu lieu en Ouganda, en mars 1983, afin de traiter de la structure et de la portée d'une stratégie nationale. On prépare actuellement un cadre de travail.

## ROYAUME-UNI

Le lancement de la Stratégie de conservation et de développement pour le Royaume-Uni a eu lieu le 8 juin 1983, à Londres.

## PAYS-BAS: RÉEXAMEN DES POLITIQUES

En janvier 1983, a commencé aux Pays-Bas une étude, d'une durée de six mois, afin d'examiner en profondeur les politiques nationales et internationales liées à la SMC. Cette étude a lieu sous la responsabilité de deux instituts environnementaux d'Amsterdam et est financée par le *WWF-Pays-Bas*. Un comité auquel participent des membres du *Groupe de direction de la SMC* et du département de la conservation de la nature de l'*Université d'agronomie* apportent leur concours. Le *ministère de l'Habitat et de la Gestion de l'environnement* et celui de l'*Agriculture et des Pêches* (département de conservation de la nature) collaborent étroitement pour ce qui les concerne.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

La Nouvelle-Zélande s'active dans ses travaux concernant la stratégie. Les rapports préparés par des départements gouvernementaux sont étudiés par un comité directeur réuni par le *Department of Lands and Survey*, membre de l'UICN. Il s'agira ensuite d'énoncer des projets de principes qui seront présentés au public pour être commentés puis examinés par le gouvernement.

## PAKISTAN

Le gouvernement du Pakistan a demandé l'aide de l'UICN pour la préparation d'une stratégie de conservation de la nature. L'idée d'une stratégie nationale, plus vaste,





est à l'étude et une première mission de l'UICN se rendra au Pakistan vers la fin de l'année.

#### PHILIPPINES

Le projet de stratégie nationale de conservation pour les Philippines entre dans la phase finale de sa préparation. Le travail des experts locaux de la conservation et du développement figure dans huit projets de documents, dont un qui décrit d'autres stratégies possibles. La SNC pour les Philippines est préparée par la Société Haribon, organisation locale non gouvernementale et financé par un don de USAID. La stratégie philippine rassemble des représentants de l'Université, du gouvernement et du monde des affaires. Des liens ont été établis avec le bureau du président et les gouvernements locaux et un comité national a été réuni qui assurera la mise en oeuvre des stratégies recommandées.

#### PORTUGAL: TRADUCTION DE LA SNC

La stratégie mondiale de la conservation a été traduite en portugais par le *Serviço de Estudos do Ambiente*. Avec l'aide de la *Fondation Gulbenkian* et de la *Fondation industrielle*, une nouvelle organisation de l'environnement a vu le jour au Portugal. Son premier projet sera de rédiger, en coopération avec l'UICN, une stratégie de conservation portugaise.

#### SAINT-CHRISTOPHE-ET-NIÈVES

Le *Eastern Caribbean Natural Areas Management Program (ECNAMP)* avait entrepris la rédaction d'une SNC mais a momentanément cessé les travaux.

#### SÉNÉGAL

Les premières réunions ont eu lieu entre l'UICN et les représentants du gouvernement sénégalais concernant la préparation d'une SNC. Une mission UICN s'est rendue sur place en juillet.

#### SEYCHELLES

Le gouvernement des Seychelles a terminé la plupart du travail de recherche relatif à la stratégie nationale pour l'environnement. Le gouvernement a demandé l'aide de l'UICN pour la préparation de la stratégie elle-même et le mandat a été défini. Une proposition a été préparée et soumise au PNUE, en vertu de quoi le PNUE sera étroitement associé au projet.

#### THAÏLANDE

La mise en oeuvre de plusieurs projets identifiés dans l'étude de 1979 «Conservation pour la Thaïlande — directives politiques» qui était en réalité une forme précoce de stratégie nationale vient de commencer en tant que programme de coopération entre l'UICN, le WWF et le *Conseil national de l'environnement de Thaïlande*.

#### ZAÏRE

L'UICN a reçu une demande d'aide du gouvernement du Zaïre pour la préparation d'une SNC.

#### ZAMBIE

Des discussions ont eu lieu en mars 1983 entre des membres du gouvernement zambien et des représentants de l'UICN concer-

nant la phase I du projet de rapport sur une SNC zambienne. Le rapport est maintenant terminé et la mission principale de préparation prévue.

### VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION DES STRATÉGIES NATIONALES DE CONSERVATION (MAI 1983)\*

| PAYS                       | ETAT D'AVANCEMENT DES SNC                                                                                        |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Afrique du Sud             | SNC terminée par la Wildlife Society of Southern Africa                                                          |
| Australie                  | conférence nationale sur le projet de SNC remise à juin 1983                                                     |
| Belize                     | la mission de l'UICN a terminé le projet de rapport sur la SNC et l'a soumis au gouvernement                     |
| Canada                     | les responsables de la mise en oeuvre de la SMC ont été désignés au sein du gouvernement                         |
| Côte d'Ivoire              | le gouvernement a demandé l'aide de l'UICN pour préparer une SNC                                                 |
| Espagne                    | SNC terminée par la Commission interministérielle de l'environnement (CIMA)                                      |
| Inde                       | le gouvernement considère un projet de SNC                                                                       |
| Italie                     | SNC en préparation sera terminée vers le milieu de 1983                                                          |
| Madagascar                 | discussions sur une SNC en avril 1983, entre le gouvernement et une mission UICN                                 |
| Malaisie                   | SNC en préparation, état par état                                                                                |
| Népal                      | «brochure» sur la stratégie terminée et examinée officiellement par le gouvernement                              |
| Norvège                    | une étude du Parlement contenant une proposition de SNC vient d'être terminée                                    |
| Nouvelle-Zélande           | évaluations des ministères et organes de droit public mises à l'étude pour la rédaction des projets de principes |
| Ouganda                    | discussions entre le gouvernement et une mission de l'UICN en mars 1983. Préparation d'un cadre pour la SNC      |
| Pakistan                   | proposition de SNC et discussions préliminaires en 1983                                                          |
| Pays-Bas                   | Examen des politiques nationales et internationales liées à la SMC                                               |
| Philippines                | SNC en préparation par la Société Haribon                                                                        |
| Royaume-Uni                | rapports sur la stratégie lancés le 8 juin 1983                                                                  |
| Saint-Christophe-et-Nièves | L'ECNAMP prépare une SNC (les travaux sont momentanément suspendus)                                              |
| Sénégal                    | réunions entre le gouvernement et une mission de l'UICN en juillet 1983                                          |
| Seychelles                 | Travail de base bien avancé. Le gouvernement et l'UICN discutent de la préparation de la stratégie               |
| Sri Lanka                  | groupe de travail désigné pour préparer une SNC                                                                  |
| Tchécoslovaquie            | stratégie sub-nationale en préparation; première phase sera terminée en 1984                                     |
| Zaïre                      | demande d'aide adressée à l'UICN en mars 1983 pour la préparation d'une SNC                                      |
| Zambie                     | Rapport de la phase I presque terminé, phase principale en préparation                                           |

\* Cette liste se fonde sur les données mises à disposition à l'époque de la préparation du supplément. L'information doit donc être complétée. L'UICN souhaite vivement recevoir d'autres renseignements qui seront inclus dans les prochains suppléments de la SMC à l'œuvre.





# LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE EN QUESTION



Une femme construit sa propre maison à Dandora, Nairobi (Kenya) dans le cadre d'un programme financé par plusieurs agences d'aide.

Crédit: IPPF/Paul Harrison

**Richard Sandbrook** de l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) a récemment préparé «la politique étrangère du Royaume-Uni pour l'environnement» intégrée à Earth's Survival: A Conservation and Development Programme for the UK. Il s'appuie sur cette expérience pour expliquer comment l'aide et les politiques commerciales des nations industrialisées ne contribuent pas toujours au développement durable dans le tiers monde.

Ceux qui s'intéressent à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de la conservation estiment souvent que les efforts principaux devraient porter sur le tiers monde. Cela se comprend, étant donné la vitesse et l'ampleur des changements à l'œuvre dans l'environnement de ces pays. Toutefois, l'expérience britannique suggère que la SNC peut aussi être utilisée à bon escient comme instrument donnant l'orientation souhaitée ou soulevant des questions dans les pays industrialisés du «Nord».

La question n'est pas de savoir ce qui se passe dans l'environnement généralement bien protégé d'Europe et d'Amérique du Nord. Certes, il y a place pour des améliorations mais les groupes environnementaux nationaux sont déterminés et se battent sur plus d'un front. Ce qui fait défaut, c'est la volonté de changer deux aspects essentiels de la politique des pays du «Nord»: l'aide nationale et l'investissement commercial.

Prenons l'aide. En termes simples, un changement de priorités de 1 pour cent dans les budgets d'aide bilatérale (près de 3,5 milliards par an) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) libérerait près de 36 millions de dollars par an. Et si cette somme était allouée entièrement à l'amélioration des capacités de gestion indigènes dans les pays du tiers monde, en vue de parvenir au développement durable défini dans la SMC? Et si les projets d'aide au développement étaient bien planifiés et exécutés puis examinés du point de vue de l'environnement? L'effet serait immédiat et spectaculaire.

Mais ne nous attardons pas sur la sortie annuelle de quelque 3,5 milliards de dollars d'aide bilatérale.

L'argument vaut aussi pour la position des gouvernements du «Nord» vis-à-vis de groupes multilatéraux: le PNUE (qui emploie moins de professionnels — 150 — que la plupart des grandes organisations non gouvernementales de l'environnement), l'Unesco, la FAO, l'OMS, sans oublier le PNUD et les banques de développement multilatérales. Les délégations du «Nord» y font-elles connaître des positions sensibles à l'environnement? Coordonnent-elles leurs positions, d'une réunion à l'autre, d'une délégation à l'autre? Ont-elles une même politique de l'environnement vis-à-vis des pays avec lesquels elles traitent le plus? Chaque fois malheureusement la réponse est «non».

Il ne faut donc pas s'étonner de voir cinq gouvernements ou organismes multilatéraux différents essayer de tracer des profils environnementaux pour le même pays. Certaines puissances du «Nord» accusent sans cesse l'ONU de se répéter dans ses efforts, de se complaire en chamailleries internes et d'être inefficace. Il est peut-être temps que ces gouvernements adoptent une politique extérieure commune de l'environnement.

Au Royaume-Uni, l'exercice entrepris en réponse à la SMC essaie d'y parvenir d'une manière qui convienne au gouvernement britannique. Mais on peut supposer que les idées pourraient être adaptées à la plupart des circonstances de l'OCDE. La première tâche consistait à répertorier les principaux organismes travaillant sur des points liés à la SMC. La liste établie comprenait des organes de liaison avec les agences concernées de l'ONU, avec le Commonwealth et la Communauté européenne, les agences multilatérales, l'OCDE (comités de l'environnement et du développement) et directement avec les traités et conventions (ex.: Antarctique). On a également déterminé qui, dans chaque département, décide des politiques et surtout, qui les coordonne. La politique est-elle publique? Qui doit en être tenu responsable?

La deuxième tâche consistait à grouper sous forme d'inventaire tous les organismes non gouvernementaux ou quasi gouvernementaux intéressés par des problèmes de l'environnement outre-mer: les universités, les instituts, le secteur privé et les ONG.

La troisième tâche fut de concevoir des mécanismes pour une meilleure coordination entre tous les acteurs de la politique nationale afin d'élaborer une conception efficace et planifiée. Dans d'autres pays, étude semblable révélerait sans doute un manque de coordination et des lacunes politiques. Des comparaisons entre les puissances du «Nord» démontreraient l'absence entre elles d'une politique cohérente. Cela est absurde si l'on considère l'accent mis sur les politiques de défense, de consommation et économiques communes. Si nous nous sentons concernés par l'environnement mondial nous devons nous efforcer de nous entraider, dans les sphères de l'environnement.

Il n'est pas difficile de trouver des exemples pour lesquels les mesures *ad hoc*, actuelles ont échoué. Les agences d'aide des pays du «Nord» encouragent maintenant la réalisation de profils environnementaux, de carnets de l'environnement et naturellement, de stratégies nationales de conservation (lire «développement durable») dans le tiers monde. Tout cela procède de mêmes principes et doit être fondu en une même conception. Il existe des précédents: les plans nationaux de développement et les stratégies nationales de l'alimentation. Une position plus cohérente n'est pas hors de portée.

L'aspect «commerce et investissement» de la réponse donnée à la SMC par le «Nord» est beaucoup plus complexe. A bien des égards, c'est le point où l'idée de développement durable fausse compagnie aux trois-quarts de ceux qui sont engagés dans le développement traditionnel. Au Royaume-Uni nous nous sommes dérobés malgré l'importance capitale du problème. Des questions presque trop complexes pour qu'on puisse y répondre se sont présentées: devons-nous, au moyen de l'aide et de relations commerciales assouplies (ou non) encourager les pays pauvres à produire des cultures de rapport exportables? Les cultures de rapport rendent-elles les riches plus riches et les pauvres plus pauvres?

Si l'utilisation des terres marginales pour l'agriculture de subsistance entre dans le cadre des lois du régime foncier et si la demande émanant du «Nord» pour des œillets ou du café hors saison obéit à ces lois, quelle est la responsabilité du «Nord»? La demande du «Nord» en bois tropicaux aide-t-elle à transformer les forêts humides en déserts?

Malheureusement, on ne tient guère compte des liens existant entre l'environnement d'un pays et son mode de production agricole. Mais la famille de l'UICN doit considérer comme prioritaire l'étude de ces liens si elle veut donner un avenir à l'homme et à l'animal. □





# LA SNC ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

*Dans le cadre de la Stratégie mondiale de la conservation et des stratégies nationales de conservation, Joan Davidson analyse les problèmes de la frange urbaine par rapport à l'environnement, dans les pays industrialisés et en développement. Joan Davidson a écrit, en collaboration avec Ann MacEwen, «The Livable City» pour le Programme de conservation et de développement du Royaume-Uni qui a été publié en juin 1983. Avec John Davidson, elle conseille le gouvernement de Zambie, au nom de l'UICN, pour la préparation d'une stratégie nationale de conservation.*

Dans moins de deux décennies, plus de la moitié de la population mondiale vivra dans des villes et 12 des plus grandes villes seront dans le tiers monde. Des villes de 20 ou même 30 millions d'habitants seront chose courante.

Cette expansion, à une telle échelle et à un tel rythme aura des répercussions profondes sur l'environnement, non seulement parce que la demande des villes menace de plus en plus les ressources naturelles sur lesquelles repose toute vie, mais aussi parce que ces villes deviennent de plus en plus difficiles et chères à entretenir.

Par le passé, les établissements humains dépendaient de l'arrière-pays qui fournissait la nourriture, les combustibles, l'eau, les matériaux de construction et absorbait

les déchets. Les ressources sont aujourd'hui importées de loin et leur coût augmente, frappant toujours plus cruellement les citadins pauvres. Dans le monde industrialisé comme dans les pays en développement, ce sont eux qui ont le cadre de vie le pire alors qu'ils n'ont pratiquement aucun moyen d'y remédier.

Dans la plupart des principaux établissements humains du tiers monde, le terrain à bâtir est si rare et si cher, la construction si onéreuse et les revenus si bas qu'un quart au moins des habitants, parfois plus de la moitié vivent à la périphérie, dans des bidonvilles insalubres. Les pauvres s'installent souvent, par force, sur les terres agricoles et forestières, les pentes abruptes et dans les marécages infestés de moustiques où la pénurie de terres arables, de combustibles et de matériaux de construction, les inondations, la pollution de l'air et de l'eau et l'élimination inadéquate des déchets ne font qu'aggraver leur situation déjà précaire.

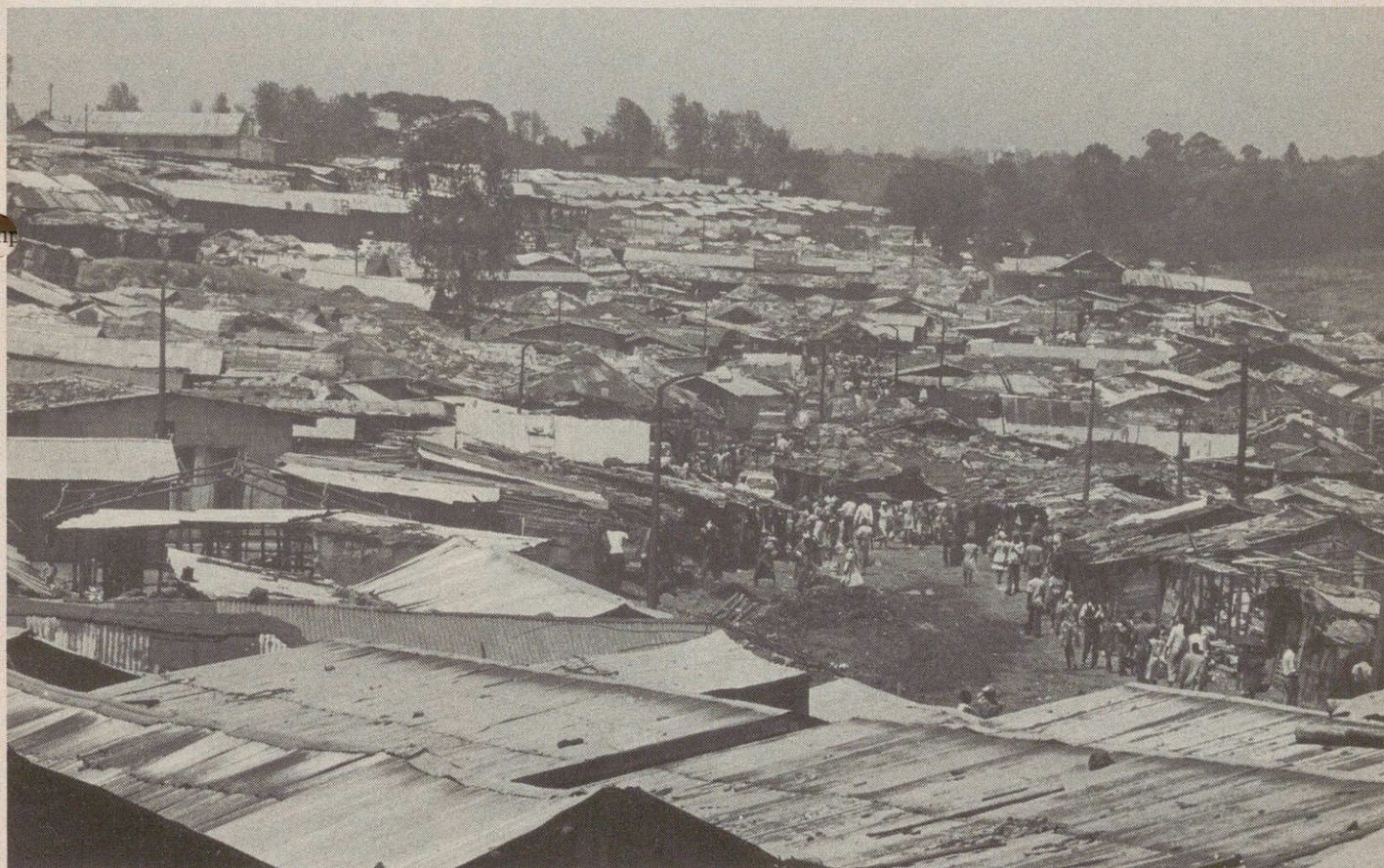
En ce qui concerne les établissements humains, le message de la Stratégie mondiale de la conservation est le suivant: réduire les dommages causés par les villes en dehors de leur site, trouver les moyens de leur fournir à moindre frais et plus sûrement les ressources dont elles ont besoin, de manière à améliorer la qualité de la vie urbaine.

Les problèmes de ressources pour les

franges urbaines correspondent à presque tous ceux que la SMC désigne comme preuve de la dégradation croissante des systèmes naturels. Mais dans les villes du monde entier, la dégradation est magnifiée car les problèmes s'additionnent. Le développement dévore toutes les terres disponibles. Même lorsqu'elles ne sont pas construites, de bonnes terres agricoles sont parfois gâchées par des dépôts d'ordures et la spéculation. Dans le tiers monde, la surexploitation et le surpâturage ont souvent pour conséquence la dégradation permanente du sol avec son cortège de problèmes: érosion, inondations ou désertification. Sur la frange urbaine, des habitats primitifs sont perdus qui ont une valeur culturelle et récréative mais contiennent aussi des espèces à valeur médicale ou commerciale.

Tous ces changements sont souvent accélérés par le déboisement pour le combustible et le charbon de bois. L'environnement de plusieurs villes du «Sud» est si profondément dévasté et le prix du fuel (et même du charbon de bois) si élevé que les familles manquent de combustible pour faire la cuisine et se chauffer. Les femmes et les enfants perdent un temps et une énergie précieux à la recherche de combustible.

Les intérêts inhérents à la plantation de bois de combustible sont maintenant tels que la Banque mondiale, l'ONU et d'autres organismes d'aide financent un certain



*Mathare Valley, Nairobi: plus du quart des habitants de certaines villes du tiers monde vivent dans des bidonvilles insalubres dans la frange urbaine.*

Crédit: IPPF/Sean Sprague





nombre de projets dans les franges urbaines. Mais, il n'est guère de lieu où le reboisement et la régénération naturelle se fassent au même rythme que le déboisement; seuls quelques plans établissent un lien entre les multiples besoins en ressources des communautés urbaines.

Certains foyers dépensent presque tout leur maigre revenu à se nourrir et à acheter du combustible et il ne leur reste presque rien pour se loger. Il importe de mieux expliquer comment la production d'aliments, de bois de combustible et de produits de fourrage peut être associée aux projets de trames d'accueil et d'amélioration de l'habitat tel le projet de Dandora shamba, dans les faubourgs de Nairobi, financé par la Banque mondiale.

L'alimentation en eau des villes — et même les sources issues de trous de sonde — est souvent polluée par les déchets d'origine humaine, animale ou agricole. Parfois, comme à Mexico, l'eau potable est pompée, à grands frais à plusieurs kilomètres de distance.

Dans le «Nord» comme dans le «Sud» certaines villes n'ont plus de sites appropriés pour déverser leurs ordures. Comme à Singapour, elles les déposent en des lieux

où celles-ci peuvent menacer la qualité à long terme des sols et de la nappe souterraine. La plupart des occupants des villes du tiers monde sont déjà passés maîtres dans l'art de faire des maisons avec des boîtes en carton ou des casseroles avec des couvre-moyeux. Mais il est possible, avec un peu d'ingéniosité, de traiter davantage de déchets urbains par le recyclage des matières et le compostage des résidus agricoles et alimentaires.

Tous ces problèmes commencent à entraver la planification urbaine dans le tiers monde. Ils ne sont pas au cœur des préoccupations des stratégies urbaines auxquels on demande d'assurer rapidement l'hygiène et des habitats à bas prix. Cependant, la gestion des ressources naturelles détermine de plus en plus la réussite des stratégies urbaines, au moment de leur mise en œuvre. Et il ne s'agit pas simplement de bien choisir les lieux de développement mais d'améliorer la capacité d'auto-suffisance des établissements humains et de gérer la base de ressources (et les activités d'institutions urbaines traditionnellement distinctes) pour créer des emplois et augmenter les revenus.

Rares sont les SNC prêtes ou en préparation qui abordent le problème urbain sous

cet angle ou qui étudient la nécessité d'intégrer divers aspects de l'utilisation des ressources au développement et à l'aménagement des établissements humains. Il est prévu d'en tenir compte en Zambie et les problèmes urbains sont une composante essentielle du programme britannique.

Certes, les problèmes urbains de la Grande-Bretagne n'ont rien de commun avec ceux du tiers monde. Ils viennent aussi bien du déclin de cités industrielles et de centres commerciaux qui furent prospères que de l'empiétement de la ville sur les espaces libres et les systèmes naturels. Et pourtant, il y a des ressemblances nettes. L'administration des villes coûte cher; elles gaspillent des matériaux et de l'énergie pour des bâtiments mal isolés et mal entretenus et pour des systèmes de transport inefficaces. Des terres qui seraient mieux utilisées à entretenir la vie de la cité sont délaissées et dégradées. La plupart des déchets sont encore déversés autour des zones construites, polluant les sols, l'air et l'eau alors qu'ils pourraient produire de l'énergie, des engrais, des métaux, etc.

*The Livable City* déclare que les sociétés urbaines industrialisées ne se donnent pas l'occasion d'une politique rationnelle. Elles doivent s'adapter rapidement à un avenir dans lequel les ressources seront raréfiées et beaucoup plus chères afin de prévenir le coût d'une crise de la gestion mais aussi pour sauvegarder l'environnement et les ressources d'autres pays.

Il y a de grandes possibilités d'adaptation: économiser l'énergie dans les bâtiments, les transports et l'équipement, rénover les habitations et l'infrastructure, traiter les déchets, utiliser les terrains libres de façon plus productive et promouvoir des entreprises liant l'économie des ressources à la rénovation économique locale. Cette politique peut être génératrice de multiples avantages: services plus rentables, davantage d'emplois, environnement local amélioré, possibilité pour la population de participer aux décisions qui touchent la vie quotidienne.

Mais les avantages ne seront perçus que si la politique d'épargne des ressources entre dans les habitudes de chacun — gouvernements central et locaux, institutions industrielles, commerciales et financières et jusqu'à la population urbaine qui doit jouer un rôle de premier plan dans l'effort de transition vers des cités plus vivables.

Le mouvement d'auto-assistance est déjà fort en Grande-Bretagne et de nombreuses activités ingénieuses doivent être davantage soutenues par le gouvernement et le monde des affaires. Comme dans le tiers monde, l'auto-assistance est très active cependant elle sert trop souvent d'excuse à l'inertie du gouvernement et du secteur privé.

Stimuler les énergies et autoriser la population urbaine à plus d'auto-assistance devrait être un thème central pour les stratégies de conservation dont les leçons iront dans deux directions. Une nouvelle politique et de nouvelles capacités de gestion des villes dans le «Nord» aideront peut-être les pays du «Sud» à éviter certaines erreurs des pays industrialisés. Et le «Nord» apprendra beaucoup, en retour, sur l'ingéniosité. □



*Le milieu urbain du pauvre — l'alimentation, le logement, l'hygiène déficitaires sont causes de maladie et de mort précoce: dans les bidonvilles, un enfant sur trois risque de mourir avant l'âge de cinq ans.*

Credit: IIPF/Mark Edwards





Banlieue du nord de Londres: de nombreuses villes des pays industrialisés font face à une crise de gestion à mesure que les coûts montent tandis que l'emploi et l'environnement se dégradent. De nouveaux investissements dans des programmes de logement, de conservation de l'énergie et de réutilisation des terrains vagues pourraient créer des emplois et donner une dimension humaine à la vie dans la cité.

Crédit: Robert Cowan

## STRATÉGIE MONDIALE DE LA CONSERVATION

La *Stratégie mondiale de la conservation*, en anglais, en français et en espagnol peut être obtenue auprès du:

**Service des publications de l'UICN**  
**Centre mondial de la conservation**  
**1196 Gland, Suisse**

Chaque copie coûte 5 dollars; pour une commande groupée de 100 copies ou plus, une réduction de 20% est accordée. Frais d'expédition et de manutention: 10% du total des coûts, par courrier normal et 30%, par courrier aérien.

La SMC a également été traduite en allemand, chinois, danois, hongrois, indonésien, italien, japonais, portugais et tchèque. Des versions sont en préparation en arabe et en swahili et une version polonaise sera disponible vers la fin de cette année. Les demandes de copies en ces langues peuvent être adressées à l'UICN qui vous mettra en contact avec les organisations responsables des traductions.

# CONFÉRENCE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA SMC

Mark Halle de l'UICN décrit les résultats la réunion préparatoire qui a eu lieu à Ottawa, Canada, le 2 mars 1983 en vue de la tenue d'une conférence sur la mise en œuvre de la *Stratégie mondiale de la conservation*, en 1986.

Lorsque fut lancée la *Stratégie mondiale de la conservation*, en mars 1980, on prit grand soin de souligner qu'il ne s'agissait pas seulement d'un document mais d'une invitation à prendre des mesures suivant les lignes directrices énoncées en détail.

Trois ans plus tard, la mise en œuvre de la *Stratégie* a pris un bon départ. A cet égard, la préparation de stratégies nationales ou régionales dans un nombre croissant de pays est l'instrument le plus efficace et de plus en plus de demandes arrivent.

Beaucoup d'efforts sont également consacrés à préciser les concepts de base de la *Stratégie*. Dans ce domaine, la Commission de la planification environnementale de l'UICN se montre particulièrement active.

Après le succès du Congrès mondial des parcs nationaux organisé par l'UICN à Bali, Indonésie, on a suggéré de réunir une conférence pour évaluer dans quelle mesure la *Stratégie mondiale de la conservation*

avait aidé à réconcilier conservation et développement et pour juger des diverses expériences de mise en œuvre, positives ou négatives.

## GÉNÉRALITÉS

L'année dernière, la Canadian Wildlife Federation (CWF), principale ONG canadienne de conservation a contacté M. David Munro, ancien directeur général de l'UICN, indiquant qu'elle souhaitait soutenir une initiative internationale en matière de conservation et demandant son avis.

M. Munro a suggéré la réunion d'une conférence internationale sur la mise en œuvre de la *Stratégie mondiale de la conservation* et cette idée a plu à la Fédération.

M. Munro a ensuite porté la chose à l'attention de l'UICN dont le conseil a décidé d'en approuver le parrainage, la CPE étant chargée de l'organisation. Le WWF a également accepté de parrainer la conférence et le PNUE a bientôt rejoint les deux organisations. Une réunion d'information a alors eu lieu à Ottawa, le 2 mars 1983 qui a approuvé l'initiative de la CWF et a donné son appui total.

Pendant la discussion, le récent succès du Congrès de Bali était présent à l'esprit de

chacun, fournissant un modèle et point de départ excellents pour la Conférence même s'il ne faisait aucun doute que le modèle ne pourrait être suivi fidèlement.

## PRINCIPE DE LA CONFÉRENCE

La réunion a proposé que la conférence s'adresse à des spécialistes, sur invitation, à l'exclusion de toute représentation diplomatique. Les participants seront invités par décision du comité directeur uniquement (voir plus loin), selon leur capacité à contribuer de manière substantielle à la réalisation des objectifs de la conférence.

La conférence doit avoir une portée mondiale et la participation (technique, non diplomatique) devrait être forte du côté des gouvernements, en particulier de ceux qui s'intéressent de près à la mise en œuvre de la SMC. La participation des ONG (agences d'aide au développement, universités, etc.) doit aussi être organisée en fonction de la capacité à contribuer aux objectifs de la conférence.

A une étape ultérieure, la possibilité d'ouverture de la conférence à un public non participant sera examinée et dépendra, dans une certaine mesure, des locaux disponibles. Le nombre de participants invités devrait être limité à 300 environ mais il est reconnu que la participation réelle sera de l'ordre de 400 à 450. La conférence ne doit





en aucun cas accueillir un plus grand nombre de participants.

## OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

L'objectif numéro un est de promouvoir la mise en œuvre de la Stratégie. Cet objectif sera poursuivi pendant la préparation de la conférence (par des activités «d'animation») et surtout pendant la conférence par l'analyse des réussites et des échecs dans l'utilisation de la Stratégie comme instrument de l'avènement du développement durable. On s'est mis d'accord sur les objectifs suivants:

1. Être un forum pour l'échange d'information sur tous les aspects de la préparation et de la mise en œuvre de stratégies de conservation nationales, régionales et sub-nationales.
2. Permettre un examen public d'autres aspects (nationaux et internationaux) de la mise en œuvre de la SMC. C'est, de toute évidence, une zone d'intérêt très vaste et il sera sans doute souhaitable de choisir certains sujets à traiter en profondeur tandis que les autres seront abordés plus superficiellement. En outre, on pourrait s'attarder de manière très utile sur les aspects Nord-Sud du sujet, c'est-à-dire examiner la collaboration Nord-Sud dans le domaine de la conservation, les courants de fonds d'aide au développement, etc.
3. Stimuler la mise en œuvre de la Stratégie dans la période précédant la conférence.

## PROGRAMME

Issus des objectifs, on peut discerner trois vastes domaines du programme:

1. Une étude de l'expérience de préparation de stratégies nationales de conservation. Cette partie du programme serait le principal centre d'intérêt pour les gouvernements et serait axée sur l'expérience opérationnelle de mise en œuvre de stratégies au niveau national.
2. Un examen de réalisations plus conceptuelles liées à la mise en œuvre de la SMC, telles que la préparation de lignes directrices ou l'évaluation et l'analyse des efforts déployés pour lier la Stratégie à des fonctions (éducation, droit, etc.) et des secteurs (agriculture, foresterie, etc.) sélectionnés, de même qu'à des intérêts internationaux. Ces éléments du programme devraient être le centre d'intérêt des participants intergouvernementaux et non gouvernementaux mais seront aussi très importants pour les représentants des gouvernements.
3. Examen des efforts fournis pour transmettre le message de la Stratégie au grand public.

La conférence devrait aussi être l'occasion de prestations moins officielles telles que des séances, en soirée, où les participants pourront présenter des films et des programmes audio-visuels et organiser des groupes de discussion non officiels. En

outre l'intérêt d'organiser une journée de publicité pour les participants canadiens a été reconnu et sera réexaminé ultérieurement.

## COORDINATION

L'organisation générale de la conférence doit échoir à un comité comprenant des représentants de haut niveau de chacune des organisations parrainant la conférence. La première réunion du comité a eu lieu en juin. Le comité directeur guidera les travaux préparatoires et on espère qu'il acceptera les décisions prises par un groupe de travail semblable à celui d'Ottawa et qui continuera à coordonner les travaux dans les détails. Ce groupe de travail doit prévoir de se réunir régulièrement et de plus en plus fréquemment dans les limites du budget de la conférence. Le groupe de travail assurera principalement la coordination dans 4 domaines principaux: collecte de fonds, programme, animation et logistique.

## LOGISTIQUE

La conférence est prévue pour le début juin 1986, pour une durée de 10 jours (éventuellement du 31 mai au 8 juin). Elle devrait avoir lieu à Ottawa ou à proximité bien que d'autres endroits aient été suggérés (Banff, par exemple) qui seront examinés plus tard. Les langues officielles seront l'anglais et le français mais les services seront assurés en espagnol si le budget le permet. □

# LE GCE EXAMINE LES STRATÉGIES NATIONALES DE CONSERVATION

Une réunion *ad hoc* du Groupe de conservation des écosystèmes (GCE) a été réunie au siège de la FAO à Rome, du 2 au 6 mars 1983 pour examiner les progrès dans la préparation de stratégies nationales de conservation et afin de discuter les modalités de la collaboration future des organisations membres, dans ce domaine en expansion. Le GCE regroupe le PNUE, l'Unesco, la FAO, et l'UICN. Il s'est réuni pour la première fois en 1975, prenant la forme d'un forum visant à faciliter la coopération et la coordination entre les quatre organisations internationales principales, concernées par la conservation des ressources naturelles.

Depuis la naissance de la Stratégie mondiale de la conservation, le GCE a servi de forum à la coopération internationale sur tous les aspects de la Stratégie. Lors de la réunion, l'accord s'est fait sur un certain nombre de problèmes importants relatifs au rôle respectif des organisations et à celui du Groupe. Etant donné ses ressources limitées, le Groupe a décidé de soutenir la préparation d'un maximum de 3 SNC par an. Il serait cependant nécessaire que les demandes officielles en question soient transmises par les pays concernés et il fau-

drait établir une sorte de processus de sélection afin que les pays soient choisis sur une base rationnelle.

Si, pour le moment, la participation officielle du Groupe est limitée de la sorte, il est reconnu que les membres du GCE soutiendront à titre individuel les travaux concernant les SNC dans d'autres pays tout en informant le GCE sur les progrès accomplis.

Des inquiétudes ont été formulées quant aux distortions inévitables qui surgiront dans la portée et la qualité des SNC selon les pays et les processus de préparation. Si le concept de SNC doit devenir l'instrument principal de la réalisation du développement durable dans le monde, il convient de prendre garde à assurer une certaine correspondance des normes. Le projet *National Conservation Strategy for Népal: A prospectus* préparé par le gouvernement de Sa Majesté le roi du Népal en association avec l'UICN et avec la collaboration de membres du GCE a été examiné en détail comme base du futur travail concernant les SNC. A cet égard, la dimension culturelle introduite dans la brochure sous forme d'objectif de première importance a été reconnue par le GCE comme composante essentielle des

futures SNC.

On a également discuté le dispositif de compensation du PNUE par rapport aux SNC et il a été décidé que le dispositif pourrait être éventuellement utilisé pour financer des phases spécifiques des programmes d'action découlant de stratégies.

Il a été décidé qu'un avant-projet serait préparé, soulignant l'engagement du GCE dans la préparation de SNC pour les pays concernés. L'avant-projet sera discuté à la prochaine réunion du GCE. □

La rédaction de la **Stratégie mondiale de la conservation à l'œuvre** est assurée par le CCD/UICN et paraît en supplément du Bulletin de l'UICN, dans le cadre du Plan d'action de la Stratégie financé par le WWF. Ce supplément est publié avec chaque édition du Bulletin.

Pour tous commentaires, renseignements ou questions, contacter:

SMC à l'œuvre  
Centre mondial de la conservation  
1196 Gland, Suisse.

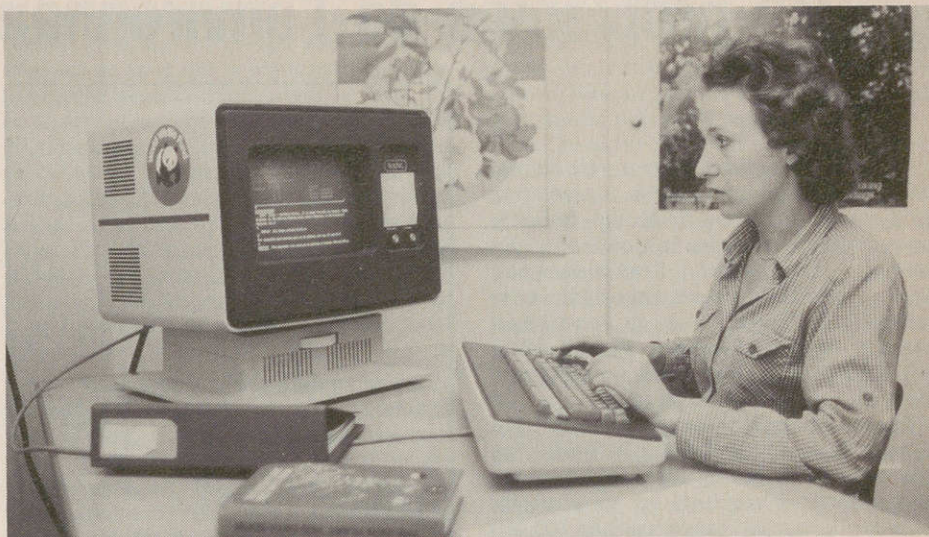


# NOUVELLES INTERNES

## L'ORDINATEUR AU SERVICE DE LA CONSERVATION

*Le traitement de données annonce-t-il une révolution dans le monde de la conservation? Duncan MacKinder examine les possibilités du Centre de surveillance continue de la conservation de la nature.*

Pour que la conservation soit efficace comme elle le doit, si l'humanité veut garantir sa propre survie, l'action en matière de conservation doit s'appuyer sur le plus possible d'informations à jour, qu'il s'agisse de données scientifiques sur l'état des espèces et des écosystèmes du ressort de la conservation ou des activités du réseau mondial des organismes de conservation. La quantité et la complexité des informations sont telles qu'afin de fournir rapidement des estimations précises des problèmes mondiaux, il devient impératif d'avoir recours aux services de l'ordinateur. Le Centre de la surveillance continue de la conservation de la nature/UICN s'est engagé dans un programme ambitieux pour établir une banque de données informatisée destinée à recevoir les données qui ne cessent d'affluer. Le Centre, créé à l'origine par la Commission UICN de la sauvegarde des espèces est maintenant un département à part entière de l'UICN et fait également partie du Système mondial de surveillance continue de l'environnement administré par le PNUE. Le Centre est chargé de recueillir et d'analyser les données sur les plantes et les animaux concernés par la conservation, sur les aires protégées et le commerce des espèces. Les données venant des quatre unités qui composent le Centre sont enregistrées sur l'ordinateur Wang VS80, à Kew (et sur le Wang 01S, plus petit, qui se trouve à Cambridge). Les documents imprimés comprennent donc des informations recueillies par les quatre unités (par ex. liste de la faune et de la flore péruviennes faisant l'objet d'un commerce international et se trouvant également dans les aires protégées). En général, les ordinateurs mémorisent l'information de deux manières assez différentes: sous forme de texte pour les systèmes de traitement de texte et sous forme de données dans les systèmes de traitement des informations. Les deux méthodes ont leurs avantages et leurs inconvénients. C'est pourquoi la banque de données du Centre fait appel aux deux pour tirer le meilleur de chacune. Les fichiers-texte sont souples et peuvent contenir une quantité infinie d'informations quelle que soit leur complexité; cependant, un ordinateur ne peut pas facilement et automatiquement analyser un texte pour en extraire toute l'information relative à un problème donné puis présenter cette information sous une forme différente. Pour cette raison, des résumés d'informations sont mémorisés dans les fichiers de traitement de l'information dans lesquels on peut sélectionner des données, les trier et les présenter sous toutes sortes de formes tabulaires. Les fichiers-information servent à la préparation de lis-



*Le Centre de surveillance continue de la conservation de la nature constitue une banque de données informatisées pour mémoriser les informations constamment en expansion.*

Credit: Michèle Dépraz/WWF

tes d'espèces ou d'aires protégées importantes du point de vue de problèmes de conservation particuliers. On peut trouver de plus amples détails sur les mêmes espèces ou aires protégées dans les fichiers-texte correspondants.

Les fichiers-texte du système de traitement de texte contiennent des documents qui sont publiés notamment dans les célèbres *Red Data Book* (sur les animaux et plantes menacés) et dans les *Protected Areas Directories* (sur les parcs nationaux et les aires protégées). D'autres publications sont axées sur des sujets particuliers, par exemple, l'estimation de l'état de plantes et d'animaux menacés d'Europe.

Le système de traitement de l'information de la banque de données se divise en quatre sections principales (plantes, animaux, aires protégées, commerce des espèces) unies par un cadre géographique et taxonomique commun ce qui permet aux enquêtes et aux documents imprimés de faire appel à l'ensemble de la banque de données.

Pour être insérées dans la banque, les données doivent être codées. Le codage est fait partiellement par le personnel du Centre et partiellement par l'ordinateur. Ainsi, la distribution des animaux et des plantes est mémorisée sous forme de séries normalisées de noms de zones puis l'ordinateur transforme chaque nom de zone en code de zone. Comme l'ordinateur traduit le code, il vérifie également qu'il «connaît» les noms de zone, réduisant en cela le risque d'erreurs de frappe non repérées. En mode sortie, les codes de zones sont retraduits en noms de zones et comme on peut utiliser plusieurs tables de traduction différentes, les noms de zones peuvent être produits en plusieurs langues. L'action, en matière de conservation, a lieu au niveau national mais la distribution des plantes et des animaux est dictée par des facteurs biogéographiques plutôt que politiques. Le système de codage géographique permet donc d'obte-

nir des renseignements en accord avec les classifications biogéographique et politique.

De même l'identité de chaque espèce animale ou végétale est mémorisée dans la banque sous forme de code donné à chaque taxon. Le même code peut apparaître souvent en différents endroits de la banque car de nombreux renseignements ont trait à un animal ou une plante en particulier. Cependant, son code, son nom et ses rapports à d'autres taxa de la banque ne sont mémorisés qu'une fois dans le système «d'arbre taxonomique» du Centre. Ainsi, pour changer l'orthographe du nom d'un taxon, une seule opération suffit ce qui garantit que le taxon est connu sous une seule et unique appellation dans toute la banque. «L'arbre taxonomique», lorsqu'il sera terminé permettra d'introduire des synonymes et même des différences d'opinion quant à la position taxonomique d'un taxon afin que, pour une raison ou pour une autre, un genre puisse par exemple être regroupé en une famille ou divisé en différentes familles.

Sur 20 000 à 25 000 espèces de plantes menacées estimées dans le monde, le fichier-information sur les plantes contient des données sur environ 13 000 taxa identifiés comme menacés ou qui se trouvent dans des groupes importants pour la conservation comme les cycas et les fougères arbustives. Les informations mémorisées concernent la distribution et l'état de conservation aux niveaux mondial, régional et individuel. Les données concernant l'habitat sont en train d'être ajoutées pour les taxa européens, à titre d'essai. Lié au fichier principal concernant les plantes, un autre fichier contient les codes des jardins botaniques affiliés à l'organe de coordination des jardins botaniques du Centre de surveillance continue de la conservation de la nature et qui possèdent des spécimens de taxa menacés.

*Suite en page 51*



# PLEINS FEUX

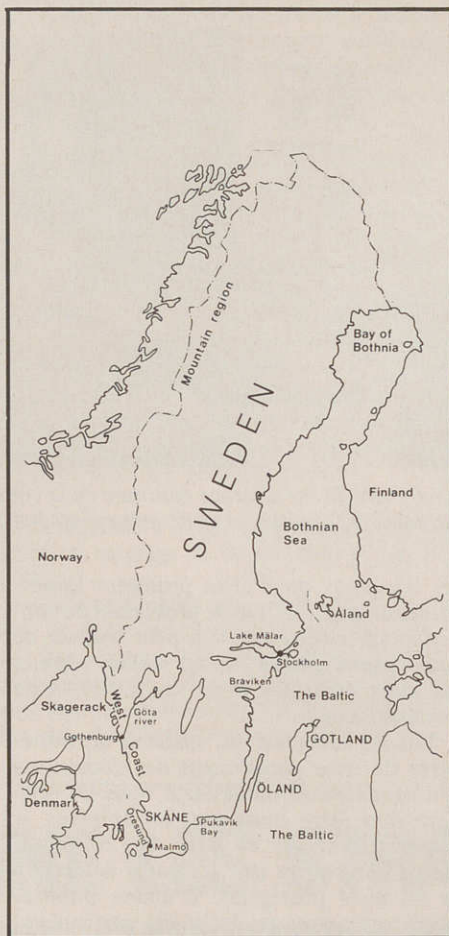
## SUÈDE : Des membres de l'UICN luttent contre de graves problèmes de l'environnement

Raisa Scriabine

La Suède a toujours joué un rôle de premier plan dans la lutte pour la conservation de la nature. Il y a plus de dix ans, la Suède accueillait à Stockholm la Conférence des Nations Unies sur l'environnement. Depuis, de grands progrès ont été faits pour redresser les torts causés à l'environnement. Cependant la guerre est loin d'être gagnée et les batailles qui s'annoncent semblent plus difficiles que jamais.

Par comparaison avec de nombreuses autres nations industrialisées, la Suède s'est vue baptisée «paradis écologique». Avec huit millions d'habitants sur un territoire aussi grand que la France, environ 100 000 lacs et des forêts couvrant la moitié du pays, l'air et l'eau sont plus propres en Suède que dans la plupart des autres pays. Le réseau de parcs nationaux est en outre assez étendu (16 à ce jour et des plans pour en créer 3 autres). Trois à cinq pour cent de la surface terrestre suédoise sont protégés par des parcs nationaux et des réserves naturelles. La législation de l'environnement est rigoureuse et bien appliquée. Le mouvement «vert» est un des plus puissants du monde. Enfin, la Suède a fait des progrès dans la dernière décennie, dans la lutte contre la dégradation de l'environnement. Ainsi, il y a dix ans, nager dans le lac Mälaren à Stockholm mettait la santé en péril. Aujourd'hui les plages où l'on peut se baigner abondent et, pour le plus grand bonheur des pêcheurs, le saumon est de retour. Il y a dix ans la mer Baltique était sur la liste des catastrophes environnementales. L'inquiétude suscitée par les énormes déversements des déchets dans cette mer écologiquement fragile a conduit, en mars 1974, à signer la Convention sur l'environnement marin dans la mer Baltique ou «Convention d'Helsinki». En mai 1980, la Convention est entrée en vigueur et les sept pays de la Baltique se sont lancés dans une entreprise de coopération modèle en matière d'environnement.

Ces dernières années, la Suède a promulgué des lois de l'environnement rigoureuses et notamment: les lois sur la protection de l'environnement, la conservation des forêts, le déversement des déchets et la faune suédoise. En 1973, la loi sur les produits dangereux pour l'homme et l'environnement est entrée en vigueur. La Suède a également une loi sur la pollution de l'eau par les navires qui interdit le déversement de déchets par les navires dans les eaux territoriales suédoises. Depuis que le Riksdag (parlement suédois) a approuvé en 1972 les propositions du gouvernement concernant la conservation des ressources terrestres et aquatiques, la Suède s'efforce d'adopter une optique écologique dans toute planification physique. Mais tout n'est pas parfait. La Suède se trouve confrontée à de graves problèmes. Cet article tente de les



Crédit: Svenska Institutet

décrire et de montrer comment des membres suédois de l'UICN s'y attaquent.

### La pluie acide

Si vous demandez à quelqu'un «quel est le problème le plus grave pour l'environnement en Suède?» il vous répondra vraisemblablement «les pluies acides». Les pluies acides sont surtout le résultat des émissions dans l'atmosphère de dioxyde de soufre ( $\text{SO}_2$ ) et d'oxydes d'azote ( $\text{NO}_x$ ) par la combustion de combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole ou le gaz de même que par certains procédés industriels comme les fonderies de métaux. Chaque mètre carré de la Suède reçoit des pluies acides ce qui a un effet désastreux sur l'environnement — le sol, la nappe phréatique, les lacs, les cours d'eau. Environ 18 000 lacs sont atteints par l'acidification. A peu près 4 000 d'entre eux sont gravement dégradés: leur pH est inférieur à 5, toute l'année. Le lac Tvärnsjön, par exemple, a un pH de 4,6 (du même ordre que celui du jus d'orange). Plusieurs autres milliers de lacs sont menacés si les pluies acides continuent de tomber au même rythme.

Outre ses effets écologiques, tels que la perturbation des productions piscicoles, l'acidification des lacs et des cours d'eau pose un problème de santé. Un lien a été établi entre un pH bas et un taux de mercure élevé dans les poissons.

En Suède, l'acidification peut également être synonyme de risque imminent de baisse de productivité pour la forêt et de nappe phréatique contaminée. La pluie acide concentre des métaux lourds dans des sols mal tamponnés, ce qui accroît la toxicité des métaux. Elle lessive le calcium, le magnésium et le potassium contenus dans le sol, privant les arbres et autres végétaux d'éléments nutritifs indispensables à leur croissance. Les précipitations acides, filtrant à travers le sol introduisent les métaux lourds dans les réservoirs. Dans la province de Bohus, sur la côte orientale, 49 pour cent de l'eau des puits contrôlée a un pH inférieur à 5,5 et de nombreuses personnes se plaignent de la corrosion des conduites d'eau. L'eau du robinet, dans plusieurs maisons de la région contient de fortes concentrations de cuivre, zinc et parfois de cadmium.

Il faudra poursuivre la recherche pour comprendre les effets à long terme des pluies acides, en particulier sur les sols, les forêts et les cultures. En attendant, il faut s'employer à sensibiliser le public et à encourager l'action sur le plan international en faveur de la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance.

En Suède, des mesures sont prises pour lutter contre les pluies acides — problème pour le moins délicat puisque 75 pour cent de la pollution vient d'autres pays européens industrialisés. Vers la fin juin 1982, une importante conférence sur l'acidification a eu lieu à Stockholm sous l'égide du gouvernement suédois. Beaucoup de ministres de l'environnement et autres délégués officiels participaient à la conférence qui fut précédée par une réunion spéciale d'experts. Le résultat le plus significatif fut que les pays de la communauté européenne reconnaissent maintenant la portée du problème et ses conséquences sur le plan international. La Société suédoise pour la conservation de la nature, membre de l'UICN a institué le secrétariat des ONG suédoises sur les pluies acides afin de coordonner les activités des ONG pendant la conférence. En conséquence, les ONG ont joué un rôle de pointe dans les débats qui se sont soldés par la publication d'une déclaration en 10 points sur l'acidification.

Le Conseil national suédois pour la protection de l'environnement, membre de l'UICN est l'organe directeur au niveau gouvernemental qui, au travers de divers organismes et organisations, est chargé de lutter contre le problème des pluies acides. Par ses campagnes, il s'efforce de propager ses connaissances sur les effets de la pollution.



# PLEINS FEUX

La Suède a également pris des mesures actives de lutte contre les pluies acides en réduisant le taux de soufre contenu dans le mazout. Les règlements seront renforcés en 1984 et il sera interdit de brûler du mazout contenant plus de 1 pour cent de soufre. La Suède a en outre un programme de chaulage. Environ 40 à 65 millions de couronnes suédoises sont dépensées chaque année pour le chaulage des lacs.

## Conservation de la faune

En Suède, au cours de ce siècle, quelque douze espèces animales ont disparu. La cigogne noire, la cigogne blanche et la grande outarde ont disparu pour toujours. Le pic mar s'est éteint en 1982. D'autres tels le faucon pèlerin et le pygargue à queue blanche sont gravement menacés. Il ne reste que 75 couples de pygargues à queue blanche. Cependant des mesures encourageant la conservation ont été prises. Le Service des forêts suédois a par exemple donné instruction de protéger des aires entourant les sites de nidification des oiseaux de proie et d'autres habitats critiques. L'Institut de recherche sur l'air et l'eau participe à la recherche sur les cigognes et on parle de réintroduire la cigogne blanche. La baisse du taux des polluants comme les métaux lourds, le DDT et les PCB dans l'environnement accroît les chances de survie de nombre d'espèces. Mais 15 espèces sont toujours en danger d'extinction et 24 autres sont considérées comme vulnérables.

Les membres suédois de l'UICN participent activement aux efforts de conservation des espèces. La Société suédoise pour la conservation de la nature a de vastes projets en cours pour sauver le faucon pèlerin

et le pygargue à queue blanche. Ces deux projets ont le soutien du WWF. Il s'agit d'établir les causes du déclin de ces espèces et de déployer des efforts de protection et de gestion. Dans le projet concernant le faucon pèlerin, des jeunes sont élevés et relâchés de sorte que le nombre d'oiseaux a augmenté régulièrement dans le sud du pays depuis la deuxième moitié des années 70. Deux aspects importants de la gestion du projet sur le pygargue concernent la protection des sites de nidification et le nourrissage en hiver avec des déchets d'abattoir sains. En conséquence, la population s'est stabilisée et a commencé d'augmenter grâce au taux de survie amélioré des jeunes pendant l'hiver et aux progrès faits par l'élevage.

Étroitement lié au Programme suédois de surveillance continue de l'environnement et avec le soutien du WWF, le Muséum suédois d'histoire naturelle conduit un projet sur les phoques. Parmi les questions étudiées, on note: l'écologie de la nutrition, la dynamique des populations, les résultats de la reproduction, le fardeau des polluants de l'environnement et l'histopathologie des phoques. Plusieurs institutions apportent leur concours, notamment le Laboratoire analytique spécial du Conseil national suédois pour la protection de l'environnement.

L'Association sportive suédoise a lancé un projet sur la loutre, en collaboration avec le Muséum et avec le soutien du WWF. Ce projet a plus ou moins les mêmes objectifs que le projet sur le phoque.

Le Conseil national suédois pour la protection de l'environnement a entrepris une étude de quatre carnivores de Suède: le lynx, le glouton, le loup et l'ours.

Il y a, en Suède, environ 1600 espèces de

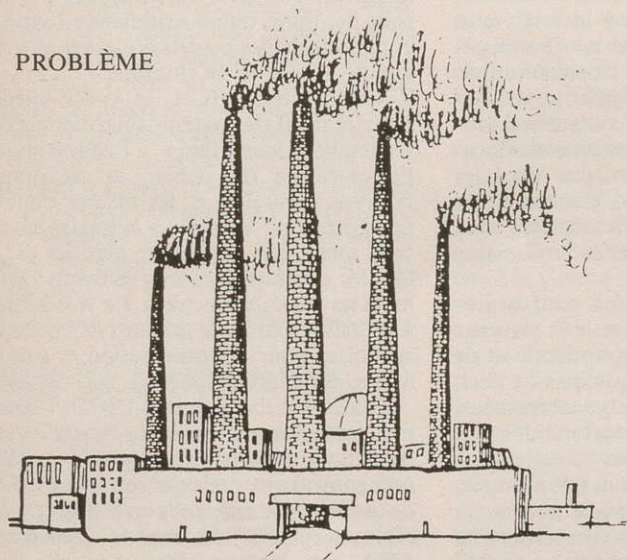
plantes supérieures (fougères et granivores). La loi en protège 130. Cependant, des problèmes de conservation se posent comme la disparition de beaucoup d'espèces due à la mutation des pratiques agro-sylvicoles. La surface totale de pâturages se rétrécit; les prairies et les zones boisées ne servent plus au pâturage mais sont plantées de pins et de sapins.

A l'initiative du WWF-Suède, une étude sur la conservation des espèces vasculaires de plantes suédoises (projet Linné) a été entreprise par les scientifiques du Muséum suédois d'histoire naturelle et des Jardins botaniques de l'université d'Uppsala. Ce projet a été lancé en 1975 avec le soutien financier du Conseil national suédois pour la protection de l'environnement et du WWF et le concours d'hommes de terrain, de scientifiques et autres personnes concernées. Environ 150 espèces estimées en danger ont été étudiées sur le terrain. Il ressort de cette étude que 27 espèces ont disparu depuis 1850, 34 sont gravement menacées d'extinction et 53 sont jugées vulnérables. Les données conservées par le Muséum d'histoire naturelle sont constamment mises à jour tandis que des propositions de solutions sont avancées et des mesures prises. On étudie actuellement une démarche semblable pour les cryptogames.

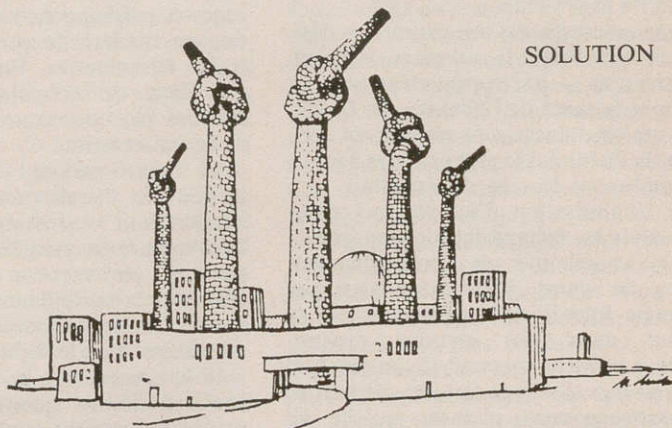
Dans le sud du pays, la situation relative à la conservation des plantes a été étudiée séparément. Dans la province de Malmö, qui comprend une des principales zones urbaines et possède une agriculture très productive, 10 espèces sont estimées en danger et 25 parmi ces dernières vivent à un seul endroit et sont de ce fait extrêmement vulnérables.

*Continued next page*

## PROBLÈME



## SOLUTION



*Les pluies acides qui détruisent les lacs suédois viennent à 75 pour cent d'autres pays industrialisés.*



# PLEINS FEUX

## DDT, PCB et métaux lourds

Le pesticide DDT et les composés connus sous l'appellation PCB (polychlore-biphényles) sont toxiques. Tous deux sont persistants et les PCB s'accumulent dans les organismes vivants. En Suède, DDT et PCB sont maintenant entièrement interdits; le taux de DDT et celui des PCB contenus dans l'environnement suédois ont baissé dans la dernière décennie, les PCB beaucoup plus lentement que le DDT. Dans la Baltique même, le taux de DDT est aujourd'hui à 10 pour cent du taux mesuré au début des années 70, celui des PCB approche de 50 à 60 pour cent.

Les chercheurs du Muséum d'histoire naturelle qui étudient les phoques de la Baltique et encouragent les efforts en faveur de leur conservation, lient leur disparition à la pollution par les PCB. Trois espèces de phoques vivent dans la Baltique: le phoque gris, le phoque commun et le phoque marbré. Les populations de phoques gris qui viennent à terre sur la côte orientale diminuent depuis le début du siècle: il ne reste que 2 000 des 100 000 individus qu'il y avait alors. Il ne reste que 200 phoques communs dans la Baltique. Si la pêche commerciale, la chasse, la navigation de plaisance et les transports maritimes jouent un rôle dans ce déclin, la principale raison en est, depuis 1950, le taux élevé de PCB se trouvant dans l'eau de mer. Un travail d'analyse complémentaire a montré que l'organisme des phoques contient de nombreux composés inconnus. Parmi les polluants qu'on y a découverts se trouvent environ 130 composés chlorés différents, notamment des terpènes chlorés (toxaphènes). Si les polluants actuellement présents dans la Baltique ne peuvent être extraits, des mesures restrictives visant à empêcher le déversement de substances toxiques dans les eaux de cette mer vulnérable pourraient jouer un rôle important dans la protection des phoques. Et les phoques ne sont peut-être pas les seuls à être touchés. La baisse spectaculaire du nombre de loutres pendant les années 60 et 70 est probablement due à la contamination de leur principale source de nourriture: le poisson.

«Métaux lourds» est une expression désignant collectivement le cadmium, le plomb et le mercure — qui représentent tous un péril pour la santé de l'homme. En Suède, toutes ces substances sont sévèrement contrôlées (la Suède fut le premier pays à interdire totalement l'usage du cadmium et à limiter l'importation d'articles en contenant), mais les métaux lourds sont persistants et les éliminer de l'environnement prendra du temps. Leur usage n'est pas totalement interdit et la contamination se poursuit dans une certaine mesure. L'essence contient encore 0,15 grammes de plomb au litre alors que certains spécialistes de l'environnement clament qu'elle ne devrait pas en contenir.

Le Conseil national suédois pour la protection de l'environnement a estimé en 1978 qu'environ 20 000 kg de mercure sont encore déversés dans la nature chaque année alors que son usage est généralement interdit depuis 1960. (Il était utilisé pour le

traitement des semences et dans l'industrie du papier). De nouveaux lacs et cours d'eau viennent sans cesse allonger la liste noire sur laquelle s'inscrivent des zones où le poisson compte plus de 1 mg de mercure par kg et ne peut donc pas être vendu. Des régions entières du Vänern, le plus grand lac suédois, sont sur la liste noire.

Le Muséum d'histoire naturelle est chargé d'un programme d'étude des polluants tels que les métaux lourds et les organochlorés, dans le cadre du Programme suédois de surveillance continue de l'environnement. Des échantillons biologiques sont prélevés chaque année dans 20 régions et chimiquement analysés pour détecter la présence de substances s'accumulant dans les tissus vivants. Le but de l'opération est de découvrir des tendances dans le temps des polluants de l'environnement. Parallèlement, des échantillons de tissus de matériaux recueillis sont stockés à -30° C pour permettre de faire plus tard des études rétrospectives des polluants de l'environnement. Chaque année environ 4 000 échantillons de poissons, d'oiseaux et de mammifères accèdent à la banque d'échantillons. Le stock ne représente pas seulement les spécimens récoltés dans les 20 zones mentionnées mais aussi ceux d'espèces rares ou de principaux prédateurs (trouvés morts dans la nature), c'est-à-dire pygargues à queue blanche, gloutons, faucons pèlerins, loutres, phoques gris, communs et marbrés. On pense que certaines des espèces mentionnées ci-dessus sont menacées par la pollution de l'environnement par le mercure, le DDT et les PCB.

## La lutte

En Suède, les membres de l'UICN s'efforcent de résoudre activement certains des problèmes de l'environnement. Nous n'avons relevé que quelques-unes de leurs nombreuses actions. La Société suédoise pour la conservation de la nature contribue à des programmes relatifs à la forêt, à la conservation de l'énergie et au développement de sources d'énergie de substitution. Elle déploie des efforts pour empêcher l'exploitation des derniers cours d'eau sauvages et participe au programme d'éducation en matière de conservation dans les écoles élémentaires. Enfin, elle entretient des liens de coopération étroits avec d'autres pays nordiques, dans le domaine de la conservation.

Le Conseil national suédois pour la protection de l'environnement est l'organe administratif central dans le domaine de l'écologie. Il est chargé d'appliquer les décisions du parlement et du gouvernement, d'assurer la surveillance continue des tendances et de proposer les changements nécessaires dans la législation, par exemple.

Si la compétence du Conseil ne s'étend pas à toutes les questions concernant la nature et l'environnement, elle est malgré tout assez étendue. Le Conseil est chargé de décider de ce qui a trait à la conservation de la nature, à la pollution de l'air et de l'eau, aux systèmes sanitaires non conventionnels, au camping-caravaning et à la gestion de la chasse et de la faune. La loi sur la protection de l'environnement donne pouvoir

au Conseil d'entendre certaines contestations et de veiller au respect de cette loi mais aussi de la loi sur les produits dangereux pour l'homme et l'environnement. Enfin, le Conseil dirige et encourage la recherche écologique appliquée et étudie des projets.

Le Conseil est également actif dans le domaine de l'éducation. Il coopère étroitement avec le Conseil national suédois de l'éducation afin de mettre au point des programmes de sensibilisation en matière de conservation. Les deux Conseils ont récemment tenu un séminaire sur l'environnement, les méthodes d'éducation et la formation pour 800 enseignants. En outre, le Conseil envoie une «lettre» trimestrielle à toutes les écoles de Suède.

Le département de zoologie de la Fondation Skansen est un membre de l'UICN actif en matière de conservation de la faune. Fondée en 1891, la Fondation Skansen est avant tout un musée de la culture à ciel ouvert qui comprend comme activités annexes un parc zoologique (le département de zoologie) et des sites de récréation. Les responsables de la Fondation sont l'Etat suédois et la ville de Stockholm. Le département de zoologie s'occupe de la faune scandinave.

La Fondation contribue depuis très longtemps à la préservation de la faune. Parmi ses premières réalisations on relève sa participation active à la réintroduction de populations sauvages du bison européen qui avait totalement disparu de son dernier refuge, la Pologne, après la Première Guerre mondiale. Dans la décennie écoulée, la Fondation a aidé à réintroduire une population de grands ducs dans le sud de la Suède, en faisant don de 30 jeunes élevés en captivité. Parmi les espèces jugées aujourd'hui vulnérables ou menacées en Scandinavie, le renard arctique, le loup, le glouton, la loutre, les phoques gris et commun, la cigogne blanche sont recueillis par la Fondation. Celle-ci tient à jour un répertoire des loups fénno-scandiens en captivité et participe à des projets d'élevage en captivité de loutres et de gloutons.

Membre de l'UICN, le WWF-Suède a pour objectif de soutenir financièrement la recherche scientifique, l'éducation et l'information du public, la création de réserves naturelles et les efforts déployés pour préserver les espèces animales et végétales menacées. Il coopère avec les autorités, les organisations non gouvernementales et les personnes privées. Le WWF-Suède a recueilli environ 18 millions de couronnes suédoises pour la conservation et soutient 82 projets en Suède.

Egalement membre de l'UICN, l'Académie royale des sciences de Suède est une organisation scientifique indépendante, non gouvernementale qui soutient ou dirige des activités de recherche en Suède et en des régions choisies du monde. Fondée en 1739, son histoire est longue et riche. L'Académie tire son financement des dons et subsides du gouvernement, de fondations privées et de personnes privées. Depuis toujours, elle est à l'avant-garde de la recherche en Suède. C'est l'Académie qui

*Suite en page suivante*



est chargée d'attribuer les prix Nobel de physique, de chimie et de sciences économiques.

L'Académie dirige actuellement six instituts scientifiques dont la Station Abisko et l'Institut Beijer intéressent de plus près le monde de la conservation. La Station de recherche Abisko, acquise par l'Académie en 1939 est située à l'extrême nord de la Suède, au-delà du Cercle polaire et travaille surtout sur l'écologie de montagne subarctique. L'Institut international de l'énergie et de l'écologie de l'homme (Institut Beijer) a été fondé en 1977. Il a pour tâche de faire de la recherche sur les problèmes à long terme d'importance internationale relatifs à l'utilisation de l'énergie par l'homme et les effets de cette utilisation sur l'environnement.

En Suède, les membres de l'UICN sont en première ligne dans la bataille engagée pour la conservation de la nature. Il est malheureusement impossible de résumer ici leurs nombreuses réalisations mais il convient de noter que sans leurs efforts dans de nombreux domaines, les plus divers, l'environnement naturel de la Suède ne serait pas en aussi bonne condition.

## Membres de l'UICN en Suède

Conseil suédois pour la protection de l'environnement

Académie royale des sciences de Suède

Département de zoologie de la Fondation Skansen

Service suédois des Forêts

Muséum suédois d'Histoire naturelle

Société suédoise pour la conservation de la nature

Association sportive suédoise

World Wildlife Fund-Suède

## Nouveaux parcs au Chili

Le Chili vient de créer deux parcs nationaux: Alerce Andino dans la province de Antofagasta (39 255 ha) et Chiloé dans la province de Chiloé (43 057 ha). Le Parc national de Chiloé se trouve sur l'île de Chiloé, site de la colonie espagnole la plus australe à l'époque de la Conquête de l'Amérique latine. Le parc protégera entre autres espèces, la loutre de mer. Le Parc National Alerce Andino protégera une des seules régions du pays où l'on trouve le faux mélèze.

## Cours de conservation

Un cours intitulé **Gestion de la Faune et des Aires protégées** est organisé par l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts et le Centre international des Hautes Etudes Méditerranéennes. Il se propose de donner à des administrateurs, des cadres mais aussi des étudiants ayant de bonnes connaissances dans des disciplines scientifiques une bonne compréhension de la théorie et de la pratique de la conservation. Pour tout renseignement, écrire à E.N.G.R.E.F. Domaine de Lavalette, Avenue du Val de Montferrand, 34100 Montpellier, France.

## Suite de la page 47

Le fichier-information sur les animaux contient des données sur quelque 3 500 taxa qui, soit se trouvent dans les *Red Data Book* voulus, soit sont protégés par la CITES ou encore qui ont été étudiés dans le cadre d'autres projets du Centre (examens des mammifères menacés de la CEE et de Madagascar). Les données sont mémorisées en deux parties principales, la première relative au taxon à l'échelle mondiale et la seconde s'appliquant à chaque section du Centre où l'on trouve le taxon. Les données mondiales indiquent, entre autres, la catégorie de conservation du taxon à l'échelle mondiale (catégorie de *Red Data Book*), le type de menace pesant sur lui, les moyens d'exploitation du taxon par l'homme, une estimation (si possible) de l'effectif de la population et des tendances, si le taxon est en captivité et dans ce cas, les effectifs de la population en captivité et si elle est élevée en captivité enfin, si le taxon est protégé par la CITES. Les données sur la distribution indiquent, pour chaque aire où se trouve le taxon: catégorie de l'aire de conservation, effectif de la population locale et tendances (si disponibles), si le taxon se trouve sur la liste locale des espèces menacées, est légalement protégé ou se trouve dans des réserves ou des parcs nationaux. Les données sur la protection légale et la présence du taxon dans les aires protégées sont recueillies en liaison avec la banque de données du Centre du droit de l'environnement de l'UICN sis à Bonn et avec celle de la section des aires protégées du Centre de surveillance continue de la conservation de la nature.

La banque de données de la section des aires protégées détient des informations sur quelque 4 500 parcs nationaux et aires protégées. Ces données comprennent le nom de l'aire, le pays, la dimension, la date de création, la catégorie de gestion et la classification biogéographique (selon le plan Udvardy). Ces données ont été utilisées, entre autres, pour compiler la *Liste des Nations Unies des parcs nationaux et des aires protégées*. La banque de données sur les aires protégées a également pour objectif de permettre d'estimer si les domaines biogéographiques sont tous aussi bien couverts par le réseau mondial d'aires protégées en expansion.

Le Centre analyse les données sur le commerce des espèces, transmises par les Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) en vertu d'un contrat passé avec le secrétariat de la CITES. Les fichiers-information sur le commerce et les programmes connexes permettent d'estimer le volume et les tendances du commerce international des espèces menacées et de comparer automatiquement avec les données du commerce transmises entre les Parties à la CITES. Dans l'idéal, toutes les transactions entre deux Parties à la CITES devraient faire l'objet de rapports identiques ce qui n'est pas le cas; les tableaux comparatifs permettent donc de faire une étude de la raison même de ces divergences.

Il existe divers autres fichiers contenant des données applicables à de nombreuses

activités du Centre, voire toutes. On peut citer une banque de données pour les projets qui vient d'être mise au point afin de détenir et d'analyser l'information sur les projets de conservation proposés et sur ceux qui sont en cours. Au départ, cette banque contiendra des données sur les projets concernant les mammifères et les oiseaux. Elle a été élaborée en coopération avec le WWF et le CIPO. Lorsque l'on dispose de fonds limités pour la conservation, il est essentiel de ne gaspiller ni les efforts ni les ressources et grâce à la banque de données sur les projets on pourra identifier les domaines dans lesquels il y a chevauchement et ceux dans lesquels existent des lacunes. Pour chaque cas, on enregistre une description du type de projet, du type de personnel nécessaire, des fonds requis, du lieu de réalisation du projet, des taxa et des aires protégées concernés.

Le Centre obtient la plupart de ses informations de deux sources principales: un réseau international d'experts et la littérature scientifique publiée. Actuellement, les adresses des correspondants du Centre sont mémorisées dans un fichier traditionnel qui sera bientôt mis sur ordinateur pour un choix plus rapide du correspondant à même de l'aider à résoudre un problème. Les noms et adresses figureront de même qu'une description de l'expérience de la personne en matière de taxonomie et de géographie.

L'information relative aux publications utiles au travail du Centre figurera sur une banque de données biogéographiques dont un prototype est à l'essai pour les références concernant la conservation des plantes. Chaque référence comportera une description des taxa et des aires géographiques concernées. Ce système servira ensuite à produire des listes de références pour les publications du Centre ce qui économisera un temps précieux puisqu'il suffira de taper et de vérifier une seule fois chaque référence.

Il reste encore beaucoup à faire, d'une part pour la collecte des données et leur mémorisation et d'autre part, pour programmer l'ordinateur afin d'étendre et d'améliorer les banques de données. Toutefois, l'utilité du système est déjà évidente. Il a servi par exemple à l'étude des priorités de la future campagne WWF/IUCN pour les plantes. On peut d'ores et déjà constater que les banques de données informatisées sont essentielles en tant qu'instruments de surveillance continue de l'état de conservation des plantes, des animaux et des aires protégées. Davantage de données seront traitées plus rapidement et selon des paramètres différents, ce qui serait impossible sans l'aide de l'ordinateur. Les orientations futures de la conservation seront désormais préparées avec plus de finesse et de précision permettant à l'UICN, entre autres, de faire de rapides progrès vers la réalisation des objectifs de la **Stratégie mondiale de la conservation**.

*Duncan MacKinder est un expert en informatique et zoologie qui travaille pour le Centre de surveillance continue de la conservation de la nature/UICN dont les bureaux se trouvent à Kew.*



# À MON AVIS

## LA PHILOSOPHIE DE BALI

*Monsieur Marius Jacobs est mort en avril (voir Avis de Décès). Cet article écrit pour le Bulletin est un des derniers travaux qu'il ait accomplis pour la conservation. Il y examine les orientations de la conservation. L'article est né des discussions qui ont eu lieu au Congrès mondial des Parc nationaux, à Bali, Indonésie, en octobre 1982.*

L'UICN «encourage l'utilisation raisonnable des ressources naturelles de la Terre et le maintien de la diversité naturelle de la Planète». Que penser de cette phrase? Utiliser d'abord, maintenir ensuite? et cela émane de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources?

Qu'est-il arrivé au mot *conservation*? Dans la brochure du Centre UICN de la conservation pour le développement, le mot est défini comme «gestion de l'utilisation de l'environnement en vue de garantir la plus grande prospérité de l'homme, aujourd'hui et demain». Cela ressemble à une volonté de conserver l'homme plutôt que la nature. Nous sommes donc moins surpris à la lecture des plans en préparation (*Bulletin de l'UICN oct/nov/déc 1982, p. 81*) pour changer le nom de l'UICN en Organisation mondiale de la conservation. Le mot nature est éliminé.

L'utilisation raisonnable est sans doute possible dans une mesure beaucoup plus large qu'elle n'est actuellement pratiquée dans les écosystèmes qui ne sont pas intrinsèquement stables et qui contiennent de grandes quantités de minerais (comme certaines savanes et eaux littorales). Il faut dire que dans les forêts tropicales humides les marges sont si étroites qu'elles n'ont pratiquement aucun intérêt pratique. Il y a trop d'espèces arbustives à longue durée de vie, les grands animaux sont indispensables à la dissémination des graines, les sols sont généralement trop pauvres. Toute idée d'exploiter les forêts tropicales humides sur une base permanente (autrement que par la récolte de graines) est illusoire. Et les forêts tropicales humides contiennent environ la moitié des espèces de la Terre. Entretenir les illusions sur les possibilités d'exploiter les systèmes conduit à la catastrophe.

Heureusement quelques voix sensées se font entendre. «La planification et la gestion ne sauraient fournir une solution aux conflits fondamentaux existant entre les pressions en faveur du développement des ressources et la conservation du patrimoine sauvage qui sont la raison même de la situation actuelle en Tasmanie» conclut Peter Bosworth dans *Ambio* (XI, No 5, 1982, p. 273). «Cela est impossible parce qu'il n'y a pas de solution. Ces deux formes d'utilisation sont incompatibles. La Tasmanie doit décider si elle veut conserver ces zones primitives ou si elle veut les développer. Si elle choisit la première solution, le développement des ressources devra cesser dans ces zones».

Ce qui fait de l'UICN une organisation unique c'est son réseau mondial d'experts en matière de conservation (dans le sens ancien de protection de la nature). Ses six



Marius Jacobs (1929 — 1983).

Crédit: Ben Kieft, Rigksherbarium

commissions emploient de nombreux talents scientifiques. L'UICN est donc une sorte de conscience mondiale de l'environnement. Aucune organisation n'est mieux équipée pour dire la vérité sur les questions environnementales. Les économistes n'aiment sans doute pas toujours la vérité mais si elle est ignorée, on s'en ressentira plus tard, beaucoup plus durement. Ainsi, si l'UICN commence à propager des concepts de «développement durable» sans fondement scientifique solide, elle met sa réputation en jeu de même que la nature qu'elle avait pour objectif de protéger.

Nous pouvons être quasi certains que toute faille de la défense de la nature sera mise à profit par les exploiters, toute promesse d'«utilisation» conduira à des revendications sous les prétextes les plus fallacieux. Puisque la gestion comprend la planification, la gestion ne peut être mauvaise; si l'on étire suffisamment le sens de la conservation, celle-ci peut recouvrir le «développement» et réclame la «plus grande prospérité de l'homme» comme justification. Cependant, la prospérité de l'homme est sans limites; dans la nouvelle acception, la conservation est mise au service du seul animal dont les besoins n'ont pas de limites et que tous les autres doivent servir.

Il semble donc nécessaire d'adopter une attitude critique avant d'applaudir un concept au nom duquel tant d'erreurs écologiques monumentales ont été commises. Cette restriction est heureusement prévue au point 5 de la Déclaration de Bali: «et, dans la mesure où il y a compatibilité avec les objectifs des aires protégées, l'accès aux ressources».

La Déclaration de Bali est un document libellé de manière constructive — si l'on

excepte que le droit naturel à la vie n'y est pas étendu aux espèces animales et végétales. Le doute reste donc entier. Quelle sera la position de l'UICN en cas de conflit? et il ne fait aucun doute que les conflits entre l'homme et la nature vont empirer.

Hermien Hadiati Koeswadji de l'université de Airlangga explique ce problème en termes sévères: «S'il y a erreur (dans la gestion), elle doit être en faveur des fonctions et des écosystèmes naturels plutôt qu'en faveur des modifications introduites par l'homme dans ces systèmes... L'impératif de commettre l'erreur en faveur de la nature et des processus naturels est une pilule que beaucoup d'économistes trouvent trop amère. Ils prétendent que faute d'utiliser les ressources naturelles, le taux de croissance économique est freiné. Les écologistes argumentent que c'est précisément cette attitude conservatrice qui laisse des choix aux générations futures.

Il faut regretter qu'un courant à l'intérieur de l'UICN se prête à la tendance commune du monde occidental de discriminer tout ce qui n'est pas axé sur l'homme. La nature doit servir l'homme — comme si les espèces animales et végétales n'avaient pas le même droit à la vie que les humains. Nous voici placés devant un manque de clairvoyance: partout, l'homme est présenté comme celui vers lequel les avantages doivent affluer. Dans l'optique (qui prévaut ici) de l'UICN il semble que le rôle de l'homme soit de prendre à la Terre. L'idée que l'homme a des obligations envers la nature, que l'homme a le devoir de la respecter et de se restreindre dans ses actes, manque douloureusement. Mon avis d'humble écologiste est que l'homme et la nature ont une destinée commune depuis déjà plusieurs millions d'années. Si vraiment nous ne faisons qu'emprunter la Terre à nos enfants, n'est-ce pas la plus noble mission de l'homme que de servir et d'embellir la Terre pour se dépasser lui-même dans la réalisation de cet objectif? L'UICN ne peut se permettre d'ignorer cela. Des concepts pauvres n'attirent que de pauvres esprits. Chacun se détournera de l'UICN pour avoir trouvé son plafond trop bas.

Toute conception de la conservation qui ne reconnaît pas d'abord et avant tout le droit à la vie des plantes et des animaux pour l'éternité est une voie sans issue, le long d'un raisonnement erroné. Prenons l'exemple du fameux problème du tigre: faut-il protéger quelques tigres quand des millions d'humains ont faim?

La question est quelque peu dénaturée. Elle néglige les faux espoirs, autrement dit que l'augmentation de la population, des «besoins des nations», de «la prospérité de l'homme» ne sera pas résolue pour autant. Elle présume que la transformation des terres primitives apportera la solution définitive au problème de la faim. La question comporte donc une double notion du temps. D'une part la pression démographique est vue comme un phénomène soudain sans relation avec le passé ou l'avenir et



d'autre part l'on prévoit pour ces populations des époques sans problèmes dont le prix à payer est l'élimination des tigres.

Cette double notion se cache aussi sous l'expression «conservation pour le développement». La conservation est intemporelle. Bien peu de personnes savent qu'il a fallu 35000 millénaires pour que se forment les forêts diptérocarpes de Malaisie. Ou que l'âge de l'agriculture équivaut à la moitié du temps qu'il faut à une espèce d'herbe pour évoluer à partir d'une autre espèce. Le processus auquel toute créature doit la vie, l'évolution, est ce qu'il faut protéger avant toute chose. La *Stratégie mondiale de la conservation* parle de maintenir la diversité génétique et les processus écologiques fondamentaux mais à peine du processus sous-jacent et plus complet de l'évolution. Du côté du développement, le rythme est accéléré. Cinq ans, c'est la durée moyenne, les projets plus ambitieux durent dix ans, d'autres, encore plus aventureux, vont jusqu'à vingt ans, rarement plus. «La conservation pour le développement» dénote donc l'intention de substituer le temporaire au permanent. La nature qui vit et se maintient selon des processus extrêmement lents, jusqu'ici préservés dans les aires protégées, est donc livrée au développement: processus insidieux que quelques humains peuvent mettre en branle mais que peu d'humains sont capables d'arrêter.

L'échelle du temps de la nature et celle de l'homme sont irrémédiablement incompatibles. Les ruines écologiques si justement décrites dans le livre de Farvar et Milton, *The Careless Technology* (1972), témoignent de cette incompatibilité. Certaines incompatibilités peuvent être évitées par une gestion judicieuse. Mais placée devant un choix, que fera l'UICN? La vérité en matière de conservation a toujours été: protéger la nature. De quoi? de l'*Homo sapiens*, bien sûr. *Homo sapiens* et *Panthera tigris*, en tant qu'espèces sont tous deux citoyens de cette Terre. Si le tigre est mis en danger par les progrès de l'homme, est temps que l'homme s'arrête.

Cette proposition est-elle politiquement acceptable? Une fois encore la double notion fautive tout. L'UICN n'a-t-elle pas avant tout le devoir de guider le public, d'influer sur ses pensées, c'est-à-dire de marcher à sa tête? Obéit-elle à des considérations politiques qui sont, naturellement, en deça des courants d'opinion actuels puisqu'il faut des années pour former une majorité?

En pratique, l'UICN joue sur les deux tableaux. Mais il s'agit ici de parler de la conduite des affaires au jour le jour, les choix n'apparaissent qu'à l'heure de la vérité.

## CALENDRIER

Le 4<sup>e</sup> Séminaire international sur les impacts environnementaux aura lieu du 17 au 29 juillet à l'université d'Aberdeen. Le séminaire est organisé par le Project Appraisal and Planning Unit de l'université, sous l'égide de l'Organisation mondiale de la Santé, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le dévelop-

### Marius Jacobs

Lorsque Marius Jacobs est mort, brusquement, le 26 avril 1983, la cause de la conservation a perdu un chef de file des plus actifs, un défenseur irremplaçable.

Né le 19 décembre 1929 à Rotterdam, Pays-Bas, il fit ses études à l'université de Leide où il obtint son doctorat en taxonomie des plantes en 1955. De 1955 à 1958, Marius Jacobs travailla à l'herbarium Bogoriense, en Indonésie, puis fut nommé au Rijksherbarium de Leide, Pays-Bas. Il travailla sur le terrain à Sumatra (1956 et 1968), Java orientale (1957), Bornéo (1958), en Iran occidental (1963), aux Philippines (1968), en Nouvelle-Guinée (1973), aux Célèbes (1978), au Rio Negro, Brésil (1982) et au Surinam (1982).

Avec sa formation en taxonomie des plantes, il était expert mondial sur les forêts tropicales. Il fut un des membres les plus actifs de la Commission de l'écologie de l'UICN et fut secrétaire d'honneur du groupe de travail de la Commission sur les forêts tropicales humides. Profondément engagé au sein du groupe, il fut à l'origine de beaucoup de ses réalisations. Il était également un des principaux conseillers du World Wildlife Fund — Pays-Bas.

En 1981, Marius Jacobs a publié un livre en néerlandais intitulé: *La Forêt tropicale humide — Première introduction*. Il était le rédacteur en chef du *Flora Malesiana Bulletin*, une des meilleures publications de l'archipel Malais et de la région.

Marius Jacobs s'est efforcé activement d'introduire des principes écologiques dans les projets d'aide au développement. Il était

pement. Pour tout renseignement, contacter: Université d'Aberdeen, Département de géographie, High Street, Old Aberdeen AB9 2UF, Royaume-Uni.

Une Conférence sur les impacts écologiques des activités récréatives dans les zones de montagne d'Europe et d'Amérique du Nord aura lieu à Brathay Hall, Ambleside, Cumbria, du 9 au 12 septembre. Cette conférence importante rassemblera de nombreux participants venant des deux côtés de l'Atlantique. Il y aura des séances sur l'expansion des activités récréatives en montagne, la recherche sur les impacts et les expériences de gestion. Pour tout renseignement, Graham Barrow, R.E.R.G. Conference, c/o Ash Environmental Resource Consultants, 90 Mitchell Street, Glasgow, Scotland, G1 3NL.

Un Symposium international sur l'économie de gestion des écosystèmes se réunira à l'hôtel Kassandra, Kassandra, Halkidiki, Grèce, du 26 au 30 septembre. Il est organisé en collaboration par la Commission de la communauté européenne, l'Organisation pour la coopération économique et le développement, les ministères grecs de l'Environnement et de la Culture et l'Université de Thessalonique. Pour tout renseigne-

## AVIS DE DÉCÈS

le secrétaire du Groupe Ecologie et Développement de la Commission néerlandaise pour la protection internationale de la nature qui persuada le gouvernement des Pays-Bas d'introduire des considérations écologiques dans ses projets de développement outre-mer.

Pour tous ceux qui ont eu le privilège de bien le connaître sa mort est une grande perte. Marius Jacobs restera dans nos mémoires pour son oeuvre exceptionnelle en matière de conservation.

Maarten Bijleveld

### Général (Res) Avraham Yoffe

Le Général Avraham Yoffe est mort le 11 avril 1983, des suites d'une longue maladie. Le général était aussi un des principaux chefs de file du mouvement de la conservation en Israël. Il était directeur de l'Autorité des réserves naturelles d'Israël, organisme de droit public membre de l'UICN. Le général Yoffe a joué un rôle déterminant dans la création de la Réserve biblique de Hai-Bar, au nord d'Eilat. Grâce à son dynamisme et à son esprit d'initiative, de nombreuses espèces qui se trouvaient au bord de l'extinction en maints endroits du Moyen-Orient ont été réintroduites en Israël, notamment l'onagre et l'oryx.

Grâce à lui, Israël possède aujourd'hui un réseau de réserves naturelles où une grande partie de la faune du Moyen-Orient est protégée. Pour son engagement et ses efforts durables en matière de conservation, le général Yoffe sera regretté par les nombreux amis qu'il comptait dans le monde entier.

Maarten Bijleveld

ment: Laboratoire d'écologie, Faculté de physique et de mathématiques, Université de Thessalonique, boîte postale 119, Thessalonique, Grèce.

Le 9<sup>e</sup> Congrès latino-américain de zoologie aura lieu à Arequipa, Pérou, du 9 au 15 octobre. Il a pour objectif de mettre à jour les connaissances zoologiques aux niveaux scientifique et professionnel et de discuter des problèmes de la faune aquatique et terrestre d'Amérique latine. On attend la participation de nombreux scientifiques d'Amérique centrale et du Sud. Pendant le Congrès, des excursions seront organisées vers le Haut plateau andin de même que vers les collines littorales et la lagune côtière de Mejia. Pour tout renseignement: Universidad Nacional Agraria, Comisión permanente de los Congresos Latino-americanos de Zoología, Apartado 4796, Lima 100, Pérou.

La 5<sup>e</sup> Conférence biennale sur la biologie des mammifères marins aura lieu à Boston, du 27 novembre au 2 décembre, sous l'égide de la Society for Marine Mammalogy, au Westin Hotel. Pour tout renseignement: John H. Prescott, New England Aquarium, Central Wharf, Boston, Mass. 02110, Etats-Unis.



# AUTOUR DU MONDE

## De nouvelles armes pour les Caraïbes

Le Plan d'action pour les Caraïbes vient enfin d'acquiescer une identité légale sous forme d'une Convention cadre et d'un Protocole sur les déversements d'hydrocarbures.

Réunis à Cartagène, Colombie, du 21 au 24 mars, 17 gouvernements de la région des Caraïbes et la Communauté économique européenne se sont accordés à l'unanimité sur le texte de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes et sur le texte d'un protocole de coopération en matière de lutte contre les déversements d'hydrocarbures. Suite à la Conférence, 13 pays n'ont signé que la Convention, remettant à plus tard l'examen du texte du Protocole.

Le Costa Rica, Cuba, le Guatemala, la Trinité-et-Tobago n'ont signé ni l'un ni l'autre, expliquant que tout en approuvant les deux accords, ils ne pouvaient les signer immédiatement pour diverses raisons techniques, juridiques ou constitutionnelles. Cuba a expliqué par exemple que sa signature aura également effet de ratification. La ratification de neuf pays est nécessaire pour que les traités puissent entrer en vigueur. Le préambule de la Convention stipule que les Etats signataires sont conscients «du devoir qui leur incombe de protéger le milieu marin», reconnaissent «les caractéristiques hydrographiques et écologiques spéciales de la région, ainsi que sa vulnérabilité à la pollution», reconnaissent en outre «la menace que la pollution et le fait que l'environnement ne soit pas suffisamment pris en compte dans le processus de développement font peser sur le milieu marin, son équilibre écologique, ses ressources et ses utilisations légitimes», et considèrent «que la protection des écosystèmes du milieu marin de la région des Caraïbes constitue l'un de leurs principaux objectifs».

Les principales sources de pollution dont fait état la Convention sont: «la pollution par les navires, la pollution due aux opérations d'immersion, la pollution d'origine tellurique (déversements effectués à partir des côtes ou provenant des fleuves, des estuaires, des établissements côtiers, des installations de décharge), la pollution résultant directement ou indirectement d'activités relatives à l'exploration et à l'exploitation du fond de la mer et de son sous-sol (ou) de rejets dans l'atmosphère».

La signature de la Convention est une victoire capitale et encourageante dans la bataille engagée depuis 1976 lorsque les gouvernements de la région demandèrent l'aide du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour évaluer l'état de l'environnement. La même année, la COI, la FAO et le PNUE ont parrainé à Trinidad une réunion de travail sur la pollution marine. En 1977, un projet conjoint CELA/PNUE fut lancé afin d'élaborer un plan d'action pour la région en coopération avec les gouvernements. Des rapports d'ensemble, secteur par secteur, furent préparés par 10 organisations internationales et régionales dont l'UICN, qui évaluaient les relations entre l'environnement et le développement des littoraux, les catastro-

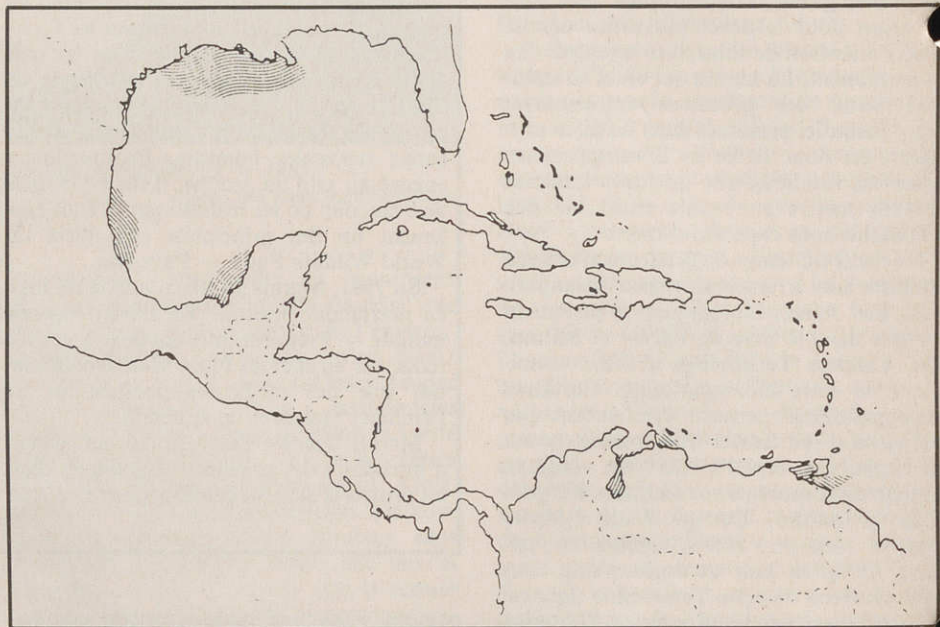
phes naturelles, la pollution marine et la conservation. Ces rapports formèrent la base du Plan d'action pour les Caraïbes adopté à la Jamaïque en avril 1981. Soixante-six projets ont été définis parmi lesquels huit ont été sélectionnés par les gouvernements. Ces projets concernent la gestion des bassins d'alimentation, la lutte contre la pollution par les hydrocarbures, des campagnes de sensibilisation du public et des études sur les impacts environnementaux. Les travaux ont commencé en 1982 et les experts ont désigné 25 autres projets prioritaires. La réunion tenue en Jamaïque a désigné le PNUE comme Secrétariat pour le Plan d'action.

A la Conférence de Cartagène assistaient la Colombie, le Costa Rica, Cuba, les Etats-Unis d'Amérique, la France, Grenade, le Guatemala, le Honduras, la Jamaïque, le Mexique, le Nicaragua, Panama, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, Sainte Lucie, la Trinité-et-Tobago, le Venezuela et la

CEE. La conférence était organisée par le PNUE dans le cadre de son Programme pour les mers régionales pour les Caraïbes.

## Découverte d'un bébé aye-aye

Dans une réserve naturelle de l'île de Nosy Mangabé, au large de la côte nord-est de Madagascar ou vient de voir, pour la première fois depuis 10 ans un bébé aye-aye. Il y a près de 20 ans, plusieurs aye-ayes avaient été transférés de Madagascar dans cette réserve, en vue de les protéger. Cette découverte est importante car elle indique que les aye-ayes transférés se reproduisent. C'est M. André Peyriéras, un naturaliste s'intéressant à la recherche sur les lémuriens et responsable du transfert d'origine qui a découvert le bébé aye-aye. Le plus rare de tous les lémuriens, endémique à Madagascar, l'aye-aye est depuis de nombreuses années au bord de l'extinction. (WWF News)



Zones à haut risque de pollution sur les côtes de la mer des Caraïbes.

Source: IMCO, 1979

## Le Conseil de l'Europe mise sur la conservation

Le Conseil de l'Europe a lancé une campagne pour la conservation des rivières, des lacs et des côtes maritimes devant l'emprise toujours plus forte de l'industrie et de l'expansion urbaine sur ces écosystèmes fragiles. Plusieurs études et séminaires spécialisés sur la question ont conduit à l'adoption par le Conseil de deux résolutions sur la protection des lacs, des rivières et autres littoraux. Une Conférence sur le sujet sera réunie en 1984 et les organisations privées sont encouragées à attirer l'attention du public sur ce problème de plus en plus grave.

## Bourse pour les communications

Une bourse destinée à contribuer à combler le fossé entre la gestion des ressources naturelles et le domaine des communications vient d'être créée à l'université de l'Idaho et sera inaugurée pour l'année académique 1983-1984. M. James R. Fazio,

Professeur et Directeur du département de Wildland Recreation Management a offert les droits d'auteur de son livre *Public Relations and Communications for Natural Resources Management* qui doteront le Fonds délivrant chaque année au moins une bourse de 500 dollars à des étudiants de l'université de l'Idaho inscrits au College of Forestry, Wildlife and Range Sciences qui s'intéressent à l'information publique et à l'éducation et qui souhaitent suivre un cours en communications avant de passer leurs examens de diplôme. Pour tout renseignement: Université de l'Idaho, College of Forestry, Wildlife and Range Sciences, Moscow, Idaho 83843, Etats-Unis.

## Premier parc marin au Brésil

Le premier parc marin du Brésil, le Parc Nacional Marinho dos Abrolhos (Parc national marin des Abrolhos) vient d'être créé autour d'une barrière corallienne au large de la côte de l'Etat de Bahia. Il se divise en deux aires de 266 miles nautiques carrés.



## Chine: Résoudre les problèmes de l'environnement

Des tensions aiguës entre l'homme et l'environnement ne sont pas chose nouvelle en Chine où les derniers 30 ans ont été dominés par l'industrialisation et la croissance démographique. Entre 1950 et 1979, le revenu national a cru au rythme de 7 pour cent l'an et la production industrielle à environ 13 pour cent. Aujourd'hui, la Chine est un grand producteur mondial de fer et d'acier, de pétrole, de charbon, de cotonnades, de radios et de bicyclettes.

Une partie des progrès accomplis résulte de la fondation de nouvelles villes industrielles, notamment dans le nord-ouest du pays. La population urbaine qui compte probablement maintenant entre 150 et 200 millions de personnes a été multipliée par 4 depuis 1950. Dans les grandes villes chinoises, l'air est pollué parfois jusqu'à 10 fois plus qu'en Europe ou aux Etats-Unis. L'élimination des déchets solides et les activités de recyclage sont inégales. Ces problèmes sont l'objet de projets sélectifs de contrôle de la qualité de l'eau, de vastes campagnes et d'efforts d'éducation pour améliorer l'état de l'environnement dans son ensemble. L'efficacité de ces campagnes dépend largement, selon les régions, de l'attitude de la population et des ressources disponibles pour la lutte.

Bien que la Chine ait réussi à faire baisser la natalité dans les années 70, sa population a doublé depuis 1950. Pour nourrir toutes ces bouches, la révolution industrielle s'est accompagnée des prémisses d'une révolution agricole. Dans les années 50, l'augmentation de la production agricole était principalement due à l'amélioration des méthodes de culture traditionnelles. Par la suite on a eu recours à la mécanisation, à l'application d'engrais et de pesticides modernes, à des plans ambitieux de contrôle de l'eau, à l'assainissement des terres et à la réforme agraire. Ces derniers vingt ans, tous les efforts politiques visaient à encourager l'extension et l'intensification des cultures de céréales au détriment des autres cultures, de la sylviculture et des pâturages.

Les conséquences de ces politiques sur l'équilibre écologique de la Chine sont graves. Le déboisement, l'usage des pesticides chimiques, les assainissements techniquement mal préparés et les projets de conservation des eaux ont eu des effets négatifs, même sur la production de céréales (pour l'alimentation et le fourrage) et ont eu des répercussions secondaires sur les autres cultures, les pâturages et la faune sauvage. La pêche excessive a entraîné la raréfaction du poisson, que ce soit en mer ou dans les lacs d'eau douce. Des programmes spécifiques comme la campagne «d'élimination des nuisibles» ont abouti à la destruction de grandes populations d'oiseaux provoquant des invasions d'insectes et autres déséquilibres écologiques désastreux et prévisibles. Les tigres et d'autres grands prédateurs se trouvaient sur la liste des nuisibles et nombre d'espèces d'animaux sauvages sont maintenant menacées d'extinction.

Cependant les choses changent, des mesures visant à remédier aux problèmes



Malgré la baisse de la natalité, la population chinoise a doublé depuis 1950. Crédit: Nancy Nash

sont en préparation. La politique démographique reste au cœur de l'effort consenti pour équilibrer la demande et l'offre de ressources dans des limites raisonnables. Dans les années 70, la Chine a misé sur «l'enfant unique.» En toile de fond, la politique urbaine encourage l'expansion des petites et moyennes villes du secteur rural et freine celle des grandes villes. Les décisions économiques fondamentales tiennent maintenant compte de facteurs écologiques généraux. Dans le domaine agricole, l'accent est mis sur un équilibre entre les cultures céréalières, non céréalières, l'élevage, la pêche et surtout la sylviculture. La politique actuelle donne également la priorité aux techniques biologiques de lutte contre les ravageurs.

De nouvelles orientations se dessinent également en matière de politique industrielle. Le ralentissement généralisé de la période de «réajustement», de même que la reconversion de l'industrie lourde vers l'industrie légère auront des répercussions bénéfiques pour l'environnement. Chaque projet est soigneusement examiné en fonction de ses conséquences d'ensemble pour l'écologie. Les nouvelles politiques industrielles se veulent moins avides d'énergie et devraient donc permettre à la Chine de mettre un frein à l'exploitation de sources d'énergie non renouvelables. Parallèlement la Chine étudie une gamme étendue d'autres sources d'énergie. Le biogaz est utilisé par 35 millions de personnes comme combustible, pour l'éclairage et le traitement des produits agricoles.

Les campagnes d'extermination ont eu leurs contreparties en faveur de la conser-

vation. Ainsi, en 1982, la Chine a lancé une campagne nationale «Aimons les oiseaux». On peut aussi citer les campagnes d'éducation du public comme la «Semaine d'éducation en matière de conservation» qui a eu lieu dans toutes les écoles de Chine en 1980. L'an dernier, la Chine a annoncé la création de 85 réserves naturelles et 8 aires protégées pour les oiseaux, couvrant au total 360 000 ha. D'ici à 1984, 274 réserves seront établies couvrant environ un pour cent du territoire chinois.

La Chine a créé de nouvelles agences spécialisées dans le domaine de l'environnement et a promulgué des lois importantes sur la protection de l'environnement en général et sur la forêt et la pêche. Le principal département responsable est le nouveau ministère de la Construction rurale et urbaine et de l'Environnement créé l'année dernière pour remplacer l'Office de protection de l'environnement. La notion de protection de l'environnement a fait officiellement son entrée dans la Constitution chinoise, en 1978.

Il semble que la Chine cherche une voie permettant de réconcilier le progrès économique moderne, scientifiquement fondé et une politique judicieuse de l'environnement. Si ces objectifs peuvent être conciliés, la Chine deviendra un modèle pour d'autres pays en développement. □

*Cet article s'inspire de «La Chine — un modèle pour le tiers monde?» de Christopher Howe, publié dans Peuples, Volume 10, No. 1, 1983 et d'un manuscrit soumis à l'UICN par Nancy Nash, consultante WWF-Hong Kong.*



# AUTOUR DU MONDE

## ASEAN: Priorités de conservation

Amado S. Tolentino

L'Asie du Sud-Est couvrant le territoire et les eaux territoriales de la Malaisie, de l'Indonésie, des Philippines, de Singapour et de la Thaïlande est une des régions les plus importantes du monde, sur le plan écologique. Elle possède de nombreuses espèces végétales et animales, surtout dans la région de la Malaisie, Java, Bornéo, Sumatra et dans celle des Philippines, Célèbes, Moluques, et Petites Sondas. Outre que la région de l'ASEAN est dotée de zones littorales et pré-littorales riches et diversifiées, elle constitue un réservoir extraordinaire de ressources naturelles vivantes dont une bonne part possède une valeur économique potentielle.

Consciente de ses responsabilités, l'ASEAN a défini les priorités de coopération et d'action au cours d'une série de réunions, notamment l'atelier de conservation de la nature de l'ASEAN tenu à Denpasar, Indonésie (1980) et la Première réunion des experts de l'ASEAN en matière de conservation de la nature tenue à Singapour (1982). Ces priorités sont: inventaire des écosystèmes, aires et habitats critiques, réseau de sites du patrimoine de l'ASEAN et création de Centres ASEAN d'information, de formation, de recherche et de gestion. Un plan d'action intégré de l'ASEAN pour la conservation de la nature a été adopté (à l'exception de son aspect juridique) pour compléter et renforcer les efforts nationaux de conservation.

L'inventaire des écosystèmes a pour objectif a) d'identifier les écosystèmes, les aires et les habitats critiques pour lesquels une action régionale de conservation est requise; b) de déterminer le type de mesures de conservation nécessaire et c) d'établir un mécanisme régional d'application des mesures de conservation. Visés par cette priorité sont les écosystèmes terrestres longeant la frontière montagneuse qui sépare le Kalimantan (Indonésie) du Sarawak et du Sabah (Malaisie), les écosystèmes marins des Iles de la Tortue (entre la Malaisie, les Philippines et l'Indonésie) et les habitats littoraux bordant le détroit de Malacca.

Afin de garantir le maintien des processus écologiques essentiels et d'assurer la conservation *in situ* des ressources génétiques animales et végétales, l'ASEAN s'apprête à constituer un réseau de sites du patrimoine qui comprendra des parcs nationaux, des réserves de la biosphère, des réserves naturelles ou sanctuaires pour la faune. A cet effet, elle a déjà choisi les sites suivants: Malaisie: Parc national Mulu (Sarawak), Parc national Kinabalu (Sabah), Parc national de Taman Negara et Endau-Rompin (péninsule Malaise) et Réserve de faune de Krau (Pahang, péninsule Malaise); Philippines: Monts Iglit-Baco (Mindoro) et Mont Apo (Davao); Thaïlande: Parc national de Khao Yai et Parc national de Tarutao.

Ces sites d'importance régionale et répondant aux critères régionaux — mais peut-être pas toujours aux critères internationaux — contiennent les meilleurs exem-

ples des biotypes principaux de la région. On espère que, grâce à la constitution de ce réseau, ils conserveront leurs écosystèmes et la vie qu'ils abritent. Une publication est en préparation avec l'aide du PNUE qui décrira les sites, de même que les plans et programmes de gestion pour la protection des sites et de leurs ressources naturelles renouvelables.

Le Biotrop (Centre régional ASEAN de biologie tropicale), sis à Bogor, Indonésie a été désigné comme Centre d'information pour l'ASEAN. Il est chargé d'entreprendre une étude sur les divers besoins d'échanges d'information et notamment sur la nécessité de coordonner toutes les publications de l'ASEAN sur la conservation de la nature; il doit aussi étudier la possibilité de faire paraître une «lettre d'information». En outre, l'Indonésie a offert l'Ecole de conservation et de gestion de l'environnement de Ciawi comme futur Centre de formation en matière de conservation. Cet institut s'efforce de bien former le personnel des parcs (gardiens et responsables) en leur enseignant l'art d'appliquer les programmes de gestion et de mettre en place les mesures de protection et les activités relatives à l'application des lois. S'il est choisi comme Centre régional, il jouera un rôle fondamental dans la formation d'une nouvelle génération de personnel, capable de mettre en oeuvre le programme de conservation des pays de l'ASEAN. Le Centre pourra également coordonner la préparation des programmes et des ouvrages d'enseignement pour d'autres catégories de personnel des parcs.

L'Indonésie a entamé une étude des besoins de formation dans les pays de l'ASEAN pour voir si le programme de l'Ecole de Ciawi correspond à ces besoins.

En ce qui concerne le Centre de recherche et de gestion pour la faune, la Malaisie suggère son Centre de recherche de Kuala

Lompat, dans la Réserve de faune de Krau (Pahang). Le Centre se consacre aux domaines de recherche suivants: lieux de nourrissage et analyse, reproduction, parasitologie, étude des populations, besoins liés à l'habitat, maladies, taxonomie et écologie. Lorsqu'il sera entièrement opérationnel, le Centre de l'ASEAN donnera des conseils sur la gestion des différentes espèces et servira de centre d'opération pour l'application, à l'échelle pilote de plans de conservation de la faune. Il mettra l'accent sur l'utilisation de considérations environnementales comme lignes directrices dans les pratiques de gestion de la faune y compris l'éducation sur la valeur des ressources sauvages.

Actuellement, chacun des pays de l'ASEAN est encouragé à développer ses propres centres de recherche et de gestion et la question du choix d'un centre pour l'ASEAN sera réexaminée lorsque les centres nationaux auront atteint un certain niveau d'expérience ou de spécialisation, vu la grande diversité de la faune régionale.

La nécessité de disposer d'un instrument normatif pour soutenir, renforcer et coordonner l'application d'un Plan d'action adoptant une conception unique et complète de la conservation de la nature est parfaitement reconnue. A cet égard, une réunion des experts techniques et juridiques des Etats de l'ASEAN a eu lieu à Manille du 4 au 6 novembre 1982 pour examiner le projet de Convention ASEAN sur la conservation de la nature. Cette convention qui s'appuie sur la notion d'écosystème met en relief les préoccupations régionales et a été conçue pour compléter la CITES.

Amado S. Tolentino est consultant juridique du Conseil national pour la protection de l'environnement des Philippines et membre de la Commission de l'UICN des politiques, du droit et de l'administration de l'environnement.



La Région de l'ASEAN possède un réservoir extraordinaire de ressources naturelles vivantes. Cette forêt de montagne en Malaisie en est un exemple.

Crédit: Ken Scriven/WWF.



## Le Réseau international des réserves de la biosphère du MAB s'étend.

A la dernière session du Bureau du Conseil international de coordination du Programme de l'Unesco pour l'homme et la biosphère (MAB), 19-21 avril, 12 nouvelles réserves ont été incluses dans le réseau. Il s'agit de: Reserva de la Biosfera «Araucaris» (Chili); Réserve naturelle intégrale d'Ipasa-Makokou (Gabon); Bia National Park (Ghana); Parc national de la Comoé (Côte d'Ivoire); Darien National Park (Panama); Parc national des Volcans (Rwanda); Reserva de la Biosfera del Canal y de los Tiles (Espagne); Reserva de la Biosfera de las Marismas del Rio Odiel (Espagne); Reserva de la Biosfera de las Sierras de Cazorla y Segura (Espagne); South Atlantic Coastal Plain Biosphere Reserve (Etats-Unis); Central Gulf Coastal Plain Biosphere (Etats-Unis); California Coast Ranges Biosphere Reserve (Etats-Unis).

En outre, à la demande des Etats-Unis deux réserves de la biosphère se trouvant dans les îles Hawaï, Haleakala National Park et Hawaii Volcanoes National Park ont été rassemblées en une seule qui porte désormais le nom de Hawaiian Islands Biosphere Reserve.

Le réseau international des réserves de la biosphère compte donc aujourd'hui 226 réserves réparties entre 62 pays.

## Nouvelle loi sur l'environnement en Italie

Le 20 décembre 1982, le parlement italien a adopté une loi interdisant une série d'activités afin de combattre et d'éradiquer la pollution côtière et marine. Plusieurs milliards de lires ont été attribués à l'équipement de surveillance (bateaux et hélicoptères) et à la création d'un système de surveillance continue des côtes. La loi prévoit également un système d'urgence pour traiter les cas de pollution accidentelle. La loi impose des amendes sévères aux pétroliers causes de pollution à l'extérieur des eaux territoriales: jusqu'à 2 ans d'emprisonnement pour le capitaine et l'armateur et des amendes allant jusqu'à 10 millions de lires. Huit articles de la nouvelle loi prévoient la création de 2 réserves marines afin de protéger des aires d'importance particulière («Lettre» du Conseil de l'Europe).

## Nouveau groupe de conservation latino-américain.

A Nairobi, en mai 1982, les représentants de neuf pays d'Amérique latine se sont constitués en Federación Latinoamericana y del Caribe de Asociaciones Ambientalistas afin de coordonner les efforts de divers organismes de l'environnement de la région et de planifier une action commune en matière de conservation. Le groupe s'est constitué pendant le symposium des ONG sur l'environnement tenu parallèlement aux activités du dixième anniversaire de la création du PNUE à Stockholm. Pour tout renseignement: Yolanda Kakabadse, Directora Ejecutiva, Fundación Natura, Jorge Juan No. 481 y Mariana de Jesus, Casilla 243, Quito, Ecuador.

## Poste à pourvoir

### DIRECTEUR/DIRECTRICE DE LA DIVISION DES PROGRAMMES DE CONSERVATION

#### World Wildlife Fund

Le World Wildlife Fund est une fondation internationale consacrée à la conservation de la nature, ayant 24 organisations nationales sur les cinq continents. Le WWF international dispose d'une petite équipe de personnel hautement qualifié qui coordonne et sert les organisations nationales et qui coopère étroitement avec les autres organismes de conservation et surtout avec l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (IUCN) avec laquelle le WWF partage le siège de Gland, Suisse. Le WWF international compte 6 divisions: collecte de fonds; programmes de conservation; relations avec les organisations nationales et développement; affaires publiques; information et éducation; finances et administration.

Le directeur actuel de la Division des programmes de conservation rentre au Danemark en octobre 1983 après 3 ans de collaboration au WWF international. Nous cherchons donc un directeur / une directrice dont les responsabilités principales seront:

1. Formuler le programme international de conservation du WWF. Cela implique une collaboration étroite avec les organisations nationales et l'IUCN pour préparer programmes et projets, participer à la surveillance des projets et suivre activement les résultats acquis par les projets.
2. Assumer la liaison à l'intérieur du WWF pour toutes les questions en rapport avec la conservation, cela en coopération étroite avec la Division de l'information et de l'éducation, c'est-à-dire, participer à la préparation des déclarations et des documents d'information, participer à l'examen scientifique des documents.
3. Assumer la liaison en matière de Conservation entre le WWF international et les organisations nationales d'une part, entre le WWF et l'IUCN et d'autres organisations de conservation d'autre part.

#### Qualifications

Le directeur de la Division des programmes de conservation doit bien connaître le domaine de la conservation, sous ses aspects tant scientifique que technique. Il ou elle doit avoir une expérience de l'administration, de la communication et être capable de travailler au sein d'une équipe

La rémunération est fonction de l'expérience et des qualifications.

Les candidatures doivent être envoyées sous pli confidentiel au directeur général du WWF international, Avenue du Mont-Blanc, 1196 Gland, Suisse.

## Mweka célèbre son 20<sup>e</sup> anniversaire

Le College of African Wildlife Management, à Mweka, célèbre le 15 juin le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa création. A ce jour, le collège de Mweka a formé près de 10 000 administrateurs de la faune et des aires protégées pour toute l'Afrique anglophone. Mweka est situé à 1 400 m d'altitude, sur les pentes du Kilimandjaro, près de Moshi, au nord de la Tanzanie. C'est un institut de formation pionnier qui traite de zones biologiques allant des glaciers à 5 900 m, aux barrières coralliennes et aux habitats littoraux. Les diplômés de Mweka sont maintenant responsables de diverses tâches de gestion au plus haut niveau dans presque toutes les aires protégées d'Afrique de l'Est.

## Argentine: recherche sur les réserves

Les autorités de la province de Chubut (Argentine) responsables de réserves naturelles ouvertes au tourisme ont pris des mesures légales pour encourager et réglementer la recherche scientifique et la diffusion de l'information dans les régions se trouvant sous leur juridiction et cela afin d'y renforcer l'œuvre de conservation. Les demandes de permis pour le tournage de films commerciaux et pour des travaux de

recherche doivent être envoyées à la Dirección de conservación del Patrimonio Turístico, Rawson, Chubut.

## Armes automatiques contre les éléphants

En Afrique l'utilisation d'armes automatiques contre les éléphants et les rhinocéros bat son plein — les pays les plus touchés sont le Sénégal, la République centrafricaine, la Somalie et le Soudan. On a également signalé des incidents au Parc national de Ruaha (Tanzanie) et au Parc national Kruger (Afrique du Sud). Dans le Parc Kruger, le braconnage des éléphants est passé de 20 à plus de 126 en 1982. La plupart ont été tués par des Kalashnikovs. En Namibie, la population d'éléphants du Kaokoland aurait diminué de plus de 40 pour cent entre 1981 et 1982.

## Annulation d'un projet de barrage

Le gouvernement de Malaisie a renoncé en janvier à la construction d'un barrage de 300 millions de dollars en Malaisie occidentale. Le Parc de Taman Negara unique parc national de la région se voit épargné des effets désastreux de ce projet qui impliquait l'inondation de 7 pour cent des 300 000 ha du parc.



# LE COIN DU LECTEUR

## NOUVELLES PUBLICATIONS

**British Red Data Book I — Vascular Plants** (2<sup>e</sup> édition), 1983, F.H. Perring et L. Farrell, publié par la Royal Society for Nature Conservation, avec la collaboration du Nature Conservancy Council et le soutien financier du World Wildlife Fund. Commandes: Royal Society for Nature Conservation, The Green, Nettleham, Lincoln, Royaume-Uni (£7.00).

La deuxième édition du *British Red Data Book* sur les plantes vasculaires existe maintenant en livre de poche. La première édition étant épuisée, cette deuxième édition s'imposait. La mise à jour de l'ouvrage s'appuie sur des données recueillies depuis 1977. Six espèces ont été retirées de la liste rouge car on estime qu'elles sont plus répandues qu'on ne l'avait cru. Malheureusement deux espèces sont considérées disparues, *Arnoseris minima* et *Bupleurum rotundifolium*, toutes deux poussaient dans les champs de blé. Trois espèces jugées éteintes en 1977 ont été observées: *Bupleurum falcatum*, *Schoenus ferrugineus* et *Fumaria martinii*. Parmi les quelque 1 600 espèces de la flore, cet ouvrage estime que 144 espèces sont en danger ou vulnérables sur le plan national (141, en 1977).

### Let's Save Antarctica

James N. Barnes, photographies d'Eliot Porter, introductions de Sir Peter Scott et Eliot Porter. Greenhouse imprint, 112 pages, 21 photos couleur, 2 cartes. US\$6.95, broché.

Il s'agit d'un manuel illustré qui célèbre la beauté de l'Antarctique et explique comment la sauver de l'exploitation de sa faune et de ses ressources et pourquoi une telle action est à entreprendre d'urgence. Illustré de 21 magnifiques photographies en couleur, *Let's Save Antarctica* explore ce continent fascinant et sa faune, explique pourquoi l'Antarctique est menacée, donne des explications pratiques sur la situation politique actuelle, les traités en vigueur et les pays intéressés. La détérioration de l'écosystème de l'Antarctique pourrait avoir des effets profonds sur l'environnement mondial et le climat. Cet ouvrage offre des suggestions concrètes sur ce qui peut être fait.

**What's Wildlife Worth? Economic contributions of wild plants and animals to developing countries;** Robert et Christine Prescott-Allen. Earthscan, 10 Percy Street, Londres W1U 0DR, GB, 90 pp., £3.00.

Ce livre tente de montrer que les plantes et les animaux sauvages apportent une contribution économique non négligeable aux pays en développement. Il illustre de quelle manière cette contribution a lieu et comment la conservation et le développement doivent aller de paire.

## The Environmentalist

The International Journal for All Professionals Concerned with EDUCATION, TRAINING and COMMUNICATION in Every Area of Environmental Protection.

Editors  
David Hughes-Evans  
James L. Aldrich

### ANNOUNCING A NEW INTERNATIONAL JOURNAL TO NOTE THE 10TH ANNIVERSARY OF THE U.N. CONFERENCE ON THE HUMAN ENVIRONMENT (Stockholm — 1972)

Preparation for the twenty-first century is what *The Environmentalist* is all about. The journal is being established in response to a two-fold educational need — that of the broad public for a better understanding of the relationships between sound resource management and the ability to meet human needs; and, even more specifically, the necessity to upgrade and update the education of the professionals and decision-makers who must incorporate environmental factors into their planning and management activities.

*The Environmentalist* seeks pertinent answers and solutions from those in education, in government and in industry on issues such as:

- What innovations should arise from the Stockholm anniversary?
- Is the *World Conservation Strategy* the answer?
- What are the optimal management of human, natural and other resources?
- What on-going research is taking place in the fields of environmental education, training and communication?
- Where are the successful examples of innovations in training and retraining?
- How can the exchange of ideas, information and experience be facilitated?
- Can the study of the environment reunify the branches of knowledge and culture?
- What activities is being undertaken by intergovernmental, governmental and non-governmental bodies?

- What are the roles of education and training in conflict situations?
- What are the environmental problems of the North-South dialogue?
- What are the new educational and training needs of the third generation environmental problems?

*The Environmentalist* considers all these in editorial comments, in original papers, and in the information section. It also publishes reviews and letters. *The Environmentalist* will provide the 'cutting edge' of environmental thinking into environmental communications in terms of formal training programmes, conferences, seminars and short courses for practising professionals, decision-makers and public leaders. It will also provide the cultural means whereby the broader citizenry can be reached.

#### Subscription information

1982 subscription Volume 2—4 issues at the price of SFRs 150.— for Companies and Institutions \*(approx. equivalent US\$ 83.50). Personal subscription at the special price of SFRs. 90.— Detailed Instructions to Authors, free specimen copies and further information may be obtained from the publisher:



ELSEVIER SEQUOIA S.A.  
PO. Box 851  
CH-1001 Lausanne 1  
Switzerland

\*The Swiss Franc price is definitive. Other prices are approximate only and subject to exchange rate fluctuations.

### Who's Who des experts de l'environnement

Le Centre mondial de l'environnement a publié le *World Environment Handbook* répertoriant environ 400 organismes de droit public, leur adresse, les personnes à contacter, les numéros de téléphone. C'est le répertoire le plus complet et le plus pratique du genre. Il existe des organismes de l'environnement et des ressources naturelles dans 144 pays (500 pour cent de plus que dans les derniers 10 ans). Dans le tiers monde, 105 pays ont maintenant de tels organismes. En 1972, à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, il n'y en avait que 11. Parmi les pays industrialisés présents à la Conférence, seuls 15 avaient des départements de l'environnement. Le répertoire indique les organismes s'occupant de l'agriculture, de l'eau, des forêts, de la santé, de l'énergie, du territoire et du bétail, de l'industrie, des parcs nationaux, de la protection de la faune, etc.

Pour obtenir une copie, écrire au World Environment Centre, 605 Third Avenue, 17th floor, New York, NY 10158, USA. Prix US\$25 plus frais d'envoi.

### 1982 European Heritage Landscapes Conference Report

Il existe un rapport complet sur les documents, débats et conclusions présentés à la Conférence européenne tenue à Losehill Hall, du 12 au 16 avril 1982. Le rapport de 77 pages entièrement illustré comprend des traductions (allemand et français) des résumés, débats et conclusions. Pour obtenir une copie: Peter Townsend, Principal, Peak National Park Study Centre, Losehill Hall, Castleton, Derbyshire, Royaume-Uni. Prix y compris frais de poste et d'emballage: £6.00 pour la Grande Bretagne; £6.70 (poste aérienne) pour l'Europe; £6.70 (envoi normal) le reste du monde.



## L'UICN PUBLIE

### Directory of Neotropical Protected Areas

436 pages; cartes des pays; broché; US\$35.00, £20.00 plus frais d'envoi US\$2.50/ £1.40 par volume. Tarif pour pays en développement US\$22.75.

Il s'agit du premier volume d'une série de répertoires régionaux remplaçant et mettant à jour le World Directory of National Parks de l'UICN. Cet ouvrage présente l'Unité de données sur les aires protégées de l'UICN, son travail de surveillance continue et décrit le système UICN de catégories pour les aires protégées. Cette introduction est suivie, par ordre alphabétique des pays, de données sur près de 90 pour cent des aires protégées d'Amérique latine et des Antilles. Chaque aire est classée, selon le type, dans une des dix catégories de gestion et suivie de données sur son étendue, sa localisation, la qualité de la terre, les caractéristiques physiques, sa végétation et la faune intéressante. Les autres catégories abordées sont le tourisme, la recherche scientifique, le personnel, le budget et l'administration. Pour toute commande: Tycooly International, Publishing Ltd, 6 Crofton Terrace, Dun Laoghaire Co. Dublin, Irlande.

### Proceedings of the World Lagomorph Conference

983 pages avec cartes, illustrations et graphiques, broché. 25 dollars canadiens; 12 dollars canadiens frais d'envoi et distribution

Ce livre contient environ 100 documents présentés à la première réunion organisée par le Groupe de spécialistes des lagomorphes (UICN) à l'université de Guelph, Ontario, Canada, en 1979. Les lagomorphes sont un groupe de mammifères distribués dans le monde entier et comprenant plus de 60 espèces connues, qu'il s'agisse de formes rares et menacées ou de ravageurs. L'ordre compte plusieurs espèces importantes pour l'homme. Herbivores de taille moyenne, les lagomorphes sont la proie de mammifères prédateurs moyens, les renards, les lynx, les viverridés et de nombreux oiseaux de proie, composantes importantes des systèmes naturels. Tout en étant très importants pour l'homme du point de vue économique et scientifique, les lagomorphes ont été peu étudiés. En réunissant cette conférence, le Groupe de spécialistes des lagomorphes a reconnu la nécessité de rassembler des chercheurs du monde entier pour examiner les connaissances actuelles, évaluer leur rôle critique dans les systèmes naturels et déterminer les problèmes relatifs à leur gestion et à leur conservation. Pour obtenir l'ouvrage: Division of Continuing Education, University of Guelph, Guelph, Ontario, Canada N1G 2W1.

### The Importance and Value of Wild Plants and Animals in Africa

J.B. Sale, UICN 1983, 44 pages, graphiques et tableaux; US\$10.00.

Ce rapport cherche à démontrer l'importance économique et culturelle de la faune et de la flore sauvages africaines. Dans une perspective mondiale, les ressources sauvages africaines sont un des atouts les mieux connus et les plus appréciés de l'Afrique et cependant l'importance réelle de ces ressources du point de vue économique ou culturel est généralement peu connue. Ce rapport tente de redresser quelque peu la situation et d'améliorer les efforts envers la conservation de la nature en Afrique. Commandes: UICN ou UNIPUB.

### IUCN Red Data Book on Invertebrates

UICN 1983, 632 pages. Prix US\$20.00.

Le premier Red Data Book sur les invertébrés vient de paraître. Produit par le Centre de surveillance continue de la conservation de la nature (UICN), ce premier volume a pour objet de présenter un ensemble équilibré de cas illustrant les pressions exercées sur les populations d'invertébrés et leur habitat, la proportion d'invertébrés menacés par les activités de l'homme à l'échelle planétaire. Chaque phylum d'invertébrés est traité en examen d'introduction; plus de 200 taxa sont répertoriés et rangés en catégories du Red Data Book. Les volumes suivants traitent en détail de groupes choisis comme les mollusques ou les ornithoptères. Commandes: UICN ou UNIPUB.

### Element of an Agreement on the Conservation of Western Palearctic Migratory Species of Wild Animals

Document No. 21 de l'UICN sur la politique et le droit de l'environnement, 1983; 54 pp; broché. Prix: US\$8.

La Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Bonn, 1979) est une «Convention parapluie» qui demande la conclusion d'accords individuels de conservation et de gestion de certaines espèces ou groupes d'espèces migratrices par les Parties qui sont des Etats de l'aire de répartition des espèces concernées. En décembre 1979 a eu lieu une réunion technique sur la gestion de populations migratrices d'oiseaux d'eau. Un groupe de travail auquel participait l'UICN fut établi pour préparer un projet d'accord dans le cadre de la convention de Bonn relative à la région paléarctique occidentale. L'UICN a préparé les projets de propositions concernant les dispositions principales pouvant être intégrées à un tel accord. Ces propositions ont été discutées par le groupe et le résultat se trouve consigné dans cette publication à commander à l'UICN ou à UNIPUB.

### Directory of Non-Governmental Conservation Organisations in the Wider Caribbean

UICN, 1983, édition limitée.

Suite à la réunion des ONG tenue en République dominicaine en août 1981,

l'UICN vient de publier la version préliminaire d'un répertoire fondé sur les renseignements fournis pendant cette réunion par 14 pays et territoires des Caraïbes (La réunion était parrainée par l'UICN et l'Organisation de Conservation des Caraïbes avec le soutien financier de CIDA et du WWF). Pour donner suite à cette première version, l'UICN demande des compléments d'information aux ONG d'Amérique latine et des Caraïbes afin de produire une version finale et plus approfondie du répertoire. Les renseignements donnés concernent le siège, les objectifs, la structure et les membres, de même que des indications sur les activités en cours ou en préparation des diverses organisations. Le répertoire contribuera à l'amélioration de la communication entre organisations et sera un ouvrage de référence pour le travail avec les ONG de la région. A commander à l'UICN.

### Proceedings of the Fifth Working Meeting of Crocodile Specialists.

UICN 1983, 409 pp. US\$15.

Il s'agit des 26 documents complets résultant de la réunion de travail de 1980 du Groupe de spécialistes des crocodiles de la Commission de la sauvegarde des espèces/UICN, tenue à Gainesville, Floride. Certains traitent des pratiques de gestion et méthodes de recherche appliquées dans le monde entier. Des tableaux, des graphiques, des ouvrages de références sont inclus et font de cette compilation une source utile de renseignements. Commandes: UICN ou UNIPUB.

### Eléphants et rhinocéros d'Afrique.

UICN 1982, US\$10.

Cette brochure a été compilée et rédigée par Peter Jackson à partir des rapports du Groupe de spécialistes des éléphants et rhinocéros de la SSC/UICN. Elle est illustrée et contient des statistiques sur la répartition de l'éléphant et du rhinocéros, le commerce de l'ivoire et de la corne, de même que des priorités recommandées pour la conservation. Commandes: UICN ou UNIPUB.

## BULLETIN DE L'UICN

Journal de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources.

Edition: Raisa Scriabine  
La SMC à l'œuvre: Helena Hallden  
Assistante d'édition: Françoise Dagon  
Edition française: Danièle Devitre

Publication trimestrielle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier du PNUD, de l'Unesco et du WWF. Souscription annuelle 30 dollars.

Les opinions exprimées dans le Bulletin sont celles de la rédaction. Elles ne doivent pas être considérées comme le point de vue officiel de l'UICN. Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Imprimerie Beck, avenue Dapples 34a, 1006 Lausanne, Suisse.





The International Union for Conservation of Nature and Natural Resources  
in association with the  
Royal Swedish Academy of Sciences  
now offers its members

# AMBIO

A JOURNAL OF THE HUMAN ENVIRONMENT

The Leading Illustrated  
International  
Environmental  
Journal Since 1972

## Authoritative Articles

AMBIO has the latest authoritative articles by leading science writers on every aspect of the natural environment and related subjects including low level radiation, toxic chemical disposal, desertification, oil spills and disappearing species.

AMBIO has been described as "essential reading for everyone concerned with the environment".

## Special Issues

AMBIO special issues are internationally recognised for their indepth coverage of key environmental subjects. Recent topics include energy alternatives for developing countries, conservation in the Caribbean, the world's protected areas, the Mediterranean and Baltic Seas.

## Up-to-the-minute News Reports

AMBIO presents up-to-the-minute news reports from over 60 correspondents around the world for specialists and informed lay readers in over 100 countries who want the best and the latest on the global environment.

## SPECIAL OFFER for Members of IUCN

IUCN now offers its members AMBIO at a special rate of \$18.00 a year for individual subscribers and \$50.00 a year for institutions (including air mail postage), a more than 20% reduction off the current international rate.

Yes, I want to subscribe to AMBIO for one year (six issues)

- ☐ I enclose cheque value US\$ 18 as an individual subscriber.  
☐ I enclose cheque value US\$ 50 as an institutional subscription.

Name \_\_\_\_\_

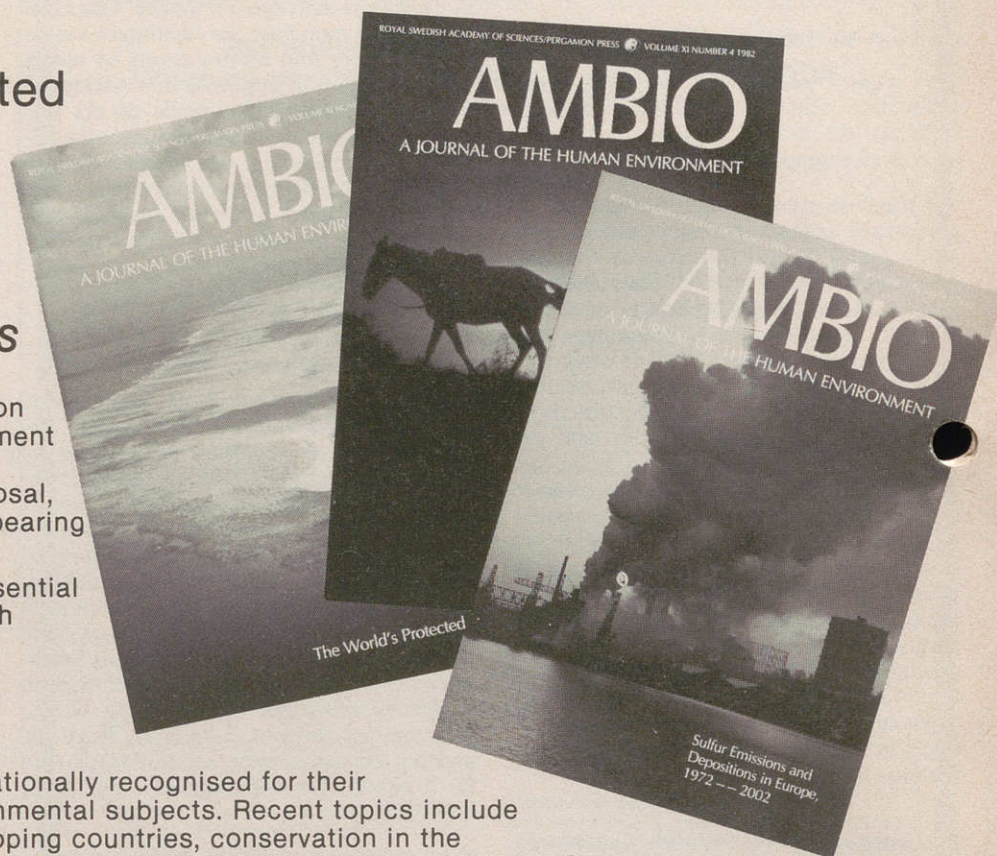
Street \_\_\_\_\_

City \_\_\_\_\_

Zip code or postal index \_\_\_\_\_

Country \_\_\_\_\_

Clip and mail this coupon with your payment today to:  
AMBIO KVA, Box 50005, S-104 05 Stockholm, Sweden (Cheques should be made out to AMBIO in US\$ or any other fully convertible currency)



# Special offer!

FOR IUCN MEMBERS.  
WHY NOT  
SUBSCRIBE  
TODAY?



# LA STRATÉGIE MONDIALE DE LA CONSERVATION À L'ŒUVRE



Une des priorités mises en relief par la Stratégie mondiale de la conservation est la nécessité de préparer et d'appliquer des stratégies nationales ou sub-nationales de conservation (SNC). Cette étape est considérée comme un élément vital du processus de planification de tout pays — processus visant à guider le pays vers le développement durable et le maintien des systèmes essentiels entretenant la vie.

Ce supplément du **Bulletin** de l'UICN donne des nouvelles de la SMC à l'œuvre et des progrès des stratégies nationales de conservation dans le monde. En outre, ce supplément examine trois aspects spécifiques des SNC: la dimension culturelle, la frange urbaine et la politique étrangère des pays industrialisés par rapport aux SNC. Ces articles issus de l'expérience en la matière de leurs auteurs cherchent à susci-

ter des réactions chez tous ceux qui participent à la préparation de stratégies.

Comme d'habitude, les nouvelles imprimées ici sont aussi précises et complètes qu'elles nous ont été transmises. Ce supplément s'appuie sur des informations reçues avant mai 1983 et nous souhaiterions recevoir des informations pour le prochain supplément.

## QU'EST-CE QU'UNE SNC?

par **David Munro**, directeur général de l'UICN à l'époque où la Stratégie mondiale de la conservation est née. Il est maintenant consultant auprès du Centre de la conservation pour le développement et membre de la Commission de la planification environnementale.

Lancée en mars 1980, la Stratégie mondiale de la conservation (SMC) a été accueillie comme une contribution nouvelle et significative à la planification du développement mondial. La SMC définit ce qui doit être fait pour conserver les ressources vivantes et rendre le développement durable. Parce qu'elle s'adresse à la conservation et au développement à l'échelle mondiale, la SMC n'énonce que principes et lignes directrices quant aux actions que les pays (ou les états ou provinces qui les composent) doivent prendre. Mais lorsqu'il s'agit d'appliquer la SMC, chaque pays doit élaborer une stratégie nationale de conservation (SNC) fidèle aux principes et adaptant les lignes directrices énoncées dans la SMC.

Une stratégie est un plan d'action. Une SNC est un plan d'action de conservation à l'intérieur d'un pays, action qui garantira la survie du patrimoine afin que les avantages issus du développement profitent aux générations successives. Préparer une SNC revient à déterminer et évaluer les problèmes de conservation et de développement pour définir les mesures à prendre.

Prenons un exemple simplifié mais loin d'être simple, hypothétique dans le détail mais bien réel d'un point de vue général, le genre de problème intéressant une SNC.

Considérons un pays équatorial autrefois couvert de forêts tropicales humides. Au taux d'exploitation actuel du bois, ce pays n'aura plus de forêts dans dix ans. Cette disparition concernera peut-être dix espèces d'arbres connues comme sources de bois précieux, de bois de construction, de fibres et de résines, etc. Six espèces donnant des produits à usage local pour la construction d'abris, de canots, la fabrication de paniers, de cordes, de nattes, etc. sont condamnées. Six autres espèces portant des



Pour éviter une mise en pièces de leurs forêts tropicales, les nations doivent adopter une optique stratégique. L'évaluation précise des coûts et des bénéfices de chaque solution de développement est essentielle si l'on veut satisfaire les besoins des populations sur une base durable.

Crédit: MJC

fruits comestibles ou des noix et quatre espèces dont les feuilles sont utilisées pour la médecine traditionnelle ou dans des préparations pharmaceutiques seront détruites. Enfin une cinquantaine d'espèces moins connues, n'ayant pas d'utilisation immédiate suivront le même chemin.

Si la forêt meurt, c'est l'habitat de quelque 200 espèces d'oiseaux, 40 de mammifères, 20 de reptiles et d'amphibiens et bien plus encore d'insectes, araignées, vers,

plantes herbacées, champignons et micro-organismes qui disparaît. C'est une perte pour le pays et, dans certains cas, pour le monde entier.

Dans les régions où de telles forêts ont été détruites, les sols sont fragiles, stériles et inadaptés à l'agriculture durable. Depuis que la forêt a été coupée et la forêt secondaire brûlée, il n'y a eu que trois ou quatre récoltes, de plus en plus pauvres, de cassava ou de maïs; le sol cuit et se craquelle pendant les périodes de sécheresse toujours plus fréquentes, et devient lac de boue pendant les fortes pluies.

Les variations annuelles du débit des cours d'eau drainant les zones anciennement boisées sont beaucoup plus accusées



IUCN



UNEP



WWF





que lorsque la forêt était là. Les eaux boueuses ne contiennent plus les poissons nombreux et variés qui constituaient la subsistance et faisaient la joie des habitants des quelque 100 villages riverains.

Plus loin, en avant, sur le principal cours d'eau de la région, le taux accru de sédimentation du lac de retenue du barrage hydroélectrique réduit de moitié la vie utile du barrage, menaçant la continuité des approvisionnements d'énergie de la métropole avec ses nouvelles industries et sa population croissante d'immigrants venus de la campagne desheritée.

Les plantations réduites à une seule espèce, en général l'eucalyptus, si elles constituent une source de combustible indispensable mais insuffisante et permettent une petite exploitation de poteaux et de planches n'entretiennent qu'un nombre restreint des plantes et des animaux qui vivaient là auparavant.

Ayant établi les conséquences de la disparition des forêts, si possible en termes qualitatifs, la SNC décrit les actions prioritaires nécessaires pour conserver la forêt tropicale. Cela implique la préservation complète de certaines aires, l'exploitation sélective d'autres avec les méthodes les moins destructrices pour l'environnement et le reboisement, de manière à créer une mosaïque d'espèces dans une aire ayant au moins certaines des caractéristiques de la forêt d'origine.

Pour déterminer le «dosage» approximatif des mesures de conservation prioritaires, il convient d'adopter des critères de faisabilité, de coûts et d'avantages à long terme. Parmi ces derniers, il ne faut pas seulement inclure les avantages tangibles tels que la possibilité de couper sélectivement des arbres de valeur pendant des années et la préservation d'autres espèces sauvages importantes mais aussi l'avantage de n'avoir pas à payer le prix social et économique élevé attaché à la destruction des forêts déjà décrite.

Il ne fait aucun doute que la conservation et le développement sont étroitement liés l'un à l'autre. De nombreux facteurs influent sur le style et sur le rythme du développement: les aspirations des peuples, les structures des diverses sociétés et leur fonctionnement, les tendances générales et les conditions des échanges commerciaux, la diffusion de l'information, la technologie mais l'ultime facteur limitatif est constitué par les éléments dont dépend la vie même. Ce sont les processus écologiques et les systèmes entretenant la vie fonctionnant efficacement, de même que la disponibilité permanente de ressources vivantes.

Le but d'une SNC est donc de garantir un développement réaliste et durable afin d'aider les peuples, maintenant et à l'avenir, à satisfaire au moins leurs besoins matériels et culturels de base et à améliorer leur niveau de vie. Une SNC va droit au cœur des problèmes de développement d'un pays en se concentrant sur la gestion raisonnable des ressources vivantes et sur la qualité de l'environnement.

Si les ressources ne sont pas utilisées de telle sorte que la population jouisse, demain comme aujourd'hui, des avantages

qu'elles procurent et si l'environnement ne demeure pas sain et productif, la capacité de toute nation à satisfaire les besoins de son peuple diminuera progressivement. Un Etat qui gaspille ses ressources vivantes risque de perdre son indépendance car il aura de plus en plus besoin de l'aide d'autres Etats — pour autant que ceux-ci puissent accorder leur aide.

Les objectifs d'une SNC sont les mêmes que ceux de la SMC, mais les mesures d'application doivent être élaborées dans le cadre imposé par les caractéristiques écologiques et socio-économiques propres à chaque pays. Les objectifs sont de maintenir les processus écologiques essentiels et les systèmes entretenant la vie, de préserver la diversité génétique et de garantir l'utilisation durable des ressources vivantes.

Au Népal où la préparation d'une SNC a bien avancé, le gouvernement souhaite expliciter l'objectif général en adoptant un autre objectif, soit: «satisfaire les besoins matériels, spirituels et culturels fondamentaux de toute la population du Népal, des générations présentes et à venir».

La formulation d'une SNC donne lieu à un processus complexe d'examen, d'analyse et d'évaluation. L'examen doit être complet, tenir compte de la géographie physique du pays et notamment de ses écosystèmes naturels et modifiés. Il ne doit pas négliger les effectifs, les activités et la répartition de la population non plus que les objectifs, méthodes et instruments du développement, c'est-à-dire la manière dont la population utilise et gère les écosystèmes dont elle fait partie. L'information portant sur les villages, les transports, systèmes de communication et de transmission qui les relient, les aspects culturels et traditionnels relatifs aux modes de vie, aux structures de la consommation, aux aspirations et à l'attitude de chacun est essentielle. Enfin, il importe d'étudier comment la nation gère ses affaires. Quelles lois, organisation et procédures touchent les orientations données au développement et à la gestion de l'environnement.

Tous ces faits rassemblés, ayant à l'esprit d'une part les objectifs de toutes les activités de conservation requises et d'autre part les objectifs déclarés et les tendances constatées du développement, on peut analyser l'interaction entre conservation et développement. L'exemple de la forêt tropicale donné plus haut indique certains des facteurs à considérer dans cette analyse.

Analyser l'interaction entre conservation et développement est une des étapes les plus importantes de la préparation d'une SNC. Cela conduit à une compréhension plus totale des problèmes qui se posent et permet de prévoir les problèmes jusque là demeurés occultes.

L'analyse doit être complète. Elle doit examiner toutes les mesures nécessaires à l'aboutissement de la conservation (maintien de la fertilité des sols, santé de l'air et de l'eau, survie des espèces et productivité durable des écosystèmes et des espèces exploitées).

Elle doit concerner le pays dans son entier — champs, pâturages, forêts, savanes, montagnes et littoraux et doit prendre

en compte les besoins de base des hommes. Elle doit évaluer les effets sur la conservation de toutes les activités planifiées ou en cours visant à produire des aliments, des matières pour l'habillement ou le logement, des matériaux pour les fabriques et usines, à fournir de l'énergie, à éliminer les déchets, à construire et entretenir villes et villages et à transporter des biens et des personnes et à assurer les communications.

Lorsque toutes les interactions entre conservation et développement sont analysées et que leur importance, leur caractère urgent, voire irréversible sont établis, il est temps de définir les actions prioritaires pour la conservation. Il devient alors évident que si le développement doit avoir des avantages à long terme, il faudra investir davantage dans la conservation ce qui implique que les revenus du développement pourraient être inférieurs à court terme.

A ce stade, les gouvernements souhaiteront peut-être reconsidérer leurs objectifs et plans de développement, pas nécessairement dans le cadre de la préparation de la SNC mais pour éclaircir les politiques qui conditionneront les conclusions de la stratégie. Les gouvernements voudront éventuellement réexaminer les coûts et bénéfices inhérents à la construction et l'entretien de villages avec approvisionnement d'eau et système d'élimination des déchets, la construction d'écoles, le recrutement et la formation des enseignants, la construction et l'entretien de routes et d'aéroports, la construction et l'aménagement de bâtiments publics, l'importation de biens que le pays ne produit pas ou ne peut pas produire, l'équipement et l'entretien de forces armées et l'investissement dans des secteurs devant procurer un revenu additionnel.

Les gouvernements peuvent en conclure qu'un investissement plus élevé pour la conservation ne peut se faire si le développement doit se poursuivre comme prévu. Mais, ayant analysé les conséquences catastrophiques d'une politique négligeant la conservation, ils peuvent également conclure qu'ils ne sauraient se permettre de ne pas investir pour la conservation.

Placé devant un tel dilemme, un gouvernement étudie deux groupes de questions. Tout d'abord: comment la nation peut-elle continuer à tirer des avantages de ses ressources vivantes sans finalement les détruire? Quel est ou sera l'effet sur le revenu, l'emploi, la répartition de la population, etc. de différents niveaux d'exploitation des ressources, allant de l'exploitation qui consomme une ressource rapidement à la quasi préservation? Y-a-t-il des techniques acceptables sur le plan écologique ou économique pour les différents degrés d'exploitation? Pouvons-nous remplacer les écosystèmes naturels qui ont été détruits par des écosystèmes ayant certaines des caractéristiques essentielles de leurs prédécesseurs et à quel prix?

La deuxième série de questions a trait aux priorités du développement: les investissements de développement prévus et les dépenses continues répondent-ils aux besoins de base de l'homme? Si ces besoins de base ne sont pas satisfaits, est-il possible

*Suite en page 65*





# BELIZE: LA CONSERVATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Une première mission de l'UICN au Belize vient d'avoir lieu. Il en est résulté un projet de rapport résumant l'état de l'environnement dans le pays et dressant les grandes lignes de la préparation d'une stratégie. Pierre Hunkeler qui conduisait l'équipe de l'UICN au Belize, résume ici les résultats de la mission et les effets possibles d'une SNC pour le Belize.*

Le Belize qui a récemment accédé à l'indépendance\* et dont l'économie repose largement sur l'exploitation des ressources naturelles vivantes doit procéder à des choix de développement ayant les meilleures chances de satisfaire aux besoins des Belizéens et d'améliorer leur niveau de vie. En outre, le gouvernement doit garantir que les choix futurs pouvant être générateurs d'avantages considérables ne seront pas obliérés par des décisions prises aujourd'hui, en vue de recettes à court terme.

Le gouvernement a reconnu le potentiel offert à cet égard par les principes de la Stratégie mondiale de la conservation. C'est pourquoi, à la suite de discussions avec Bernardo Zentilli, responsable des régions à l'UICN, le ministère des Ressources naturelles, a demandé l'aide de l'Union pour une stratégie nationale de conservation.

En novembre-décembre 1982, lors d'une visite au Belize, une mission de l'UICN appuyée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le World Wildlife Fund, l'U.S. Agency for International Development et la New York Zoological Society a posé les fondements solides de la stratégie. L'utilité et les objectifs de la stratégie ont été examinés avec nombre de hauts fonctionnaires appartenant à presque tous les ministères, de même qu'avec des représentants du public et d'organismes privés.

Un atelier de deux jours a été organisé, fournissant le cadre voulu pour l'examen détaillé de l'état actuel de l'utilisation des ressources, des besoins de conservation les plus pressants et de la contribution de la conservation au développement.

À la suite des diverses réunions et discussions la mission de l'UICN a dressé un rapport qui se trouve maintenant dans les mains du gouvernement. L'UICN a exprimé sa volonté d'aider dans la phase suivante afin de participer à la préparation puis à la mise en œuvre de la stratégie.

Le moment est bien choisi d'élaborer une stratégie car le Belize se trouve encore dans une situation privilégiée pour avoir bien géré ses ressources naturelles, ne connaissant que peu de cas de surexploitation ou de dégradation. Ce n'est pas un hasard si le Belize, avec son environnement presque intact, est le seul pays de la région à accueillir activement des réfugiés venant de lieux

ou le déboisement et l'érosion ont privé la population de moyens d'existence de base.

Malgré sa superficie relativement réduite (22 965 km<sup>2</sup>), le Belize est doté de ressources naturelles riches et variées. Ainsi, la côte est semée d'îlots (*cayos*) et protégée par la plus grande barrière corallienne de l'hémisphère Nord. On trouve de vastes étendues de mangroves, de savanes et de forêts de pins, divers types de forêts tropicales et des lagons intérieurs qui forment d'excellents habitats pour les espèces sauvages comme le jaguar, le lamantin, le crocodile de Morelet qui sont gravement menacés ailleurs.

Cependant, se trouvant à l'orée du développement, le Belize a besoin d'un plan d'utilisation raisonnable de ses ressources naturelles. Une stratégie nationale de conservation peut aider à bien des égards à promouvoir un style de développement respectueux des valeurs naturelles en intégrant les considérations environnementales nécessaires au processus de planification du développement.

Aujourd'hui, de nombreuses propositions de développement émanant de sources internationales publiques ou privées sont évaluées en termes économiques et tiennent à peine compte de la pression exercée sur les ressources naturelles du Belize. Il a donc été recommandé d'établir un groupe de travail pour la stratégie de conservation pour compléter, du point de vue de la conservation, les efforts du groupe de travail gouvernemental pour le développement.

Une stratégie peut permettre d'harmoniser les activités de différents secteurs et ministères concernés par les ressources vivantes. Par exemple, le développement du tourisme sur la côte ou dans les cayos ne devrait pas entraîner un assainissement massif des terres ou la destruction des mangroves, ce qui serait préjudiciable aux lieux

de nourrissage des poissons. La petite industrie de pêche est la seule qui appartienne aux Belizéens et qui soit entièrement dirigée par eux.

La stratégie peut aussi encourager la prise de conscience et fortifier l'identité nationale en favorisant une connaissance et une appréciation de la diversité, de la richesse et de l'aspect unique des ressources naturelles du Belize. Elle indique les priorités d'action, identifie les domaines clés à protéger et dénonce les projets qui peuvent avoir des conséquences foncièrement négatives pour l'environnement (tel celui qui vise à augmenter la production d'électricité par l'installation d'une usine brûlant des copeaux).

Même s'il existe d'excellentes possibilités pour la conservation, il ne faut pas ignorer les contraintes. Avec une population d'environ 150 000 personnes et un taux d'émigration élevé, la main d'œuvre manque et les experts locaux surchargés de travail auront sûrement besoin d'aide extérieure pour préparer la stratégie. Le financement est un autre problème à résoudre. En outre, les catastrophes naturelles (inondations, ouragans et cyclones dévastateurs) font partie de l'histoire du pays, et les plans devront en tenir compte. Assurer la protection des barrières naturelles (coraux, mangroves) contre les catastrophes doit avoir une place de choix dans tout projet de conservation.

Cependant, vu l'enthousiasme et le dévouement montrés par les Belizéens, en particulier les jeunes générations, pour la préservation du patrimoine national (naturel et culturel — le Belize était un grand centre maya) on peut former l'espoir de voir la conservation recevoir l'attention qu'elle mérite pour le bien à long terme du pays. □



*Débat sur une SNC au Belize: M. George Price, premier ministre (au centre) et, de gauche à droite, James Waight (président de la Société Audubon pour le Belize), Cyril de Klemm, Pierre Hunkeler et Merilio Morell (UICN).*

*Crédit: Pierre Hunkeler*

\* Le Belize est indépendant depuis le 21 septembre 1981





# CULTURE ET STRATÉGIE MONDIALE DE LA CONSERVATION : UNE NOUVELLE ARLÉSIENNE ?

*Le facteur culturel joue-t-il pour la Stratégie mondiale de la conservation le rôle de l'Arlésienne? Nul n'ignore que le personnage principal de la pièce d'Alphonse Daudet est le seul à ne pas apparaître sur scène. David Pitt, consultant et membre de la Commission de la planification environnementale/UICN examine le facteur culturel oublié dans la SMC et dans plusieurs stratégies nationales.*

Si l'on s'en tient à l'accueil fait à la Stratégie mondiale de la conservation, il semble que nombre de critiques dénoncent ce qui n'apparaît pas dans la Stratégie et non ce qui s'y trouve.

De tous les éléments manquants, il semble que ce que l'on appelle les «facteurs culturels» sont les plus remarquables, en particulier dans les pays en développement.

Un commentateur\* écrit: «une des principales inquiétudes des peuples du tiers monde est de se sentir culturellement menacés. Seules les stratégies qui respectent et encouragent les cultures traditionnelles et la propriété culturelle motivent les peuples du tiers monde vis-à-vis de la conservation de la nature et de ses ressources».

Ce genre de commentaire ne s'applique pas seulement aux pays en développement. Les documents britanniques «*Earth's Survival: A Conservation and Development Programme for the U.K.*» indiquent que tout pays a sa propre voie culturelle et que la *Stratégie mondiale de la conservation* commet une «omission grave» en ne traitant pas directement de sujets tels que les valeurs éthiques sous-jacentes des sensibilités culturelles nationales.

Aujourd'hui, 34 pays ont adopté la SMC et 15 environ préparent leur stratégie nationale. Qu'en est-il de la culture? Pour répondre à cette question, il importe de savoir clairement ce que signifie le mot *culture*.

Il a plusieurs acceptions générales. D'abord la culture qui est un ensemble d'idées, pragmatiques ou philosophiques que les gens se font sur la société en général et l'environnement en particulier. Ces idées s'expriment souvent dans la vie culturelle et surtout dans les arts. Ensuite il y a les cultures, c'est-à-dire les groupes (souvent appelés sous-cultures) qui vivent à l'intérieur de frontières nationales et partagent des caractéristiques culturelles communes.

L'importance de la culture et des cultures dans les processus de conservation et de développement ne doit pas être surévaluée; les actes et réactions sont souvent dictés par la pensée. Le cadre culturel donne une clé quant à la manière dont les gens usent et abusent de leur environnement; il indique également pourquoi des critères strictement économiques ou administratifs imposés par les autorités sont parfois inadéquats, pourquoi des plans soigneusement préparés échouent.

\* New Scientist, 14 août 1980 (Vol. 87, No 1214, p. 540)

Un autre point important est l'aspect global de la culture et des cultures. La notion d'environnement est étroitement liée à celle de population (autre élément omis dans la SMC selon certaines critiques) comme à tous les secteurs du développement. L'action et la recherche dans le contexte culturel sont donc par nature intersectorielles et interdisciplinaires.

Enfin culture et cultures n'existent et ne survivent que dans le cadre d'un système de communications interne et externe efficace. C'est pour cela que les media et la révolution actuelle des télécommunications sont d'importance primordiale pour les stratégies de conservation.

Les stratégies nationales ont en général encore beaucoup à faire pour apprécier l'importance du contexte culturel mais il y a des signes d'espoir. La stratégie du Royaume-Uni est tout à fait unique, en ce sens qu'elle comprend un chapitre entier sur l'éthique environnementale et l'action de conservation; la proposition néo-zélandaise a un chapitre sur les besoins «non matériels». Cependant, ni l'une ni l'autre ne traite en profondeur des sociétés multiculturelles qui composent ces nations.

La stratégie italienne a aussi un chapitre sur l'aspect culturel et traite de manière rafraîchissante d'une nouvelle mentalité et de nouvelles attitudes culturelles nécessaires à la conservation et au développement, en particulier dans le travail des organisations non gouvernementales qui, plus que les ministères reflètent une hétérogénéité culturelle.

## ÉQUILIBRE ENTRE TRADITION ET MODERNISME

*Pour tenir compte du facteur culturel, un quatrième objectif a été inclus dans la brochure de la stratégie de conservation pour le Népal: «satisfaire les besoins matériels, spirituels et culturels de base de tout le peuple du Népal, des générations présentes et futures». Corneille Jest du Centre national de la recherche scientifique, Paris, a travaillé avec la mission UICN/CCD au Népal et décrit ici pourquoi il importe de tenir compte de la culture du Népal dans la stratégie.*

A bien des égards, le royaume du Népal est le lieu rêvé pour préparer une stratégie nationale de conservation.

Situé au milieu de la chaîne de l'Himalaya, isolé entre la Chine et l'Inde, son territoire s'étend des tropiques (dans le Terai) aux plus hauts sommets de l'imposante Himalaya.

Ses richesses écologiques sont immenses. On recense plus de 9000 espèces de plantes et 900 espèces d'oiseaux.

Certes, la nécessité de faire participer des cultures différentes aux processus de conservation et de développement est reconnue dans une certaine mesure. Ainsi, dans le plan canadien, *Stratégie mondiale de la conservation: un examen fédéral*, l'action nationale prioritaire 13 prévoit la participation des peuples tribaux et indigènes du Canada.

La dimension culturelle est beaucoup moins apparente dans les stratégies des pays en développement. Certaines (Malaisie) sont conscientes de différences sous-nationales mais ne reflètent pas forcément le schéma sous-culturel, même lorsque la dynamique principale est ethnique (plan pour Fidji).

L'exception est peut-être le Népal où la brochure a adopté un objectif supplémentaire: «satisfaire les besoins matériels, spirituels et culturels de base de tout le peuple du Népal, des générations présentes et futures». Les objectifs du Népal sont remarquables, non seulement parce qu'ils reconnaissent l'importance des facteurs culturels mais aussi la dimension future et les jeunes d'aujourd'hui qui sont l'avenir du pays.

Il se peut que la «culture jeune» soit, prise séparément, le facteur le plus important à partir duquel doit émaner toute tentative d'éducation, de communication, de mobilisation et de participation, si ce n'est l'action elle-même. Les stratégies nationales qui négligent la dimension culturelle rencontreront des problèmes graves au moment d'inculquer l'éthique de la conservation à la population. □

Si l'on considère la section nord-sud de l'Himalaya, on réalise la diversité des habitats, des activités agro-pastorales allant de la riziculture dans le Terai à l'élevage purement pastoral du yak et du mouton dans les montagnes. Le paysage est lui-même expression de la culture particulière.

Le Népal entretient les multiples facettes de sa diversité culturelle due notamment aux origines différentes de ses peuples: castes indo-népalaises, groupes de langues tibéto-birmanes des hautes collines et habitants d'origine tibétaine des hautes vallées.

Le pays est unique par le fait que le bouddhisme et l'hindouisme s'y sont rencontrés pour former une culture spécifique dans la vallée de Katmandou. Les pèlerinages, une des manifestations des croyances religieuses (et points de départ du tourisme national) ont encouragé la protection des paysages, des montagnes, des lacs et des rivières.

Au rang des principaux éléments qui touchent la vie quotidienne et le futur du pays se trouvent la croissance démographique et

*Suite en page suivante*





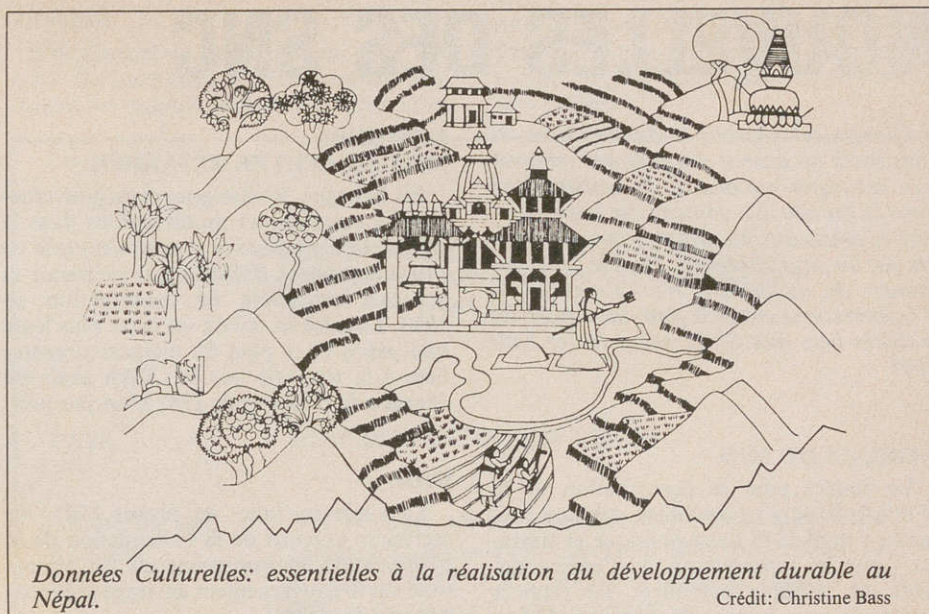
## Equilibre... Suite

l'influence étrangère (tourisme et technologie moderne).

La croissance démographique qui résulte de l'amélioration de la santé influe sur l'environnement et, en conséquence, certaines régions voient leur écologie et leur économie profondément modifiées. C'est le cas du Terai où les forêts font place à des terres agricoles.

Le Népal est ouvert à l'influence étrangère et au tourisme depuis 1951. Si les résultats sont souvent positifs, les ressources naturelles et culturelles sont parfois gravement menacées. Le développement apporte des modes nouvelles, mettant les traditions en péril et pire encore, détruisant les paysages et les sites culturels par l'urbanisation et l'expansion industrielle non contrôlées.

Ceci nous conduit à énoncer les problèmes qui doivent être résolus en matière de conservation et de promotion du patrimoine naturel et culturel. Le comportement des hommes, imprégné des philosophies bouddhiste et hindouiste, les limites imposées par un milieu écologique exceptionnel et les priorités à respecter dans un pays en développement, restreignent le champ



Données Culturelles: essentielles à la réalisation du développement durable au Népal.

Crédit: Christine Bass

d'action. En outre, le principe selon lequel la conservation ne doit jamais être un obstacle dans la lutte pour de meilleures conditions de vie est reconnu.

Pour réaliser l'objectif d'une SNC, dans un pays comme le Népal, il est difficile

d'établir un équilibre entre les traditions et le modernisme tenant compte du nécessaire développement d'un pays dont la seule richesse réside dans ses ressources naturelles et de la volonté de ses habitants de préserver un environnement intact. □

## Suite de la page 62

de réorienter vers ces besoins les dépenses ou investissements destinés à d'autres secteurs? En d'autres termes, est-il possible de changer de priorités? Si les besoins de base de l'homme sont déjà satisfaits, les coûts additionnels de développement sont-ils dirigés vers le développement durable — un développement qui ne dégrade pas l'environnement?

Les décisions découlant de l'examen de ces deux groupes de questions et d'autres qui sont liées, mettent en place le cadre dans lequel les conclusions d'une SNC sont définies.

Celles-ci ne doivent pas se borner à des actions prioritaires «sur le terrain». Une SNC doit également examiner et faire des recommandations concernant les organisations, les procédures et les lois influant sur la conservation.

Les processus régionaux et nationaux de planification économique et physique doivent être également examinés; le concept d'évaluation des écosystèmes, tel qu'il apparaît dans la SMC, de même que la planification environnementale devraient former partie intégrante de systèmes de planification élargis.

L'importance de l'éducation, institutionnelle ou non, qui transmet une compréhension de la gestion environnementale a été soulignée à maintes reprises. Une SNC devrait recommander les mesures utiles à l'organisation d'une éducation environnementale efficace.

L'analyse de l'interaction entre conservation et développement aura aussi pour résultat de mettre en relief les domaines où l'information de base fait défaut. On pourra donc établir des priorités pour une recherche tournée vers la conservation.

Enfin, ayant présent à l'esprit qu'aucune

nation n'est une entité isolée, il faudra examiner en détail les conséquences des problèmes de conservation et de développement. Les habitudes migratoires de nombreuses espèces animales, le cours de grands fleuves traversant plusieurs pays, le fait que plusieurs nations partagent parfois le même littoral dénotent l'importance de la coopération en matière de conservation.

Une SNC n'est pas simplement la conception technique de systèmes d'exploitation des ressources vivantes dans le cadre de la conservation, non plus que la procédure de mise en œuvre d'une planification régionale qui tiendrait compte des ressources et de considérations environnementales. Il faut la concevoir comme conceptuellement, sinon matériellement intégrée aux plans nationaux de développement.

La préparation d'une SNC risque de soulever des questions politiques au plus haut niveau. L'application d'une SNC influe sur la vie de chacun — pour le meilleur, à long terme, même s'il faut parfois consentir des sacrifices à court terme. La préparation de la SNC est donc aussi importante que le produit.

Il faut que les responsables politiques comprennent et acceptent à l'avance le processus de préparation et les conséquences possibles d'une SNC. Il n'y a aucun intérêt à préparer une SNC pour la ranger dans un tiroir. Les gouvernements doivent être prêts à modifier leurs priorités et leurs méthodes si la stratégie révèle que le développement ne saurait autrement être durable.

L'élaboration d'un programme de conservation est nécessairement un processus interdisciplinaire. L'équipe qui examine et analyse l'information de base doit comprendre, au moins temporairement, non seulement des écologistes, des agronomes, des forestiers, des ingénieurs et autres spécialistes des sciences physiques mais aussi

des économistes, des sociologues, des planificateurs et des administrateurs. La préparation d'une SNC doit se faire en collaboration étroite avec tout organisme ayant un rôle clé à jouer dans le choix des priorités nationales et dans la planification des moyens d'application.

Le petit noyau d'experts chargé de gérer la collecte et l'analyse de l'information devrait se réunir régulièrement avec les planificateurs et les responsables politiques concernés par les divers aspects du développement et de l'économie de la nation afin d'échanger des données et d'améliorer la compréhension mutuelle. La participation du public est également essentielle. Il faudrait donc informer et consulter les citoyens et les groupes d'intérêt public: les spécialistes n'ont pas le monopole de la sagesse.

Le chapitre final de la SNC doit résumer les recommandations sur les mesures à prendre. Celles-ci devraient être présentées sous forme de programme avec estimation des coûts, indication de la responsabilité en matière d'organisation et délais d'application. La présentation devrait permettre d'extraire facilement chaque proposition de projet du programme dans son ensemble.

Même si les objectifs et principes de la SMC sont universellement applicables, le processus de préparation d'une SNC et le produit qui en résulte ne seront certainement pas identiques dans deux pays différents. Dans chaque pays il faudra réunir une équipe compétente et motivée, composée surtout de résidents mais pouvant inclure des experts étrangers.

La préparation d'une SNC ne sera simple ou facile pour personne. Partout, tous ceux qui travaillent à une SNC auront pour récompense le fait de savoir qu'ils apportent une contribution essentielle à l'avenir de leur pays. □





# NOUVELLES DES SNC

*Ce rapport cherche à donner tous les trois mois un aperçu des activités relatives aux stratégies nationales de conservation dans le monde. Le contenu est aussi complet et précis que les informations transmises par les pays intéressés. Pour le prochain numéro du supplément, nous avons besoin d'informations mises à jour sur toutes les activités liées aux SNC, avant le 1er août 1983.*

## AFRIQUE DU SUD

Le comité pour la conservation de la *Wildlife Society of Southern Africa* a préparé en avril 1978 «une politique et stratégie pour la conservation de l'environnement en Afrique australe». Le rapport résume les conclusions d'un groupe de travail réuni par le comité pour la conservation et qui a formulé un ensemble de principes correspondant aux besoins nationaux pour l'avenir. Ce rapport a été examiné par deux fois et il sera réexaminé chaque année. Il est prévu que les groupes de travail préparent une politique détaillée et un plan d'action pour la Société dans le cadre de la stratégie nationale.

## AUSTRALIE: CONFÉRENCE ANNULÉE

Le projet de stratégie nationale de conservation de l'Australie aurait dû être examiné lors d'une conférence nationale, à Canberra, du 25 au 28 février 1983. Cependant, en raison des élections fédérales du 5 mars, la conférence a été remise au 10-13 juin 1983.

L'orientation que prendra le projet sera plus claire lorsque les résultats seront connus. Le nouveau gouvernement travailliste d'Australie a néanmoins déclaré qu'il «appliquerait, en coopération avec les Etats et Territoires, une stratégie nationale de conservation afin de protéger les ressources naturelles renouvelables d'Australie».

## BELIZE

À la suite de la mission UICN au Belize, en décembre 1982, un projet de rapport a été préparé et présenté au gouvernement.

## CANADA

Un rapport du *Département de l'environnement* analyse et résume l'attribution des responsabilités concernant la mise en œuvre de la SMC par le gouvernement fédéral du Canada. La coordination générale a été confiée au *Service de la conservation de l'environnement* tandis que la Direction du développement du programme surveillera la mise en œuvre.

## CÔTE D'IVOIRE

Le gouvernement de la Côte d'Ivoire a demandé l'aide de l'UICN pour préparer une stratégie nationale et les premières réunions sont prévues pour juin et juillet.

## ESPAGNE:

### MISE EN ŒUVRE RETARDÉE

En Espagne, le changement de gouvernement a entraîné des modifications dans le rôle de la *Commission interministérielle de l'environnement* (CIMA) qui préparait la stratégie espagnole de conservation en 1980. La mise en œuvre est donc plus lente que prévu et le plan de mesures urgentes liées à la stratégie que la CIMA avait été chargée de préparer en 1981 n'est pas prêt.

## INDE

La visite en Inde, en février 1983, du secrétaire exécutif de la Commission de la planification environnementale fut opportune car le gouvernement envisage la préparation d'une SNC.

Pendant cette visite, il a été décidé que le meilleur moyen de promouvoir une stratégie, à ce stade, consistait à examiner les considérations de conservation figurant dans le prochain plan de développement de l'Inde pour 1985-1989.

Le plan comprendra un chapitre séparé sur l'environnement. Il déterminera les principaux problèmes et fournira des données spécifiques au plan dans son ensemble, en se concentrant sur l'utilisation durable des ressources.

Le ministère de l'Environnement a l'intention de convoquer un petit groupe d'experts afin de préparer la documentation de base de même qu'un groupe consultatif officiel comprenant des représentants de la Commission indienne de planification nationale.

## INDONÉSIE

Le gouvernement de l'Indonésie a préparé une sorte de SNC qui n'est pas encore largement diffusée et serait de portée limitée. Cette initiative a été prise à la suite d'une série de rapports de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) intitulés «Plan de conservation nationale pour l'Indonésie» et qui traitent des parcs et des aires protégées.

## MADAGASCAR

Des discussions ont eu lieu en avril entre des représentants du WWF/UICN et du gouvernement malgache à la demande de celui-ci et l'on étudie à présent le cadre précis dans lequel préparer une SNC.

## MALAISIE: DE NOUVEAUX RAPPORTS NATIONAUX

Les stratégies de conservation pour les états de Malacca et de Trengganu, Malaisie, ont été publiées en mars 1983 par le *World Wildlife Fund - Malaisie* qui prépare des stratégies pour chaque état. Le rapport concernant le Negri Sembilan est terminé et celui de Kedah sera terminé avant août 1983.

## MEXIQUE

L'*Instituto Mexicano de Recursos Naturales Renovables*, A.C. coopère avec les autorités nationales à la promotion des principes de la SMC dans le travail des diverses organisations nationales mexicaines.

## NÉPAL

Le gouvernement de Sa Majesté le roi du Népal examine la brochure de la stratégie nationale de conservation rédigée par un groupe interministériel en collaboration avec l'UICN. On espère que la phase principale de la stratégie commencera fin 1983, après la publication de la brochure.

## UGANDA

En réponse à une demande du gouvernement, une mission préalable a eu lieu en Ouganda, en mars 1983, afin de traiter de la structure et de la portée d'une stratégie nationale. On prépare actuellement un cadre de travail.

## ROYAUME-UNI

Le lancement de la Stratégie de conservation et de développement pour le Royaume-Uni a eu lieu le 8 juin 1983, à Londres.

## PAYS-BAS:

### RÉEXAMEN DES POLITIQUES

En janvier 1983, a commencé aux Pays-Bas une étude, d'une durée de six mois, afin de réexaminer en profondeur les politiques nationales et internationales liées à la SMC. Cette étude a lieu sous la responsabilité de deux instituts environnementaux d'Amsterdam et est financée par le *WWF-Pays-Bas*. Un comité auquel participent des membres du *Groupe de direction de la SMC* et du département de la conservation de la nature de l'*Université d'agronomie* apportent leur concours. Le *ministère de l'Habitat et de la Gestion de l'environnement* et celui de l'*Agriculture et des Pêches* (département de conservation de la nature) collaborent étroitement pour ce qui les concerne.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

La Nouvelle-Zélande s'active dans ses travaux concernant la stratégie. Les rapports préparés par des départements gouvernementaux sont étudiés par un comité directeur réuni par le *Department of Lands and Survey*, membre de l'UICN. Il s'agira ensuite d'énoncer des projets de principes qui seront présentés au public pour être commentés puis examinés par le gouvernement.

## PAKISTAN

Le gouvernement du Pakistan a demandé l'aide de l'UICN pour la préparation d'une stratégie de conservation de la nature. L'idée d'une stratégie nationale, plus vaste,





est à l'étude et une première mission de l'UICN se rendra au Pakistan vers la fin de l'année.

#### PHILIPPINES

Le projet de stratégie nationale de conservation pour les Philippines entre dans la phase finale de sa préparation. Le travail des experts locaux de la conservation et du développement figure dans huit projets de documents, dont un qui décrit d'autres stratégies possibles. La SNC pour les Philippines est préparée par la Société Haribon, organisation locale non gouvernementale et financée par un don de USAID. La stratégie philippine rassemble des représentants de l'Université, du gouvernement et du monde des affaires. Des liens ont été établis avec le bureau du président et les gouvernements locaux et un comité national a été réuni qui assurera la mise en oeuvre des stratégies recommandées.

#### PORTUGAL: TRADUCTION DE LA SNC

La stratégie mondiale de la conservation a été traduite en portugais par le *Serviço de Estudos do Ambiente*. Avec l'aide de la *Fundação Gulbenkian* et de la *Fundação industrial*, une nouvelle organisation de l'environnement a vu le jour au Portugal. Son premier projet sera de rédiger, en coopération avec l'UICN, une stratégie de conservation portugaise.

#### SAINT-CHRISTOPHE-ET-NIÈVES

Le *Eastern Caribbean Natural Areas Management Program (ECNAMP)* avait entrepris la rédaction d'une SNC mais a momentanément cessé les travaux.

#### SÉNÉGAL

Les premières réunions ont eu lieu entre l'UICN et les représentants du gouvernement sénégalais concernant la préparation d'une SNC. Une mission UICN s'est rendue sur place en juillet.

#### SEYCHELLES

Le gouvernement des Seychelles a terminé la plupart du travail de recherche relatif à la stratégie nationale pour l'environnement. Le gouvernement a demandé l'aide de l'UICN pour la préparation de la stratégie elle-même et le mandat a été défini. Une proposition a été préparée et soumise au PNUE, en vertu de quoi le PNUE sera étroitement associé au projet.

#### THAÏLANDE

La mise en oeuvre de plusieurs projets identifiés dans l'étude de 1979 «Conservation pour la Thaïlande — directives politiques» qui était en réalité une forme précoce de stratégie nationale vient de commencer en tant que programme de coopération entre l'UICN, le WWF et le *Conseil national de l'environnement de Thaïlande*.

#### ZAÏRE

L'UICN a reçu une demande d'aide du gouvernement du Zaïre pour la préparation d'une SNC.

#### ZAMBIE

Des discussions ont eu lieu en mars 1983 entre des membres du gouvernement zambien et des représentants de l'UICN concer-

nant la phase I du projet de rapport sur une SNC zambienne. Le rapport est maintenant terminé et la mission principale de préparation prévue.

### VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION DES STRATÉGIES NATIONALES DE CONSERVATION (MAI 1983)\*

| PAYS                       | ETAT D'AVANCEMENT DES SNC                                                                                        |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Afrique du Sud             | SNC terminée par la Wildlife Society of Southern Africa                                                          |
| Australie                  | conférence nationale sur le projet de SNC remise à juin 1983                                                     |
| Belize                     | la mission de l'UICN a terminé le projet de rapport sur la SNC et l'a soumis au gouvernement                     |
| Canada                     | les responsables de la mise en oeuvre de la SMC ont été désignés au sein du gouvernement                         |
| Côte d'Ivoire              | le gouvernement a demandé l'aide de l'UICN pour préparer une SNC                                                 |
| Espagne                    | SNC terminée par la Commission interministérielle de l'environnement (CIMA)                                      |
| Inde                       | le gouvernement considère un projet de SNC                                                                       |
| Italie                     | SNC en préparation sera terminée vers le milieu de 1983                                                          |
| Madagascar                 | discussions sur une SNC en avril 1983, entre le gouvernement et une mission UICN                                 |
| Malaisie                   | SNC en préparation, état par état                                                                                |
| Népal                      | «brochure» sur la stratégie terminée et examinée officiellement par le gouvernement                              |
| Norvège                    | une étude du Parlement contenant une proposition de SNC vient d'être terminée                                    |
| Nouvelle-Zélande           | évaluations des ministères et organes de droit public mises à l'étude pour la rédaction des projets de principes |
| Ouganda                    | discussions entre le gouvernement et une mission de l'UICN en mars 1983. Préparation d'un cadre pour la SNC      |
| Pakistan                   | proposition de SNC et discussions préliminaires en 1983                                                          |
| Pays-Bas                   | Examen des politiques nationales et internationales liées à la SMC                                               |
| Philippines                | SNC en préparation par la Société Haribon                                                                        |
| Royaume-Uni                | rapports sur la stratégie lancés le 8 juin 1983                                                                  |
| Saint-Christophe-et-Nièves | L'ECNAMP prépare une SNC (les travaux sont momentanément suspendus)                                              |
| Sénégal                    | réunions entre le gouvernement et une mission de l'UICN en juillet 1983                                          |
| Seychelles                 | Travail de base bien avancé. Le gouvernement et l'UICN discutent de la préparation de la stratégie               |
| Sri Lanka                  | groupe de travail désigné pour préparer une SNC                                                                  |
| Tchécoslovaquie            | stratégie sub-nationale en préparation; première phase sera terminée en 1984                                     |
| Zaïre                      | demande d'aide adressée à l'UICN en mars 1983 pour la préparation d'une SNC                                      |
| Zambie                     | Rapport de la phase I presque terminé, phase principale en préparation                                           |

\* Cette liste se fonde sur les données mises à disposition à l'époque de la préparation du supplément. L'information doit donc être complétée. L'UICN souhaite vivement recevoir d'autres renseignements qui seront inclus dans les prochains suppléments de la SMC à l'oeuvre.





# LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE EN QUESTION



Une femme construit sa propre maison à Dandora, Nairobi (Kenya) dans le cadre d'un programme financé par plusieurs agences d'aide.

Crédit: IPPF/Paul Harrison

**Richard Sandbrook** de l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) a récemment préparé «la politique étrangère du Royaume-Uni pour l'environnement» intégrée à Earth's Survival: A Conservation and Development Programme for the UK. Il s'appuie sur cette expérience pour expliquer comment l'aide et les politiques commerciales des nations industrialisées ne contribuent pas toujours au développement durable dans le tiers monde.

Ceux qui s'intéressent à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de la conservation estiment souvent que les efforts principaux devraient porter sur le tiers monde. Cela se comprend, étant donné la vitesse et l'ampleur des changements à l'œuvre dans l'environnement de ces pays. Toutefois, l'expérience britannique suggère que la SNC peut aussi être utilisée à bon escient comme instrument donnant l'orientation souhaitée ou soulevant des questions dans les pays industrialisés du «Nord».

La question n'est pas de savoir ce qui se passe dans l'environnement généralement bien protégé d'Europe et d'Amérique du Nord. Certes, il y a place pour des améliorations mais les groupes environnementaux nationaux sont déterminés et se battent sur plus d'un front. Ce qui fait défaut, c'est la volonté de changer deux aspects essentiels de la politique des pays du «Nord»: l'aide nationale et l'investissement commercial.

Prenons l'aide. En termes simples, un changement de priorités de 1 pour cent dans les budgets d'aide bilatérale (près de 3,5 milliards par an) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) libérerait près de 36 millions de dollars par an. Et si cette somme était allouée entièrement à l'amélioration des capacités de gestion indigènes dans les pays du tiers monde, en vue de parvenir au développement durable défini dans la SMC? Et si les projets d'aide au développement étaient bien planifiés et exécutés puis examinés du point de vue de l'environnement? L'effet serait immédiat et spectaculaire.

Mais ne nous attardons pas sur la sortie annuelle de quelque 3,5 milliards de dollars d'aide bilatérale.

L'argument vaut aussi pour la position des gouvernements du «Nord» vis-à-vis des groupes multilatéraux: le PNUÉ (qui emploie moins de professionnels — 150 — que la plupart des grandes organisations non gouvernementales de l'environnement), l'Unesco, la FAO, l'OMS, sans oublier le PNUD et les banques de développement multilatérales. Les délégations du «Nord» y font-elles connaître des positions sensibles à l'environnement? Coordonnent-elles leurs positions, d'une réunion à l'autre, d'une délégation à l'autre? Ont-elles une même politique de l'environnement vis-à-vis des pays avec lesquels elles traitent le plus? Chaque fois malheureusement la réponse est «non».

Il ne faut donc pas s'étonner de voir cinq gouvernements ou organismes multilatéraux différents essayer de tracer des profils environnementaux pour le même pays. Certaines puissances du «Nord» accusent sans cesse l'ONU de se répéter dans ses efforts, de se complaire en chamailleries internes et d'être inefficace. Il est peut-être temps que ces gouvernements adoptent une politique extérieure commune de l'environnement.

Au Royaume-Uni, l'exercice entrepris en réponse à la SMC essaie d'y parvenir d'une manière qui convienne au gouvernement britannique. Mais on peut supposer que les idées pourraient être adaptées à la plupart des circonstances de l'OCDE. La première tâche consistait à répertorier les principaux organismes travaillant sur des points liés à la SMC. La liste établie comprenait des organes de liaison avec les agences concernées de l'ONU, avec le Commonwealth et la Communauté européenne, les agences multilatérales, l'OCDE (comités de l'environnement et du développement) et directement avec les traités et conventions (ex.: Antarctique). On a également déterminé qui, dans chaque département, décide des politiques et surtout, qui les coordonne. La politique est-elle publique? Qui doit en être tenu responsable?

La deuxième tâche consistait à grouper sous forme d'inventaire tous les organismes non gouvernementaux ou quasi gouvernementaux intéressés par des problèmes de l'environnement outre-mer: les universités, les instituts, le secteur privé et les ONG.

La troisième tâche fut de concevoir des mécanismes pour une meilleure coordination entre tous les acteurs de la politique nationale afin d'élaborer une conception efficace et planifiée. Dans d'autres pays, étude semblable révélerait sans doute un manque de coordination et des lacunes politiques. Des comparaisons entre les puissances du «Nord» démontreraient l'absence entre elles d'une politique cohérente. Cela est absurde si l'on considère l'accent mis sur les politiques de défense, de consommation et économiques communes. Si nous nous sentons concernés par l'environnement mondial nous devons nous efforcer de nous entraider, dans les sphères de l'environnement.

Il n'est pas difficile de trouver des exemples pour lesquels les mesures *ad hoc*, actuelles ont échoué. Les agences d'aide des pays du «Nord» encouragent maintenant la réalisation de profils environnementaux, de carnets de l'environnement et naturellement, de stratégies nationales de conservation (lire «développement durable») dans le tiers monde. Tout cela procède de mêmes principes et doit être fondu en une même conception. Il existe des précédents: les plans nationaux de développement et les stratégies nationales de l'alimentation. Une position plus cohérente n'est pas hors de portée.

L'aspect «commerce et investissement» de la réponse donnée à la SMC par le «Nord» est beaucoup plus complexe. A bien des égards, c'est le point où l'idée de développement durable fausse compagnie aux trois-quarts de ceux qui sont engagés dans le développement traditionnel. Au Royaume-Uni nous nous sommes dérobés malgré l'importance capitale du problème. Des questions presque trop complexes pour qu'on puisse y répondre se sont présentées: devons-nous, au moyen de l'aide et de relations commerciales assouplies (ou non) encourager les pays pauvres à produire des cultures de rapport exportables? Les cultures de rapport rendent-elles les riches plus riches et les pauvres plus pauvres?

Si l'utilisation des terres marginales pour l'agriculture de subsistance entre dans le cadre des lois du régime foncier et si la demande émanant du «Nord» pour des œillets ou du café hors saison obéit à ces lois, quelle est la responsabilité du «Nord»? La demande du «Nord» en bois tropicaux aide-t-elle à transformer les forêts humides en déserts?

Malheureusement, on ne tient guère compte des liens existant entre l'environnement d'un pays et son mode de production agricole. Mais la famille de l'UICN doit considérer comme prioritaire l'étude de ces liens si elle veut donner un avenir à l'homme et à l'animal. □





# LA SNC ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

*Dans le cadre de la Stratégie mondiale de la conservation et des stratégies nationales de conservation, Joan Davidson analyse les problèmes de la frange urbaine par rapport à l'environnement, dans les pays industrialisés et en développement. Joan Davidson a écrit, en collaboration avec Ann MacEwen, «The Livable City» pour le Programme de conservation et de développement du Royaume-Uni qui a été publié en juin 1983. Avec John Davidson, elle conseille le gouvernement de Zambie, au nom de l'UICN, pour la préparation d'une stratégie nationale de conservation.*

Dans moins de deux décennies, plus de la moitié de la population mondiale vivra dans des villes et 12 des plus grandes villes seront dans le tiers monde. Des villes de 20 ou même 30 millions d'habitants seront chose courante.

Cette expansion, à une telle échelle et à un tel rythme aura des répercussions profondes sur l'environnement, non seulement parce que la demande des villes menace de plus en plus les ressources naturelles sur lesquelles repose toute vie, mais aussi parce que ces villes deviennent de plus en plus difficiles et chères à entretenir.

Par le passé, les établissements humains dépendaient de l'arrière-pays qui fournissait la nourriture, les combustibles, l'eau, les matériaux de construction et absorbait

les déchets. Les ressources sont aujourd'hui importées de loin et leur coût augmente, frappant toujours plus cruellement les citadins pauvres. Dans le monde industrialisé comme dans les pays en développement, ce sont eux qui ont le cadre de vie le pire alors qu'ils n'ont pratiquement aucun moyen d'y remédier.

Dans la plupart des principaux établissements humains du tiers monde, le terrain à bâtir est si rare et si cher, la construction si onéreuse et les revenus si bas qu'un quart au moins des habitants, parfois plus de la moitié vivent à la périphérie, dans des bidonvilles insalubres. Les pauvres s'installent souvent, par force, sur les terres agricoles et forestières, les pentes abruptes et dans les marécages infestés de moustiques où la pénurie de terres arables, de combustibles et de matériaux de construction, les inondations, la pollution de l'air et de l'eau et l'élimination inadéquate des déchets ne font qu'aggraver leur situation déjà précaire.

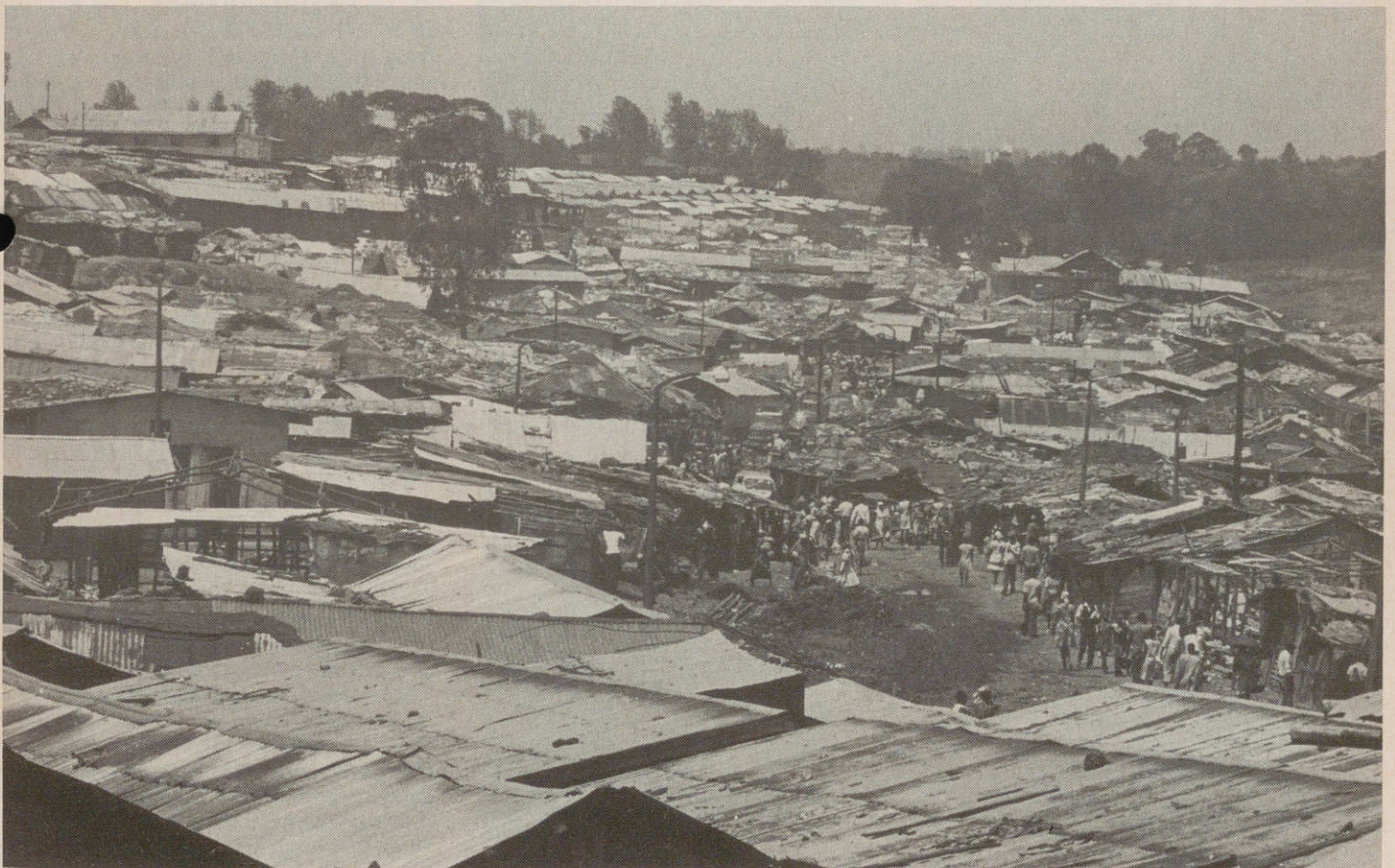
En ce qui concerne les établissements humains, le message de la Stratégie mondiale de la conservation est le suivant: réduire les dommages causés par les villes en dehors de leur site, trouver les moyens de leur fournir à moindre frais et plus sûrement les ressources dont elles ont besoin, de manière à améliorer la qualité de la vie urbaine.

Les problèmes de ressources pour les

franges urbaines correspondent à presque tous ceux que la SMC désigne comme preuve de la dégradation croissante des systèmes naturels. Mais dans les villes du monde entier, la dégradation est magnifiée car les problèmes s'additionnent. Le développement dévore toutes les terres disponibles. Même lorsqu'elles ne sont pas construites, de bonnes terres agricoles sont parfois gâchées par des dépôts d'ordures et la spéculation. Dans le tiers monde, la surexploitation et le surpâturage ont souvent pour conséquence la dégradation permanente du sol avec son cortège de problèmes: érosion, inondations ou désertification. Sur la frange urbaine, des habitats primitifs sont perdus qui ont une valeur culturelle et récréative mais contiennent aussi des espèces à valeur médicale ou commerciale.

Tous ces changements sont souvent accélérés par le déboisement pour le combustible et le charbon de bois. L'environnement de plusieurs villes du «Sud» est si profondément dévasté et le prix du fuel (et même du charbon de bois) si élevé que les familles manquent de combustible pour faire la cuisine et se chauffer. Les femmes et les enfants perdent un temps et une énergie précieux à la recherche de combustible.

Les intérêts inhérents à la plantation de bois de combustible sont maintenant tels que la Banque mondiale, l'ONU et d'autres organismes d'aide financent un certain



*Mathare Valley, Nairobi: plus du quart des habitants de certaines villes du tiers monde vivent dans des bidonvilles insalubres dans la frange urbaine.*

Crédit: IPPF/Sean Sprague





nombre de projets dans les franges urbaines. Mais, il n'est guère de lieu où le reboisement et la régénération naturelle se fassent au même rythme que le déboisement; seuls quelques plans établissent un lien entre les multiples besoins en ressources des communautés urbaines.

Certains foyers dépensent presque tout leur maigre revenu à se nourrir et à acheter du combustible et il ne leur reste presque rien pour se loger. Il importe de mieux expliquer comment la production d'aliments, de bois de combustible et de produits de fourrage peut être associée aux projets de trames d'accueil et d'amélioration de l'habitat tel le projet de Dandora shamba, dans les faubourgs de Nairobi, financé par la Banque mondiale.

L'alimentation en eau des villes — et même les sources issues de trous de sonde — est souvent polluée par les déchets d'origine humaine, animale ou agricole. Parfois, comme à Mexico, l'eau potable est pompée, à grands frais à plusieurs kilomètres de distance.

Dans le «Nord» comme dans le «Sud» certaines villes n'ont plus de sites appropriés pour déverser leurs ordures. Comme à Singapour, elles les déposent en des lieux

où celles-ci peuvent menacer la qualité à long terme des sols et de la nappe souterraine. La plupart des occupants des villes du tiers monde sont déjà passés maîtres dans l'art de faire des maisons avec des boîtes en carton ou des casseroles avec des couvre-moyeux. Mais il est possible, avec un peu d'ingéniosité, de traiter davantage de déchets urbains par le recyclage des matières et le compostage des résidus agricoles et alimentaires.

Tous ces problèmes commencent à entraver la planification urbaine dans le tiers monde. Ils ne sont pas au cœur des préoccupations des stratégies urbaines auxquels on demande d'assurer rapidement l'hygiène et des habitats à bas prix. Cependant, la gestion des ressources naturelles détermine de plus en plus la réussite des stratégies urbaines, au moment de leur mise en œuvre. Et il ne s'agit pas simplement de bien choisir les lieux de développement mais d'améliorer la capacité d'auto-suffisance des établissements humains et de gérer la base de ressources (et les activités d'institutions urbaines traditionnellement distinctes) pour créer des emplois et augmenter les revenus.

Rares sont les SNC prêtes ou en préparation qui abordent le problème urbain sous

cet angle ou qui étudient la nécessité d'intégrer divers aspects de l'utilisation des ressources au développement et à l'aménagement des établissements humains. Il est prévu d'en tenir compte en Zambie et les problèmes urbains sont une composante essentielle du programme britannique.

Certes, les problèmes urbains de la Grande-Bretagne n'ont rien de commun avec ceux du tiers monde. Ils viennent aussi bien du déclin de cités industrielles et de centres commerciaux qui furent prospères que de l'empiétement de la ville sur les espaces libres et les systèmes naturels. Et pourtant, il y a des ressemblances nettes. L'administration des villes coûte cher; elles gaspillent des matériaux et de l'énergie pour des bâtiments mal isolés et mal entretenus et pour des systèmes de transport inefficaces. Des terres qui seraient mieux utilisées à entretenir la vie de la cité sont délaissées et dégradées. La plupart des déchets sont encore déversés autour des zones construites, polluant les sols, l'air, l'eau alors qu'ils pourraient produire de l'énergie, des engrais, des métaux, etc.

*The Livable City* déclare que les sociétés urbaines industrialisées ne se donnent pas l'occasion d'une politique rationnelle. Elles doivent s'adapter rapidement à un avenir dans lequel les ressources seront raréfiées et beaucoup plus chères afin de prévenir le coût d'une crise de la gestion mais aussi pour sauvegarder l'environnement et les ressources d'autres pays.

Il y a de grandes possibilités d'adaptation: économiser l'énergie dans les bâtiments, les transports et l'équipement, rénover les habitations et l'infrastructure, traiter les déchets, utiliser les terrains libres de façon plus productive et promouvoir des entreprises liant l'économie des ressources à la rénovation économique locale. Cette politique peut être génératrice de multiples avantages: services plus rentables, davantage d'emplois, environnement local amélioré, possibilité pour la population de participer aux décisions qui touchent la vie quotidienne.

Mais les avantages ne seront perçus que si la politique d'épargne des ressources entre dans les habitudes de chacun — gouvernements central et locaux, institutions industrielles, commerciales et financières et jusqu'à la population urbaine qui doit jouer un rôle de premier plan dans l'effort de transition vers des cités plus vivables.

Le mouvement d'auto-assistance est déjà fort en Grande-Bretagne et de nombreuses activités ingénieuses doivent être davantage soutenues par le gouvernement et le monde des affaires. Comme dans le tiers monde, l'auto-assistance est très active cependant elle sert trop souvent d'excuse à l'inertie du gouvernement et du secteur privé.

Stimuler les énergies et autoriser la population urbaine à plus d'auto-assistance devrait être un thème central pour les stratégies de conservation dont les leçons iront dans deux directions. Une nouvelle politique et de nouvelles capacités de gestion des villes dans le «Nord» aideront peut-être les pays du «Sud» à éviter certaines erreurs des pays industrialisés. Et le «Nord» apprendra beaucoup, en retour, sur l'ingéniosité. □



*Le milieu urbain du pauvre — l'alimentation, le logement, l'hygiène déficitaires sont causes de maladie et de mort précoce: dans les bidonvilles, un enfant sur trois risque de mourir avant l'âge de cinq ans.*

Crédit: IIPF/Mark Edwards





Banlieue du nord de Londres: de nombreuses villes des pays industrialisés font face à une crise de gestion à mesure que les coûts montent tandis que l'emploi et l'environnement se dégradent. De nouveaux investissements dans des programmes de logement, de conservation de l'énergie et de réutilisation des terrains vagues pourraient créer des emplois et donner une dimension humaine à la vie dans la cité.

Crédit: Robert Cowan

## STRATÉGIE MONDIALE DE LA CONSERVATION

La *Stratégie mondiale de la conservation*, en anglais, en français et en espagnol peut être obtenue auprès du:

Service des publications de l'UICN  
Centre mondial de la conservation  
1196 Gland, Suisse

Chaque copie coûte 5 dollars; pour une commande groupée de 100 copies ou plus, une réduction de 20% est accordée. Frais d'expédition et de manutention: 10% du total des coûts, par courrier normal et 30%, par courrier aérien.

La SMC a également été traduite en allemand, chinois, danois, hongrois, indonésien, italien, japonais, portugais et tchèque. Des versions sont en préparation en arabe et en swahili et une version polonaise sera disponible vers la fin de cette année. Les demandes de copies en ces langues peuvent être adressées à l'UICN qui vous mettra en contact avec les organisations responsables des traductions.

# CONFÉRENCE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA SMC

Mark Halle de l'UICN décrit les résultats la réunion préparatoire qui a eu lieu à Ottawa, Canada, le 2 mars 1983 en vue de la tenue d'une conférence sur la mise en œuvre de la *Stratégie mondiale de la conservation*, en 1986.

Lorsque fut lancée la *Stratégie mondiale de la conservation*, en mars 1980, on prit grand soin de souligner qu'il ne s'agissait pas seulement d'un document mais d'une invitation à prendre des mesures suivant les lignes directrices énoncées en détail.

Trois ans plus tard, la mise en œuvre de la *Stratégie* a pris un bon départ. A cet égard, la préparation de stratégies nationales ou régionales dans un nombre croissant de pays est l'instrument le plus efficace et de plus en plus de demandes arrivent.

Beaucoup d'efforts sont également consacrés à préciser les concepts de base de la *Stratégie*. Dans ce domaine, la Commission de la planification environnementale de l'UICN se montre particulièrement active.

Après le succès du Congrès mondial des parcs nationaux organisé par l'UICN à Bali, Indonésie, on a suggéré de réunir une conférence pour évaluer dans quelle mesure la *Stratégie mondiale de la conservation*

avait aidé à réconcilier conservation et développement et pour juger des diverses expériences de mise en œuvre, positives ou négatives.

## GÉNÉRALITÉS

L'année dernière, la Canadian Wildlife Federation (CWF), principale ONG canadienne de conservation a contacté M. David Munro, ancien directeur général de l'UICN, indiquant qu'elle souhaitait soutenir une initiative internationale en matière de conservation et demandant son avis.

M. Munro a suggéré la réunion d'une conférence internationale sur la mise en œuvre de la *Stratégie mondiale de la conservation* et cette idée a plu à la Fédération.

M. Munro a ensuite porté la chose à l'attention de l'UICN dont le conseil a décidé d'en approuver le parrainage, la CPE étant chargée de l'organisation. Le WWF a également accepté de parrainer la conférence et le PNUE a bientôt rejoint les deux organisations. Une réunion d'information a alors eu lieu à Ottawa, le 2 mars 1983 qui a approuvé l'initiative de la CWF et a donné son appui total.

Pendant la discussion, le récent succès du Congrès de Bali était présent à l'esprit de

chacun, fournissant un modèle et point de départ excellents pour la Conférence même s'il ne faisait aucun doute que le modèle ne pourrait être suivi fidèlement.

## PRINCIPE DE LA CONFÉRENCE

La réunion a proposé que la conférence s'adresse à des spécialistes, sur invitation, à l'exclusion de toute représentation diplomatique. Les participants seront invités par décision du comité directeur uniquement (voir plus loin), selon leur capacité à contribuer de manière substantielle à la réalisation des objectifs de la conférence.

La conférence doit avoir une portée mondiale et la participation (technique, non diplomatique) devrait être forte du côté des gouvernements, en particulier de ceux qui s'intéressent de près à la mise en œuvre de la SMC. La participation des ONG (agences d'aide au développement, universités, etc.) doit aussi être organisée en fonction de la capacité à contribuer aux objectifs de la conférence.

A une étape ultérieure, la possibilité d'ouverture de la conférence à un public non participant sera examinée et dépendra, dans une certaine mesure, des locaux disponibles. Le nombre de participants invités devrait être limité à 300 environ mais il est reconnu que la participation réelle sera de l'ordre de 400 à 450. La conférence ne doit





en aucun cas accueillir un plus grand nombre de participants.

### OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

L'objectif numéro un est de promouvoir la mise en œuvre de la Stratégie. Cet objectif sera poursuivi pendant la préparation de la conférence (par des activités «d'animation») et surtout pendant la conférence par l'analyse des réussites et des échecs dans l'utilisation de la Stratégie comme instrument de l'avènement du développement durable. On s'est mis d'accord sur les objectifs suivants:

1. Être un forum pour l'échange d'information sur tous les aspects de la préparation et de la mise en œuvre de stratégies de conservation nationales, régionales et sub-nationales.
2. Permettre un examen public d'autres aspects (nationaux et internationaux) de la mise en œuvre de la SMC. C'est, de toute évidence, une zone d'intérêt très vaste et il sera sans doute souhaitable de choisir certains sujets à traiter en profondeur tandis que les autres seront abordés plus superficiellement. En outre, on pourrait s'attarder de manière très utile sur les aspects Nord-Sud du sujet, c'est-à-dire examiner la collaboration Nord-Sud dans le domaine de la conservation, les courants de fonds d'aide au développement, etc.
3. Stimuler la mise en œuvre de la Stratégie dans la période précédant la conférence.

### PROGRAMME

Issus des objectifs, on peut discerner trois vastes domaines du programme:

1. Une étude de l'expérience de préparation de stratégies nationales de conservation. Cette partie du programme serait le principal centre d'intérêt pour les gouvernements et serait axée sur l'expérience opérationnelle de mise en œuvre de stratégies au niveau national.
2. Un examen de réalisations plus conceptuelles liées à la mise en œuvre de la SMC, telles que la préparation de lignes directrices ou l'évaluation et l'analyse des efforts déployés pour lier la Stratégie à des fonctions (éducation, droit, etc.) et des secteurs (agriculture, foresterie, etc.) sélectionnés, de même qu'à des intérêts internationaux. Ces éléments du programme devraient être le centre d'intérêt des participants intergouvernementaux et non gouvernementaux mais seront aussi très importants pour les représentants des gouvernements.
3. Examen des efforts fournis pour transmettre le message de la Stratégie au grand public.

La conférence devrait aussi être l'occasion de prestations moins officielles telles que des séances, en soirée, où les participants pourront présenter des films et des programmes audio-visuels et organiser des groupes de discussion non officiels. En

outre l'intérêt d'organiser une journée de publicité pour les participants canadiens a été reconnu et sera réexaminé ultérieurement.

### COORDINATION

L'organisation générale de la conférence doit échoir à un comité comprenant des représentants de haut niveau de chacune des organisations parrainant la conférence. La première réunion du comité a eu lieu en juin. Le comité directeur guidera les travaux préparatoires et on espère qu'il acceptera les décisions prises par un groupe de travail semblable à celui d'Ottawa et qui continuera à coordonner les travaux dans les détails. Ce groupe de travail doit prévoir de se réunir régulièrement et de plus en plus fréquemment dans les limites du budget de la conférence. Le groupe de travail assurera principalement la coordination dans 4 domaines principaux: collecte de fonds, programme, animation et logistique.

### LOGISTIQUE

La conférence est prévue pour le début juin 1986, pour une durée de 10 jours (éventuellement du 31 mai au 8 juin). Elle devrait avoir lieu à Ottawa ou à proximité bien que d'autres endroits aient été suggérés (Banff, par exemple) qui seront examinés plus tard. Les langues officielles seront l'anglais et le français mais les services seront assurés en espagnol si le budget le permet. □

## LE GCE EXAMINE LES STRATÉGIES NATIONALES DE CONSERVATION

Une réunion *ad hoc* du Groupe de conservation des écosystèmes (GCE) a été réunie au siège de la FAO à Rome, du 2 au 6 mars 1983 pour examiner les progrès dans la préparation de stratégies nationales de conservation et afin de discuter les modalités de la collaboration future des organisations membres, dans ce domaine en expansion. Le GCE regroupe le PNUE, l'Unesco, la FAO, et l'UICN. Il s'est réuni pour la première fois en 1975, prenant la forme d'un forum visant à faciliter la coopération et la coordination entre les quatre organisations internationales principales, concernées par la conservation des ressources naturelles.

Depuis la naissance de la Stratégie mondiale de la conservation, le GCE a servi de forum à la coopération internationale sur tous les aspects de la Stratégie. Lors de la réunion, l'accord s'est fait sur un certain nombre de problèmes importants relatifs au rôle respectif des organisations et à celui du Groupe. Etant donné ses ressources limitées, le Groupe a décidé de soutenir la préparation d'un maximum de 3 SNC par an. Il serait cependant nécessaire que les demandes officielles en question soient transmises par les pays concernés et il faut

établir une sorte de processus de sélection afin que les pays soient choisis sur une base rationnelle.

Si, pour le moment, la participation officielle du Groupe est limitée de la sorte, il est reconnu que les membres du GCE soutiendront à titre individuel les travaux concernant les SNC dans d'autres pays tout en informant le GCE sur les progrès accomplis.

Des inquiétudes ont été formulées quant aux distortions inévitables qui surgiront dans la portée et la qualité des SNC selon les pays et les processus de préparation. Si le concept de SNC doit devenir l'instrument principal de la réalisation du développement durable dans le monde, il convient de prendre garde à assurer une certaine correspondance des normes. Le projet *National Conservation Strategy for Nepal: A prospectus* préparé par le gouvernement de Sa Majesté le roi du Népal en association avec l'UICN et avec la collaboration de membres du GCE a été examiné en détail comme base du futur travail concernant les SNC. A cet égard, la dimension culturelle introduite dans la brochure sous forme d'objectif de première importance a été reconnue par le GCE comme composante essentielle des

futures SNC.

On a également discuté le dispositif de compensation du PNUE par rapport aux SNC et il a été décidé que le dispositif pourrait être éventuellement utilisé pour financer des phases spécifiques des programmes d'action découlant de stratégies.

Il a été décidé qu'un avant-projet serait préparé, soulignant l'engagement du GCE dans la préparation de SNC pour les pays concernés. L'avant-projet sera discuté à la prochaine réunion du GCE. □

La rédaction de la **Stratégie mondiale de la conservation à l'œuvre** est assurée par le CCD/UICN et paraît en supplément du Bulletin de l'UICN, dans le cadre du Plan d'action de la Stratégie financé par le WWF. Ce supplément est publié avec chaque édition du Bulletin.

Pour tous commentaires, renseignements ou questions, contacter:

SMC à l'œuvre  
Centre mondial de la conservation  
1196 Gland, Suisse.